UNIVERSITÉ DE GENÈVE

L'intégration des Technologies de l'Information et de la Communication dans les programmes d'alphabétisation des femmes au Sénégal : Mythe ou réalité

L'exemple d'alf@net à ANAFA

Mémoire pour l'obtention du Master Maltt

Bineta NDIAYE MBAYE

Master of Science in Learning and Teaching Technologies Tecfa

Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education

Université de Genève

Février 2011

Jury :

Daniel Peraya	PO, TECFA	Directeur
Djily Diagne	MER, FPSE	Jury
Nicolas Szilas	MER, TECFA	Jury

TABLE DES MATIERES

RESUME 6

REMERCIEMENTS 8

INTRODUCTION 10

CHAPITRE I : PROBLEMATIQUE 14

CHAPITRE II : INFORMATION CONTEXTUELLE 18

2.1 Brève présentation du Sénégal 18

2.2 La situation des femmes au Sénégal 21

2.2.1 Les caractéristiques démo-économiques des femmes 21

2.2.2 Statut des femmes cheffes de ménage 22

2.2.3 Les femmes dans le système éducatif sénégalais 23

2.2.4 Répartition des femmes selon le niveau d'instruction 25

2.2.5 Défi de la promotion de la femme dans un contexte économique et politique mouvant 26

2.3 L'ONG ANAFA (Association pour l'alphabétisation et la formation des adultes) : un acteur majeur dans le cadre de l'alphabétisation des femmes 30

2.3.1 Le programme alf@net 31

2.3.1.1 Présentation du Didacticiel Alf@net 35

CHAPITRE III : CADRE THEORIQUE 42

3.1 Analyse des concepts 42

3.1.1 L'alphabétisation et ses enjeux 42

3.1.1.1 L'alphabétisation 42

3.1.1.2 Les enjeux de l'alphabétisation des femmes 44

3.1.1.2.1 Les enjeux socioéconomiques 44

3.1.1.2.2 Les enjeux politiques 47

3.1.1.2.3 Les enjeux linguistiques et portée des langues nationales dans le cadre de la promotion de la femme 49

3.1.2 Alphabétisation et autonomisation des femmes 52

3.1.3 Les Technologies de l'information et de la communication au service de l'alphabétisation 55

3.1.3.1 L'intégration des TIC dans les programmes d'alphabétisation 58

3.1.3.2 Projets et programmes pour la promotion de la femme au Sénégal 61

CHAPITRE IV : QUESTIONS DE RECHERCHE ET HYPOTHÈSES 65
4.1 Questions de recherche..... 65
CHAPITRE V : DEMARCHE METHODOLOGIQUE 67
5.1 Une démarche compréhensive 67
5.1.1 L'observation participante..... 69
5.2 L'Echantillonnage 71
5.3 L'analyse de contenu..... 73
5.3.1 Etape 1: Recueillir, préparer, classer et évaluer le matériel à analyser 74
5.3.2 Etape 2: Lectures préliminaires..... 74
5.3.3 Etape 3: Choix et définitions des codes..... 75
5.3.4 Etape 4: Processus de codage des documents 77
5.3.5 Etape 5: Analyse et interprétation des résultats..... 83
CHAPITRE VI : ANALYSE DES DONNEES 84
6.1 Description des acteurs..... 84
6.1.1 Description des formateurs..... 84
6.1.2 Description des femmes 86
6.2 Analyse des Dimensions 88
6.2.1 Dimension1 : Engagement de l'ONG ANAFA et leur collaboration avec le Gouvernement du Sénégal..... 88
6.2.2 Dimension 2 : Conception du programme alf@net..... 89
6.2.3 Dimension 3 et 4 : Utilité du logiciel et résultats après la formation..... 90
6.2.4 Dimension 5 : Autonomie des femmes 93
6.3 Synthèse et discussion par rapport aux questions de recherche 94
CONCLUSION 104
BIBLIOGRAPHIE 110
ANNEXES 116
Annexe J - Les entretiens des acteurs de l'ONG ANAFA 128
LISTE DES SIGLES UTILISES..... 155

RESUME

Le sujet de l'alphabétisation a fait l'objet de nombreuses études depuis plusieurs décennies en Sciences Sociales et Humaines. Plusieurs spécialistes de l'éducation ont longuement discuté et traité ce sujet à travers différentes définitions, approches et contenus.

Dans le cadre de ce travail, nous avons essayé de développer une réflexion critique et objective sur l'éducation des femmes en mettant d'une part l'accent sur les enjeux de l'alphabétisation, d'autre part sur les opportunités qu'offrent les nouvelles technologies de l'information et de la communication dans les programmes d'alphabétisation des femmes au Sénégal.

Les différences d'indicateurs sociaux entre les sexes constituent en elles-mêmes des obstacles au développement socio économiques des pays en développement. Bien que les preneurs de décisions politiques soient conscients de l'importance de l'alphabétisation des femmes, ils l'ont rarement érigée en priorité. La participation des femmes sénégalaises à l'éducation formelle ainsi que les bénéfices sociaux qu'elles en tirent se maintiennent à un niveau inférieur à celle des hommes, à l'image de ce qui se passe dans le monde.

L'écart entre les sexes persiste dans la réalité quotidienne des femmes sénégalaises même si le droit à l'éducation est assuré, proclamé par tous par la loi fondamentale du pays et par la déclaration universelle des droits de l'homme.

Cette recherche, basée sur une démarche compréhensive pour analyser les opportunités qu'offrent les nouvelles technologies de l'information et de la communication dans les programmes d'alphabétisation en prenant comme exemple de programme Alf@net mis en œuvre par l'ONG ANAFA, a consisté à montrer les résultats encore trop faibles 10 ans après Jomtien pour résoudre le problème de l'analphabétisme des femmes.

Elle a aussi montré que des défis liés aux facteurs politique, économique, technologique, humain et culturel sont à relever si l'on veut réussir l'intégration pédagogique des nouvelles technologies dans les programmes d'alphabétisation des femmes au Sénégal.

REMERCIEMENTS

Dédicaces

A ma très chère maman Arame Diattara qui a toujours été là pour nous et qui nous a donné un magnifique modèle de labeur, de persévérance et de patience. Qu'elle trouve ici toute ma reconnaissance et l'illustration de tout mon amour.

A mon mari Majmoudane MBAYE et ma fille Fatou Assane MBAYE pour leur patience, leur soutien moral et leurs sacrifices tout au long de mes études.

A mes frères et sœurs pour leurs conseils et leur soutien sans faille.

Remerciements

Je tiens à remercier très sincèrement Monsieur Daniel Peraya**,** mon Directeur de mémoire pour avoir supervisé avec enthousiasme ce travail dans toutes les étapes, avec des conseils précieux et des encouragements soutenus tout au long.

Je remercie également Messieurs Nicolas Szilas et Djily Diagne pour avoir accepté de faire partie de la commission.

Ma reconnaissance s'adresse à l'ONG ANAFA et à tous ces membres qui ont collaboré à l'élaboration de cet important travail et ont accepté de participer aux entretiens. Sans eux, ce travail n'aurait pu être finalisé. Je citerai : Ousmane Faty Ndongo, Valdiodio Ndiaye, Baba Sarr, Xaadim NJAAY, Aissata Aly Diop, Amy Bakhoum, Finda Soumaré, Soxna Diaw et Arame Diongue.

Je tiens remercier spécialement mon frère AL Amine Kébé pour ses conseils, ses encouragements et ses corrections pour finaliser ce travail.

Je tiens aussi à remercier mon ami Raymond Zoller pour sa disponibilité et ses corrections.

J'aimerais également remercier sincèrement Monsieur Jacques Guidon pour ses précieux conseils, je lui témoigne mon entière reconnaissance.

Mention spéciale à mes amis, **Anne Dia, Dominique Desmangles, Edith Campos, Chérif Kane, la famille Rapaille, Héléne HO, et tous mes collègues du Service NTICE** qui m'ont soutenue pour que ce travail puisse se réaliser.

INTRODUCTION

En 1990, s'est tenue à Jomtien (Thaïlande) la conférence mondiale sur l'éducation pour tous. Cette dernière a marqué un nouveau départ dans la volonté d'universaliser l'éducation de base et d'éliminer l'analphabétisme. Ce faisant, des engagements ont été pris, des accords ont été passés entre pays, organisations intergouvernementales et ONG autour d'un plan décennal commun.

L'analphabétisme est l'un des principaux défis du monde contemporain qui retient l'attention des différents responsables du monde. Presque toutes les nations du monde considèrent l'analphabétisme parmi les préoccupations majeures qui s'érige comme obstacle au développement. Car, l'analphabétisme nie le droit à l'éducation qui est un des droits fondamentaux de l'homme, et est indispensable à l'exercice de tous les autres droits fondamentaux.

Pourtant, en dépit de tous les engagements politiques pris par les gouvernements et malgré la disponibilité d'instruments internationaux pour mettre en œuvre ses engagements, des millions d'enfants et d'adultes demeurent toujours exclus de l'égalité des chances pour accéder à l'éducation de base.

Dix ans après Jomtien, les principaux décideurs et acteurs de l'éducation se sont retrouvés à Dakar pour le forum mondial « Education For All/ Education pour Tous » les 28 et 29 Avril 2000. Les objectifs de cette rencontre étaient à la fois d'évaluer le chemin parcouru durant la décennie, en référence à la conférence de Jomtien de 1990, et de déterminer, à partir des principales avancées et des leçons tirées, un cadre d'action pour les quinze années à venir.

Malgré quelques avancées jugées inégales et lentes, l'éducation pour tous, telle qu'énoncée par la déclaration de Jomtien, et en tant que cible, n'est toujours pas atteint.

Selon les estimations les plus récentes de l'Institut des Statistiques de l'UNESCO (ISU)[1], il y aurait dans le monde près de 796 millions d'adultes analphabètes, dont environ 64% seraient des femmes. Et parmi les 101 pays qui sont encore loin d'atteindre « l'alphabétisation

---

[1] http://www.uis.unesco.org/ev.php?URL_ID=6401&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201 visité ce 21 septembre 2010

universelle », l'UNESCO, estime que 72 pays, parmi lesquels figurent le Sénégal, ne parviendront pas à réduire leur taux d'adultes analphabètes d'ici 2015.

Selon le Rapport mondial de suivi de l'EPT 2006, en moyenne, seul moins de 60 % de tous les adultes en Afrique subsaharienne savent lire et écrire avec compréhension. Ce qui signifie un taux d'analphabétisme très élevé et parmi les plus élevé au monde.

La population de l'Afrique subsaharienne atteint 140 millions de personnes selon le rapport de l'Unesco 2006 dont plus de la moitié soit 85 millions sont des femmes, et elles sont les plus touchées. C'est actuellement la région du monde qui contient le plus de pays menacés de ne pas réaliser l'objectif international de l'universalisation de l'enseignement primaire, l'égalité entre les sexes et celui de la réduction du taux d'analphabétisme d'ici à 2015. Les femmes africaines représentent plus de la moitié de la population du continent et elles jouent un rôle important dans le développement économique, social et culturel de leur pays. L'alphabétisation des femmes est d'une importance cruciale dans le traitement des questions plus générales de l'inégalité entre les sexes sur l'éducation pour tous de l'Unesco.

La corrélation entre l'analphabétisme et la pauvreté est presque établie car, les taux d'analphabétisme sont les plus élevés dans les pays où sévit le plus la *pauvreté*. Le lien entre la pauvreté et l'analphabétisme s'observe également au niveau du ménage selon le dit rapport. Six pays d'Afrique subsaharienne présentant des taux d'analphabétisme particulièrement élevé (Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone et Togo), l'écart entre les niveaux d'analphabétisme des ménages les plus pauvres et les plus aisés est de plus de quarante points de pourcentage (et il est presque toujours plus grand pour les femmes que pour les hommes).

Au Sénégal, les mêmes problèmes qu'en Afrique subsaharienne subsistent. Plus de la moitié des hommes sont alphabétisés contre plus du tiers pour les femmes. La disparité entre les sexes en matière d'éducation est très sensible. Les femmes ont compris que pour mettre fin à leur infériorité sociale, il leur faut une bonne et meilleure éducation qui passe par l'alphabétisation. L'égalité entre les sexes permet tant aux hommes qu'aux femmes de s'épanouir et de bénéficier de leurs droits, de contribuer au développement politique, économique, social et culturel de leur pays.

Pourtant, malgré les plans d'actions de la conférence de Beijing et les politiques du gouvernement pour établir la parité entre les sexes, les femmes sont les principales victimes de plusieurs formes de discrimination.

En tant que femme sénégalaise, nous nous sommes sentie personnellement concernée par ce sujet, puisque environ deux tiers des femmes sont analphabètes au Sénégal. Elles sont privées de leur droit à l'éducation, du fait des traditions culturelles ou sociales, des normes, croyances ou pratiques, mais aussi des contraintes économiques.

Dans le cadre de ce présent mémoire, nous avons l'ambition de rappeler les enjeux socioéconomiques et culturels de l'alphabétisation des femmes au Sénégal avant d'analyser les opportunités qu'offrent les nouvelles technologies de l'information et de la communication dans les programmes d'alphabétisation.

Nous présenterons dans le premier chapitre la problématique de l'alphabétisation des femmes sénégalaises. Nous expliquerons la situation de l'alphabétisation dans le monde, et plus particulièrement celle des femmes au Sénégal.

Le deuxième chapitre portera sur le contexte, à savoir une brève présentation du pays, et des informations sur le statut des femmes chefs de ménage ainsi que leurs caractéristiques démo-économiques. Nous discuterons aussi des femmes dans le système éducatif sénégalais et du défi de leur promotion dans un contexte économique et politique mouvant.

Le troisième chapitre développe le cadre théorique axé sur d'analyse des concepts clés liés à notre recherche tels que : l'alphabétisation et ses enjeux, l'alphabétisation et l'autonomie des femmes, les technologies de l'information et de la communication et enfin l'intégration des nouvelles technologies dans les programmes d'alphabétisation.

Le quatrième chapitre exposera les questions de recherche et les hypothèses à confirmer ou réfuter.

Le cinquième chapitre est consacré au cadre méthodologique où nous expliquons notre démarche méthodologique et le choix de notre position épistémologique. Nous présentons notre grille d'entretien issue des entretiens des acteurs de l'ONG ANAFA.

Le sixième chapitre sera consacré à l'analyse des données afin de pouvoir fournir une réponse à nos questions de recherche. Nous discuterons de l'implication du gouvernement sénégalais

pour intégrer les nouvelles technologies dans les programmes d'alphabétisation. En outre, nous analyserons l'accessibilité, l'utilité et l'utilisabilté du programme alf@net.

Enfin pour conclure, nous reviendrons sur les points saillants qui se sont dégagés dans cette étude, en vue d'une mise en perspective qui puisse suggérer de nouvelles solutions qui contribueraient au succès, nous l'espérons, de l'alphabétisation des femmes sénégalaises.

CHAPITRE I : PROBLEMATIQUE

Ce mémoire porte sur l'intégration des technologies de l'information et de la communication au service de l'éducation (TICE) dans les programmes de formation d'adultes au Sénégal. Il s'appuie sur une réflexion critique, en particulier en matière d'alphabétisation des femmes avec les enjeux de l'intégration des technologies éducatives.

En 1990, à Jomtien (Thaïlande), la communauté internationale s'était fixée un objectif d'Education pour Tous (EPT) qui consistait à fournir l'éducation de base à tous les peuples du monde et à réduire l'analphabétisme. Dix ans plus tard, cet objectif demeure un défi à relever.

Pourtant en avril 2000, le Forum Mondial de l'Education qui s'était tenu à Dakar (Sénégal), avait conféré une nouvelle vitalité à l'objectif international de l'Eduction pour Tous (EPT). Le Cadre d'Action de Dakar, adopté par le Forum, avait retenu une série d'objectifs et de stratégies en vue de la réalisation de l'EPT. En particulier, six objectifs avaient été retenus pour l'horizon de 2015 par la communauté internationale. Le forum avait également réaffirmé le droit à l'éducation comme droit humain fondamental.

Dix ans après le Forum de Dakar, il semble utile de passer en revue les réalisations et les manquements par rapport aux objectifs d'éducation en Afrique, et plus particulièrement au Sénégal qui avait abrité le Forum pour montrer l'exemple. Par ailleurs, l'évaluation des réalisations concrétisées suite aux engagements de Dakar a montré que très peu de progrès ont été accomplis dans le domaine de l'alphabétisation des femmes depuis 1990.

Les acteurs et actrices de l'éducation ont déploré la faiblesse des efforts fournis en faveur de l'alphabétisation, notamment en direction des femmes. Si le droit à l'éducation est un droit universellement affirmé, il n'en reste pas moins qu'au Sénégal sa réalisation se heurte à des budgets insuffisants dans un contexte de forte compétition pour l'accès aux ressources financières (budget de l'Etat, aide extérieure).

Dans le cadre de notre mémoire de licence portant sur « L'alphabétisation des femmes au Sénégal. Synthèse de littérature et analyse documentaire pour cerner les enjeux, obstacles et perspectives », nous avions analysé les politiques et programmes établis par le Sénégal, pour inverser l'analphabétisme.

Nous avions tenté de mieux cerner les facteurs explicatifs, tout en revisitant ce qui a été fait et ce qui resterait à faire.

En rappelant l'importance de l'éducation dans la promotion des femmes, exclues du système éducatif et victimes d'autres formes d'exclusion (culturelle, politique, voire économique), nous avions montré comment une telle exclusion réduit leur capacité à contribuer au développement économique du pays.

Pourtant, de nombreuses études, notamment sur les objectifs du millénaire (OMD), ont mentionné que la fragilité des pays à faibles revenus comme le Sénégal signifie plus de pauvreté pour les femmes en tant que groupe sociodémographique. Néanmoins, elles sont les plus actives à développer des stratégies d'adaptation pour s'ouvrir des opportunités de promotion économique à travers des micros activités génératrices de revenus soutenues par les programmes d'alphabétisation qui complètent la dimension de promotion sociale.

Cela fait plus de quatre décennies que l'UNESCO et les partenaires de l'éducation organisent des conférences, établissent des plans d'action, fixent des objectifs que nous sommes encore loin d'atteindre, font des déclarations solennelles, prennent des mesures urgentes. Malgré quelques progrès indéniables, le constat est que nous ne sommes pas loin de la « case de départ ».

Selon les estimations les plus récentes de l'Institut des Statistiques de l'UNESCO (ISU)[2], il y aurait dans le monde près de 796 millions d'adultes analphabètes, dont environ 64% seraient des femmes. Et parmi les 101 pays qui sont encore loin d'atteindre « l'alphabétisation universelle », l'UNESCO, estime que 72 parmi lesquels figurent le Sénégal, ne parviendront pas à réduire leur taux d'adultes analphabètes d'ici 2015.

Malgré de nombreux arguments favorable à l'éducation des femmes, soutenus lors des Conférences de Téhéran (1965), Caire (1994) Beijing(1995), Dakar (2000) et dans les recommandations au niveau national et international, il faut déplorer que l'écart persiste et reste très important entre le niveau d'alphabétisation des hommes et celui des femmes.

---

[2] http://www.uis.unesco.org/ev.php?URL_ID=6401&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201 visité ce 21 septembre 2010

En règle générale, les femmes sont les plus touchées par l'analphabétisme dans les pays en voie de développement et le Sénégal n'échappe pas à la règle. Dans ce pays, les résultats de l'Enquête Démographique et Santé (EDS IV, 2005, p.28) montrent que seulement un tiers des femmes (35%) sont considérés comme alphabétisés, alors que près des deux tiers des hommes le sont. Autrement dit, la proportion de femmes analphabète est pratiquement une fois et demie plus élevée que celles des hommes (65 % contre 44 %).

Quelles sont les raisons qui font que depuis plus de 50 ans le problème de l'alphabétisation constitue encore un défi pour le 21ème siècle ? Quels sont les moyens utilisés pour éradiquer ce problème ? Comment identifier les bases de la discrimination entre hommes et femmes ? Quelle contribution l'alphabétisation peut apporter à l'autonomisation des femmes ?

Répondre à cette série de questions n'est ni évident ni simple. Elles reviennent chaque jour à l'esprit de ceux qui se consacrent à l'éducation des adultes. De nombreux auteurs ont disserté sur les multiples causes de l'analphabétisme, toutefois, nombre de ces questions attendent encore des réponses concrètes.

Aujourd'hui plus qu'hier, le problème de l'analphabétisme demeure et reste l'un des principaux défis du monde contemporain pour une participation plus effective à la vie en société. L'engagement politique du Sénégal en faveur de l'alphabétisation des femmes exprime une prise de conscience des conséquences de l'analphabétisme tant sur le plan économique, social que culturel.

Nous vivons actuellement dans un monde en perpétuel changement, les nouvelles technologies occupent une place de plus en plus importante dans notre quotidien et nous offrent des opportunités nouvelles pour l'acquisition de connaissances. En outre, beaucoup d'experts de l'éducation des adultes pensent que les nouvelles technologies de l'information et de communication ont une place incontournable dans l'éducation de base et plus particulièrement l'éducation des adultes. Que les programmes, les contenus d'enseignement vont de plus en plus dépendre des nouveaux outils que nous offre la technologie.

Dans le cadre de ce présent mémoire, nous avons l'ambition de rappeler les enjeux socioéconomique et culturels de l'alphabétisation des femmes au Sénégal avant d'analyser les opportunités qu'offrent les nouvelles technologies de l'information et de la communication dans les programmes d'alphabétisation.

CHAPITRE II : INFORMATION CONTEXTUELLE

Avant de présenter les caractéristiques sociodémographiques et le statut des femmes dans la société sénégalaise, il serait important de fournir des informations générales pour amener le lecteur à comprendre le pays sur lequel porte notre sujet de recherche. Ce faisant, nous ferons une brève présentation du Sénégal. Ensuite, nous discuterons du statut des femmes chefs de ménage, et enfin, nous débattrons du défi de la promotion de femme dans un contexte économique et politique mouvant. Enfin, nous présenterons l'ONG ANAFA.

2.1 Brève présentation du Sénégal

Selon le Rapport de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD, 2008)[3] le Sénégal est situé à l'extrême ouest du continent africain, entre 12°5 et 16°5 de latitude Nord et 11°5 et 17°5 de longitude ouest. Il couvre une superficie de 196 712 Km2 et compte en 2008 une population estimée à 11.841.123 habitants, soit une densité de 60 habitants au Km2. Il est bordé par la Mauritanie au Nord, le Mali à l'Est, la Guinée Bissau au Sud et l'Océan Atlantique à l'Ouest. Coincée entre les régions de Kaolack et de Ziguinchor, la Gambie qui occupe tout le cours inférieur du fleuve du même nom constitue une enclave de plus de 300 km à l'intérieur du territoire sénégalais. Les îles du Cap-Vert sont situées à 560 km au large de la côte sénégalaise (p.22).

Le Sénégal appartient à l'Afrique subsaharienne. Le climat est de type soudano sahélien caractérisé par l'alternance d'une saison sèche allant de novembre à mai et d'une saison des pluies allant de juin à octobre. La pluviométrie moyenne annuelle suit un gradient croissant du Nord au Sud du pays. Il comprend 14 régions dont 3 nouvelles : Kédougou, Kaffrine et Sédhiou. Le nombre de départements (préfectures) s'est accru de 10. La capitale du Sénégal est Dakar qui est en même temps la capitale de la région du même nom.

La République du Sénégal est laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens, sans distinction d'origine, de race, de sexe, de religion. Elle respecte toutes les croyances.

---

[3] Ces données sont tirées du Rapport de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie du Sénégal en 2008. Pour plus d'informations se référer au site web : http://www.ansd.sn/publications_SES.html

Le Sénégal compte une vingtaine d'ethnies (wolof, lébou, peuhl, diola, mandingue, bambara, soninké, et autres). Mais le poids de chacune de ces ethnies dans la population totale varie grandement, pour certains groupes, il est faible, voire négligeable.

La religion musulmane est pratiquée par 94 % de la population. L'islam, présent au Sénégal depuis le début du XIe siècle a été imposé par les Berbères. Très tôt, une bonne partie des royaumes du Sénégal furent convertis. Le christianisme, minoritaire, car pratiqué par moins de 6% de la population, se limite à quelques centres urbains de l'Ouest et à la basse Casamance au sud du pays. L'influence chrétienne se manifeste particulièrement à travers le dynamisme de ses structures éducatives et sociales. Les animistes ne représentent qu'un faible pourcentage.

L'ANSD mentionne que la population sénégalaise se caractérise par sa jeunesse. En 2008, 42,0% des Sénégalais ont moins de 15 ans, 53,3% ont moins de 20 ans, alors que 3,6% seulement ont 65 ans et plus. Les femmes sont majoritaires dans la population sénégalaise. Elles sont estimées à 5.422.700 personnes et représentent 52% de l'ensemble, soit un rapport de masculinité (nombre d'homme pour cent femmes) de 92,3%. Ce rapport varie selon le milieu de résidence. Mais, il est plus fort à Dakar (près de 97,0%) et le milieu rural (près de 93%) mais plus faible dans les autres villes (moins de 86,0%). Selon le même Rapport, la différence de structure entre milieu peut s'expliquer par la sélectivité de la migration qui touche plus les hommes que les femmes. Les résultats observés ici semblent conforter l'idée selon laquelle Dakar exerce une forte attraction sur les hommes des villes de l'intérieur et du milieu rural.

En ce qui concerne les données économiques, le Sénégal comme la plupart des pays d'Afrique Saharienne, est une nation essentiellement dominée par l'agriculture. C'est un pays sahélien.

Depuis l'indépendance en 1960, l'économie sénégalaise est en quête d'une croissance pérenne. Selon le rapport annuel de la Direction de la Prévision et de la Statistique de (DPS, 2001) le Sénégal était un pays à revenu intermédiaire, à tranche inférieure, avec un revenu moyen par habitant de 710 dollars US en 1992. Pôle économique et commercial de la sous région, très actif durant la période coloniale, le Sénégal avait enregistré d'assez bonnes performances en matière de développement social dans les premières années d'indépendance et jusqu'à la fin des années 70. L'Etat, grâce à de bons résultats économiques et un

environnement international très favorable, dû en grande partie à sa culture démocratique, a pris en charge l'essentiel des besoins des populations. Une politique sociale largement volontariste avait été appliquée, notamment en faveur de l'éducation à laquelle près du tiers du budget national était consacré. Cependant, le premier choc pétrolier de 1973, combiné à une série de sécheresses persistantes, a provoqué de multiples difficultés économiques. Qui plus est, la baisse vertigineuse des recettes d'exportation et le second choc pétrolier de 1979 ont accentué cette tendance. Les conséquences sont lourdes avec un accroissement important du service de la dette entraînant de profonds déséquilibres intérieurs et extérieurs, ainsi que la détérioration des termes de l'échange.

Dans ce contexte de morosité économique sont intervenus différents programmes d'ajustement structurel, à savoir : le Plan de stabilisation à court terme, le Plan de redressement économique et financier (1985-1992) ; le Plan d'urgence de 1993, suivi de la dévaluation du franc CFA. L'objectif des programmes d'ajustement structurel était d'imposer au gouvernement sénégalais à s'engager à faire des réformes dans tous les domaines, plus particulièrement dans le domaine économique pour corriger les déséquilibres et relancer la croissance. Ces différents plans d'ajustement ont eu pour conséquence des restrictions financières drastiques entraînant une exacerbation des difficultés. Le système éducatif a été le plus touché par la crise dans les années 80/ 90, car il ne cesse de rencontrer des difficultés et d'aller à la traîne.

Les politiques d'ajustement structurel mises en place par le gouvernement n'ont fait qu'accroître les disparités sur tous les plans : économiques, sociaux et éducatifs. Elles visent essentiellement le redressement des finances publiques et contraignent les gouvernements à un désengagement progressif des secteurs « non productifs » dont l'éducation, la santé, le logement. Parmi leurs conséquences bouleversantes, nous pouvons noter l'exacerbation de l'exode rural, la pauvreté, la précarité, mais surtout, une dégradation des conditions sanitaires.

Ces ajustements structurels ont jusqu'à nos jours engendrés de lourdes conséquences sur les conditions de vie quotidienne des populations sénégalaises et ont entraîné la vulnérabilité des ménages, plus particulièrement chez les femmes.

Aujourd'hui, le Sénégal fait partie des pays les moins avancés (PMA) dans le monde, et est classé au 157ème rang sur 177 pays comparés selon le PNUD avec en revenu par habitant avec une valorisation de dollars PPA[4]

Sur le plan politique, le Sénégal est une république. Léopold Sédar Senghor fut le premier président après l'indépendance. Il fut remplacé par son Premier Ministre Abdou Diouf en 1981. En avril 2001, l'adoption d'une nouvelle Constitution par l'organisation d'un référendum et la tenue d'élections législatives ont été deux moments majeurs du contexte politique. Les élections législatives ont permis à la Coalition Sopi au pouvoir de remporter la majorité absolue des sièges avec 89 députés sur 120, représentant 49,5 % des suffrages. Abdoulaye Wade est l'actuel président de la République. C'est l'un des rares pays d'Afrique à ne pas avoir vécu de coup d'Etat.

Mais selon l'unité de Politique et d'Analyse Stratégique du Programme des Nations Unies (PNUD, 2008) l'année 2007 a été marquée par la tenue de l'élection présidentielle en février, à l'issue de laquelle le Président sortant, Abdoulaye Wade, a été reconduit dès le premier tour pour un nouveau mandat de cinq ans (taux de participation de 66%). L'élection législative qui a suivi au mois de juin a été remportée par la coalition SOPI, réunie autour du Président de la République. Cependant, il convient de remarquer que cette élection a été boycottée par certains partis d'opposition et que le taux de participation (34,7%) a été particulièrement bas en comparaison avec celui des élections législatives précédentes.

2.2 La situation des femmes au Sénégal

2.2.1 Les caractéristiques démo-économiques des femmes

Le Rapport de synthèse de la deuxième enquête sénégalaise auprès des ménages (ESAM, 2004), mentionne que les femmes non-mariées sont majoritaires : 47,6% de célibataires, 3,8% de veuf(e)s, 1,5% de divorcé(e)s. Le célibat est plus fréquent chez les hommes (57% contre 39,4%). Par contre le veuvage et le divorce sont plus répandus chez les femmes (près de 10% contre 1,5%). Selon ledit Rapport : « *Le mariage est essentiellement de type monogamique : trois mariés sur quatre sont monogames* ». (p. 27)

[4] PPA : Parité de Pouvoir d'Achat

Cependant, toujours selon le Rapport de l'ESAM, quelque soit le milieu de résidence, le mariage est plus fréquent chez les femmes (près de 49,0% contre 39,0%). La nuptialité varie avec le sexe et l'âge moyen pour le mariage est estimé à 17,7 ans pour les célibataires, 39,6 ans pour les mariés, 62,8 ans pour les veufs, et 38,3 ans pour les divorcés.

Quant à la situation des femmes seules, les résultats d'ESAM-II (2004) rapportent que dans les sociétés dites modernes, le statut de femme seule est généralement perçu comme une manifestation de l'autonomie de celle-ci. Néanmoins, dans le contexte sénégalais, la position de la femme se mesure et s'apprécie dans son cadre familial qui la valorise. Aussi, par rapport à la norme (ou pesanteur) sociale, le statut de femme seule revêt-il une certaine connotation négative. De plus, les femmes seules peuvent souffrir d'une certaine vulnérabilité face à l'adversité de la vie et à la pauvreté, surtout quand la solidarité familiale recule sous toutes ses formes. Au niveau national, sur 1067590 chefs de ménage 27846 vivent seuls. Trois personnes seules sur quatre sont des femmes alors que les chefs de ménage comptent à peine 20% de femmes en leur sein. (p.36)

2.2.2 Statut des femmes cheffes de ménage

Un chef de ménage est généralement défini comme une personne capable d'exercer l'autorité et d'assumer la responsabilité en prenant des décisions importantes concernant le ménage sur le plan collectif comme sur le plan individuel. C'est la personne qui joue le rôle de pourvoyeur de revenus pour la satisfaction des besoins fondamentaux du ménage.

Au Sénégal, les résultats de l'ESAM-II (2004) ont montré que sur 1 067 591 chefs de ménage, 207 333 sont des femmes, soit près d'un ménage sur cinq dirigé par une femme. La proportion de femmes chefs de ménage est variable d'un milieu à l'autre. A Dakar, près d'un ménage sur quatre (24,7%) est dirigé par une femme alors que cette proportion est plus forte dans les autres villes (30,4%) et plus faible en milieu rural (13,0%) (p.37).

Selon Charbit & Kébé (2007), les caractéristiques des femmes chef de ménage sont aggravées par le fait qu'elles « héritent » des familles plus fragiles. Outre l'absence d'un conjoint, poursuivent Kébé et Charbit, les membres secondaires du ménage sont eux-mêmes, pour une grande part, des personnes vulnérables (jeunes, vieux, femmes) et les revenus du ménage sont plus précaires que dans les ménages masculins.

Ces mêmes auteurs mentionnent que : « les femmes chefs de ménage souffrent de handicaps plus sérieux que les hommes : elles sont plus souvent urbaines, analphabètes, et jeunes ce sont

aussi des femmes âgées et veuves. Lorsqu'elles sont engagées dans le secteur économique, elles sont dans la plupart des cas cantonnées dans des activités précaires et faiblement productives. »

En outre, expliquent Kébé et Charbit, quelque soit le sexe, les chefs de ménages ont généralement un faible niveau d'instruction et l'analphabétisme est plus accentué chez les femmes : une seule femme chef de ménage sur quatre est instruite. De même, selon les auteurs déjà cités, 10,3 % seulement d'entre elles ont fait des études secondaires ou supérieures, contre 15,1 % chez les hommes. Et c'est l'absence ou la faiblesse de la scolarisation, combinée aux facteurs culturels qui confinent la femme dans son rôle de femme au foyer, et entravent leur participation au marché du travail. Tous ces facteurs défavorables à leur l'égard se traduisent par une pauvreté aiguë.

2.2.3 Les femmes dans le système éducatif sénégalais

Dans la société traditionnelle sénégalaise, et jusqu'à nos jours, la femme joue un rôle économique et social. Elle doit apprendre à faire la lessive, le repassage, la cuisine. En somme, l'éducation de la femme met plus l'accent sur la pudeur, la fragilité et la douceur, que l'on désigne comme les principales qualités dignes d'une femme. Son éducation la prépare plus au mariage, à la soumission à son futur mari, de qui elle doit attendre protection, fortune et bonheur.

Quant au garçon, il est préparé à son rôle de protecteur de la famille. Il doit subir des épreuves à travers lesquelles on lui inculque certaines valeurs comme l'honneur, l'honnêteté, le courage et le sens de l'effort.

La colonisation a renforcé cette éducation sexuée, en ouvrant, en 1817, l'école mutuelle des garçons à Saint Louis, ancienne capitale de l'Afrique Occidentale Française (AOF).

Ce n'est qu'en 1819, avec la combativité de la religieuse Anne Marie Javouhey, qui était convaincue que la libération des Noirs passerait par l'école, que fut ouverte l'école mutuelle de filles.

Il est important de retenir que la confrontation entre l'école coranique et l'école française fut très douloureuse. Le nœud de l'affaire était que la plupart des parents hésitaient à inscrire leurs enfants à l'école française, car ils avaient peur que l'école ne soit un lieu de perdition pour leurs enfants. Comme l'explique le chef des Diallobé dans l'Aventure Ambiguë : « Si je

leur dis d'aller à l'école nouvelle, ils iront en masse. Ils y apprendront toutes les façons de lier le bois au bois que nous ne savons pas. Mais, en apprenant, ils oublieront aussi. Ce qu'ils apprendront vaut-il ce qu'ils oublieront ? ». (Kane, 1961, p.44)

Plus loin il dira : « L'école où je pousse nos enfants tuera en eux ce qu'aujourd'hui nous aimons et conservons avec soin, à juste titre. Et puis l'école européenne débouche sur quoi ? » (p.44)

Il y a eu beaucoup d'hésitations en ce concerne l'installation de l'école au Sénégal. Qui plus est, les parents musulmans n'ont jamais accepté d'inscrire leurs filles dans une école où elles seront élevées dans la pratique de la morale et du culte de la religion catholique. La scolarisation des filles était très difficile dans les sociétés traditionnelles, parce qu'elles étaient des musulmanes ou des animistes et l'éducation qu'elles devaient recevoir des religieuses pouvaient les éloigner de leur religion. La perception qu'on avait du rôle de la femme et le contexte économique souvent difficile, faisaient que les filles étaient souvent exclues de la scolarisation. Lorsqu'une famille pauvre considère l'aide que peut apporter une fille pour le ménage, la cuisine, la collecte de l'eau et du bois, et le soin aux jeunes enfants etc., les chances qu'aura cette fille d'aller à l'école sont très minces.

Voilà ce qui peut expliquer partiellement pourquoi la plupart des filles qui avaient la chance d'aller à l'école n'y restaient pas longtemps. Même pour celles qui y restaient, le fardeau du travail domestique interférait avec les progrès scolaires.

Depuis la période coloniale, beaucoup de réformes ont été appliquées dans le système éducatif sénégalais. Actuellement, ce dernier est composé de l'éducation formelle et non formelle.

En ce qui concerne l'éducation des filles, elle est en perpétuelle difficulté. La discrimination à l'encontre des femmes continue d'entraver leur formation. L'éducation des femmes et des filles demeure un défi majeur pour atteindre les objectifs de l'Education pour Tous (EPT) du Forum de Dakar, l'accès à l'éducation des femmes et des filles reste limité à l'ère du 21ème siècle.

Malheureusement, l'écart entre les sexes persiste dans la réalité quotidienne de la plupart des pays du monde même si le droit à l'éducation est assuré, affirmé, proclamé pour tous par la loi. Théoriquement. Un nombre important de filles et de femmes reste sur « le carreau », privées de l'exercice élémentaire de ce droit fondamental, du fait des traditions culturelles ou

sociales, des normes, des croyances ou des pratiques, des paresses (voulues ou non) administratives mais aussi des contraintes économiques.

Dans le but de faire accélérer les objectifs tenus à Jomtien pour l'éducation des filles, la communauté internationale avait organisé une conférence à Beijing pour faire progresser les objectifs d'égalité, de développement, et de paix pour toutes les femmes du monde entier. Les participants s'étaient rendu compte que la condition des femmes s'était améliorée. Cependant des inégalités entre hommes et femmes persistent encore aujourd'hui dans plusieurs domaines.

2.2.4 Répartition des femmes selon le niveau d'instruction

Les résultats de l'EDS IV (2005, p.28) mentionnent qu'en ce qui concerne l'instruction, six femmes sur dix (60%) et plus de quatre hommes sur dix (43%) n'ont aucune instruction. Une femme sur quatre (25%) près de trois hommes sur dix (27%) ont un niveau primaire, et seulement 15% des femmes ont un niveau secondaire ou plus. Chez les hommes, la proportion de ceux avec une instruction secondaire ou plus est le double de celle des femmes (30 %).

En ce qui concerne l'alphabétisation, les résultats de l'enquête ont montré qu'un peu plus du tiers des femmes (35 %) et plus de la moitié des hommes (54 %) sont considérés comme étant alphabétisés. En d'autres termes, dans l'ensemble, la proportion de femmes analphabètes est pratiquement une fois et demie plus élevée que celle des hommes (65 % contre 44 %).

Les deux tableaux (voir annexe) montrent que 73,7% de femmes dans la tranche d'âge de 35-39 ans et 52,2 % des hommes dans la même tranche d'âge ne savent pas lire. Le problème de l'alphabétisation touche aussi les plus jeunes dans la mesure où les deux tableaux montrent que 17,3 % des hommes dans la tranche d'âge de 15- 19 ans sait lire une phrase entière contre 12,8% seulement chez les femmes.

Les chiffres sont éloquents et montrent qu'au 21ème siècle, l'accès à l'éducation des femmes et des filles reste limité ; l'écart entre les sexes persiste dans la réalité quotidienne des sénégalais même si le droit à l'éducation est assuré, affirmé, proclamé même, pour tous par la loi.

2.2.5 Défi de la promotion de la femme dans un contexte économique et politique mouvant

Depuis des siècles, la question de la différence des sexes et de la domination masculine a suscité de débats houleux. Depuis Jean-Jacques Rousseau, Condorcet, Diderot, sans oublier Simone de Beauvoir avec son célèbre ouvrage *Le deuxième sexe*, les réflexions quant à l'émancipation de la femme ont été soulevées, mais chacune avec une vision différente.

Pour le philosophe Rousseau : « Soutenir vaguement que les deux sexes sont égaux et que leurs devoirs sont les mêmes, c'est se perdre en déclamations vaines, la revendication d'égalité prononcée par la femme à l'égard de l'homme est dénuée de sens » (Karen, 1994 in Nodjilelem, 1997, p.13)

Pour Rousseau, la femme n'a sa place qu'à l'intérieur de sa famille et son éducation doit la préparer à être un soutien moral de l'homme. Selon lui, la femme trouve son épanouissement uniquement par rapport à l'homme.

Et leurs devoirs de tous les temps et ce qu'on doit leur apprendre à l'enfance est de « Plaire (aux hommes), leur être utile, se faire aimer et honorer d'eux, les élever jeunes, les soigner grands, les conseiller, les consoler, leur rendre la vie agréable et douce » (Duby & Perrot, 1990, p.10)

Selon Condorcet, la femme est : « Un être sensible, capable de raisonner et d'acquérir des idées morales, il n'existe donc point de droits naturels pour l'homme ou il n'en est aucun que la femme ne doive partager » (Badinter, 1989, cité par Nodjilelem, 1997, p.19)

Pour Condorcet, les femmes ont les mêmes qualités que les hommes, donc elles doivent avoir des droits égaux « ou aucun individu de l'espèce humaine n'a de droits, ou tous ont les mêmes ; celui qui vote contre le droit d'un autre, quels que soient sa religion, sa couleur ou son sexe a dès lors abjuré les siens » (p.19)

Pendant longtemps, les femmes ont été brimées, ignorées, et reléguées au second plan.

La conférence de Beijing était la toute première consacrée aux femmes qui a abouti à un accord sur des mesures pratiques visant à accélérer les progrès d'égalité entre les hommes et les femmes. Elle devait faire en sorte que les questions économiques, sociales, politiques et

culturelles, nationales et internationales, contenues dans la plateforme soient étudiées du point de vue de l'égalité des sexes.

Cette conférence sur l'éducation des femmes et des filles a élargi le champ de la lutte pour l'émancipation des femmes. Les participants ont aussi reconnu le rôle crucial qu'une femme peut jouer pour le développement de son pays, que les droits de la femme font partie des droits universels de la personne, que l'éducation et la formation sont essentielles pour que les femmes puissent exercer leurs droits fondamentaux.

Les objectifs de Beijing étaient d'établir un programme d'action traçant les lignes à suivre pour accorder plus de pouvoir aux femmes. Ils visaient à éliminer les obstacles empêchant les femmes de jouer un rôle actif dans tous les domaines de la vie, en participant pleinement et sur un pied d'égalité, à la prise de décisions dans les domaines économiques, sociaux, culturels et politiques. La conférence de Beijing devait mettre en œuvre 12 domaines critiques du Programme d'action, parmi lesquels on peut citer : les femmes et la pauvreté, l'éducation et la formation des femmes, les femmes et la santé, la violence à l'égard des femmes, etc. Le Sénégal, pays signataire avait fait de l'amélioration du statut des femmes une question importante en ratifiant l'ensemble des conventions internationales.

Ce faisant, un Plan National d'Action de la Femme (PANAF) avait été mis en œuvre couvrant plusieurs domaines prioritaires d'actions parmi lesquels nous citerons : la promotion de l'approche genre, la promotion économique et la lutte contre la pauvreté, le renforcement du droit des femmes et leur participation aux instances de décision. En outre, en 1998, le gouvernement créa le Ministère de la Famille, de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale (MFASSN) qui définissait un cadre précis d'intervention pour l'élimination de toutes les discriminations envers les femmes, ainsi leur promotion économique.

Pour le Bureau d'Appui de la Coopération Canadienne de Dakar (BACDI)[5] , une évaluation en 2003 du PANAF (1997-2001) a montré des avancées significatives au niveau du renforcement des capacités organisationnelles des femmes et de leur plus grande autonomie d'action dans les questions de développement. L'Etat de santé des femmes s'est amélioré à

---

[5] Pour plus de renseignements voir site du Bureau de Coopération Canadienne de Dakar: http://www.bacdi-senegal.org/presentation_du_senegal.htm consulté ce 20.06.10

travers l'introduction progressive des soins obstétricaux d'urgence et des soins post avortement ; les filles sont scolarisées avec des actions novatrices pour leur maintien dans le système éducatif et le développement de programmes d'alphabétisation « priorité femmes ».

Cependant, l'alternance, intervenue en 2000, n'a pas fait évoluer la promotion politique des femmes. Une Direction chargée des Politiques en faveur de la Famille a été crée puis dissoute. Elle a été remplacée par la Direction de la Famille qui a pour mission d'assurer la promotion et la défense des droits de la femme sur le plan économique, politique et social, de mettre en œuvre une politique d'équité et d'égalité de genre, et enfin d'éliminer toutes formes de discrimination à l'égard des femmes.

Quinze années ont passé depuis cette mémorable conférence de Beijing, dont le but était d'accélérer les progrès entre les hommes et les femmes.

Cependant, même si des efforts de promotion des droits humains de la femme se sont intensifiés aux niveaux international, national et régional, une énorme tâche reste à accomplir. Nombre de jeunes filles et de femmes continuent d'être ignorées, et non intégrées dans les processus de développement. Il existe encore de profondes disparités entre les hommes et les femmes surtout sur le plan éducatif. L'approche genre est un outil qui nous permet de remettre en questions des structures sociales et des institutions qui demandent donc une politique volontariste active et qui ose remettre en question les rapports de pouvoir actuels.

Aujourd'hui, au Sénégal, la question de la parité agite la société. Selon Sow (2010), les points de vue sont différents et partagés dans la mesure où pour certains, la parité est venue à son heure, alors que pour d'autres, la société n'est pas encore prête pour accueillir cette promotion.

Et pourtant, rappelle Pr Sow : « Le système matriarcal, qui selon les thèses de Cheikh Anta Diop, était majoritaire dans les traditions noires africaines est un système dans lequel les femmes détiennent des rôles institutionnels, tout en participant effectivement à l'exercice du pouvoir. Le matriarcat n'instaurait pas une suprématie de la femme sur l'homme ». Elle poursuit expliquant que ce sont des « chocs historiques » qui ont bouleversé le statut de la femme africaine. Elle cite, d'une part, la mauvaise interprétation de certains préceptes de

l'Islam qui a souvent fait de la femme une personne sans autorité et, d'autre part, le système colonial.

L'autre fait historique qui a perturbé les femmes, est, selon Pr Sow, la colonisation qui a privé les femmes de « certaines formes de pouvoirs politiques que la société leur conférait dans la culture traditionnelle africaine ». Pour elle, le système colonial a pris comme référence « le phénomène de paterfamilias du Droit romain » pour favoriser les hommes. Ce droit, « bénéficiait des pouvoirs exorbitants, allant jusqu'au droit de vie et de mort sur la gente féminine ».

Sur la même lancée, Zuma (2001, p.13) lors de son allocution à la conférence de Durban mentionnait que dans nos sociétés traditionnelles, les femmes exerçaient beaucoup de pouvoir dans les affaires de leurs communautés, tant du point de vue de la reproduction que de la production. Elles étaient les dépositaires de nos cultures et de nos langues. Pour elle le colonialisme qui a affecté le pouvoir des femmes, a peu à peu miné nos cultures, nos valeurs et nous a spoliés de nos terres en particulier. Elle poursuit en mentionnant qu'avec l'industrialisation, les femmes ont été marginalisées et discriminées par les administrations coloniales. C'est ainsi qu'elles ont perdu de leur pouvoir et vu leur rôle réservé au travail domestique, réduites à faire des enfants sans avoir les moyens de les élever.

Ces écrits veulent-ils dire qu'avant la colonisation les femmes avaient des droits égaux aux hommes et vivaient des situations privilégiées ? Que la place et le rôle de la femme africaine dans les sociétés traditionnelles ont été mal pensés et mal présentés par les colonisateurs pour pérenniser leur impérialisme ?

Force est de reconnaître que, depuis longtemps, les femmes africaines y compris les femmes sénégalaises, ont été considérées comme inférieures à l'homme et, devant se soumettre à lui. Elles ont pour vocation d'être épouse, de s'occuper du foyer, et d'assurer l'éducation des enfants. Elles n'accèdent qu'occasionnellement à la parole, sont moins présentes dans les parlements, aux sommets des universités, peu visibles dans les conseils d'administration, des sociétés privées comme publiques. Beaucoup n'exercent dans de nombreux pays, que rarement, des droits qui leur ont été difficilement accordés; elles méconnaissent, souvent leur droit à l'éducation.

2.3 L'ONG ANAFA (Association pour l'alphabétisation et la formation des adultes) : un acteur majeur dans le cadre de l'alphabétisation des femmes

Elle a été fondée le 2 mars 1990 par des militants du mouvement associatif, principalement des universitaires, artistes et syndicalistes afin de lutter contre le problème de l'analphabétisme adulte.

L'idée de créer cette association est née 3 ans avant l'officialisation de son existence, au cours de la première Assemblée Générale de : « l'African Association for Literacy and Adult Education » (AALE) en 1987 à Nairobi. Elle est aujourd'hui fortement impliquée dans la « PanAfrican Association for Literacy and Adult Education ».

L'ANAFA, est devenue une Organisation Non Gouvernementale (ONG) et conformément aux principes fondamentaux dégagés dans le « code d'éthique et de déontologie ONG », elle est une association volontaire à but non lucratif.

Elle est composée d'une Assemblée Générale (AG), d'un Comité de Direction élu par AG, d'un Bureau Exécutif et d'une commission de contrôle de cinq membres. En plus de son siège à Dakar, l'ANAFA compte 8 bureaux décentralisés dans les régions de Thiès, St.Louis, Fatick, Kolda, Louga, Ziguichor et Diourbel. L'ANAFA a mis en œuvre un grand nombre de projets dans le domaine de l'éducation informelle et a acquis au fil des ans une expertise certaine dans le domaine de l'éducation des adultes. Cette expertise est si avérée que le Ministère de l'Education Nationale, mais aussi certains de ses bailleurs de fonds, collaborent avec elle pour la mise en œuvre de projets éducatifs, y compris dans l'enseignement formel. Citons par exemple le Programme d'Amélioration de l'Environnement Scolaire / Gouvernement/ JICS / ANAFA.

Son action couvre onze régions au Sénégal et se présente sous forme de réseaux parmi lesquels nous citerons : le réseau Alphabétisation, Education Communautaire, Recherche et Formation, le réseau Femmes et Développement (formation de para juristes, plaidoyers sur les droits des femmes ; création de comité de gestion d'activités de crédit-épargne) etc.

Son intervention dans le domaine de la formation d'adulte s'appuie sur une démarche participative dénommée F.A.R.E :

- Formation
- Animation
- Recherche
- Edition

Il faut noter que les activités au sein de l'ONG sont menées pour la plupart par des volontaires. Le nombre des membres actifs est estimé à environ 180 dont une majorité d'hommes.

ANAFA collabore avec plusieurs associations ou ONG. A partir de 2008, elle a initié un partenariat avec l'entreprise canadienne « Les chantiers numériques Inc. » et l'ONG canadienne « Le Déclick » dont le but est de favoriser l'insertion sociologique des schizophrènes par le moyen des nouveaux métiers du multimédia et de la vidéo.

2.3.1 Le programme alf@net

Dans l'intention de préparer la cinquième Conférence Internationale sur l'Education des Adultes (CONFINTEA V) qui devait se tenir à Hambourg du 14 au 18 juillet 1997, le BREDA/UNESCO prit contact avec ANAFA pour une étude sur l'« Education des adultes pour une société d'apprentissage permanent. Renforcement des capacités, nouvelles technologies de l'information et de la communication, réseaux régionaux et interrégionaux ».

Comme en 1993, le Secrétaire exécutif national, Ousmane Faty Ndongo, avait produit dans le cadre d'AALAE (1993), une étude portant sur l' « Éducation des adultes pour une société future d'apprentissage permanent ».

Alf@net est un programme de recherche–action découlant de la mise en pratique de la onzième recommandation de cette étude : « *mener les recherches nécessaires pour introduire les langues nationales de communication dans les réseaux électroniques avec comme objectif que chaque africain puisse écrire, imprimer et éditer dans sa propre langue maternelle : qu'il puisse l'utiliser aussi pour acquérir toujours de nouvelles compétences (apprendre à apprendre) techniques et technologiques* »

En tant que représentant du Conseil des Organisations non Gouvernementales d'appui au Développement (CONGAD), Ousmane Faty Ndongo, a introduit l'étude sur les « Projets de développement des ressources culturelles » dans le cadre d'un projet de la Banque Mondiale et Ministère de la Culture du Sénégal. Il soumet aussi à son partenaire Oxfam GB la rédaction

de la version du programme. S’ensuivit le premier financement de la Phase I d’alf@net par l’Oxfam GB en 2000.

L’initiative d’alf@net consiste à élargir la maîtrise et l’utilisation des Nouvelles technologies de l’information et de la communication (NTIC) par le biais des langues nationales sénégalaises. Le programme est destiné aux adultes néo-alphabètes (qui ont déjà appris à lire et à écrire en langues nationales).

L'objectif du programme alf@net est de permettre aux néo alphabètes (surtout les femmes) d’utiliser l’ordinateur dans leurs langues nationales respectives. Ceci dans le but de renforcer leurs capacités et leur faciliter l'accès au savoir des «inforoutes» et à l'apprentissage du français ou de l’anglais comme langue majeure de la communication sur Internet. Il y a aussi l’objectif de montrer l'efficacité de l'approche alf@net pour l'éducation des adultes en Afrique et la réduction de la fracture numérique.

Ainsi, entre 2000 et 2004, dans le cadre de son programme de recherche financé par OXFAM6GB, l'ANAFA a pu mettre en œuvre son programme de recherche-action alf@net, ainsi que d'autres innovations éducatives telles le programme Batik, alliant la teinture traditionnelle et l'alphabétisation. En 2005, le Centre d’Etude et de Coopération Internationale (CECI), une ONG du Canada, souhaite appuyer alf@net et envoie Dominique Rochefort dans le cadre du programme Uniterra.

Par ce biais, a été réalisé le développement du nouveau didacticiel Alf@net basé sur Adobe Captivate dans 5 langues nationales sous financement d’OSIWA. Le nouveau didacticiel a été élaboré suite à la capitalisation des expériences précédentes. Alf@net a été présenté à l’Université Cheikh Anta Diop II (UCAD II) dans le cadre de la commémoration du 10e anniversaire du décès du professeur Cheikh Anta Diop.

Le site Internet Alf@net a été lancé en 2007. ANAFA a participé au Panel « TIC et Alphabétisation » à Bamako au Mali dans le cadre de la Conférence régionale sur l’alphabétisation en Afrique organisé par le BREDA en septembre 2007.

Abiword et Mozilla Firefox 2 ont été localisés. ANAFA a aussi présenté la même année le programme Alf@net à Niamey, Niger dans le cadre du FORIENF (Forum International sur

l’éducation non formelle) organisé par CECI (Centre d’étude et de coopération internationale et l’Entraide Universitaire Mondiale du Canada)

Le secrétaire exécutif national a été reconnu par Ashoka comme Entrepreneur social-innovateur en 2008. Dans le cadre du 16e appel à projet du Fond francophone pour les inforoutes (FFI) de l’Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), cette dernière soutient le programme Alf@net. Son financement permettra à ANAFA de mettre en œuvre divers éléments du programme Alf@net afin de contribuer à l'éducation des femmes au Mali et au Sénégal, de concert avec ses partenaires : le Groupe Pivot/Droits et Citoyenneté des Femmes (GP/DCF, Mali), le Réseau Africain Pour l'Education Populaire (RAPEP, France) ainsi que la Direction de l’Alphabétisation et de l’Education Non Formelle (DAENF, Gouvernement du Sénégal), qui est devenue la Direction de l’Alphabétisation et des Langues Nationales(DALN).

Pour Ousmane Faty Ndongo, il ne s'agit plus que de savoir lire et écrire pour avoir des chances d'accéder à la connaissance moderne. Les nouveaux outils d'accès et de diffusion du savoir demandent en plus d'autres aptitudes, dont la maîtrise des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Ce nouveau défi de l'analphabétisme, encore plus énorme que le précédent, concerne toute la population africaine, non seulement ceux qui maîtrisent les langues coloniales telles le français ou l'anglais, mais aussi et surtout les millions de personnes qui ont été alphabétisées dans leur langues maternelles au cours des dernières décennies. Nous constatons aujourd'hui que les diverses initiatives visant la réduction de la fracture numérique Nord-Sud ont clairement démontré que seule une prise en charge adéquate des langues nationales africaines dans l'espace des TIC permettra de faire une différence.

Selon le concepteur du didacticiel, alf@net est donc partie du constat que le monde est maintenant entré dans une ère avec la discontinuité technologique créée par les TIC, et que l'Afrique non seulement doit se mettre à l'heure des technologies pour s’intégrer au monde actuel de la connaissance, mais peut aussi en tirer profit pour rattraper le temps perdu dans le domaine de l'éducation. Cela, à la seule condition que les populations à la base acquièrent la maîtrise des TIC.

En définitive, alf@net est donc un programme intégrant l'alphabétisation en langues nationales, l'adaptation de l'outil informatique en langues nationales par la localisation (traduction) de logiciels libres, l'apprentissage de l'outil informatique en langues nationales via des programmes d'enseignement adaptés, la production de contenus numériques et l'alphabétisation en français à l'aide des TIC.

Le but est d'alphabétiser d'abord les cibles dans leurs langues nationales ensuite dans une langue officielle telle que le français ou l'anglais.

2.3.1.1 Présentation du Didacticiel Alf@net

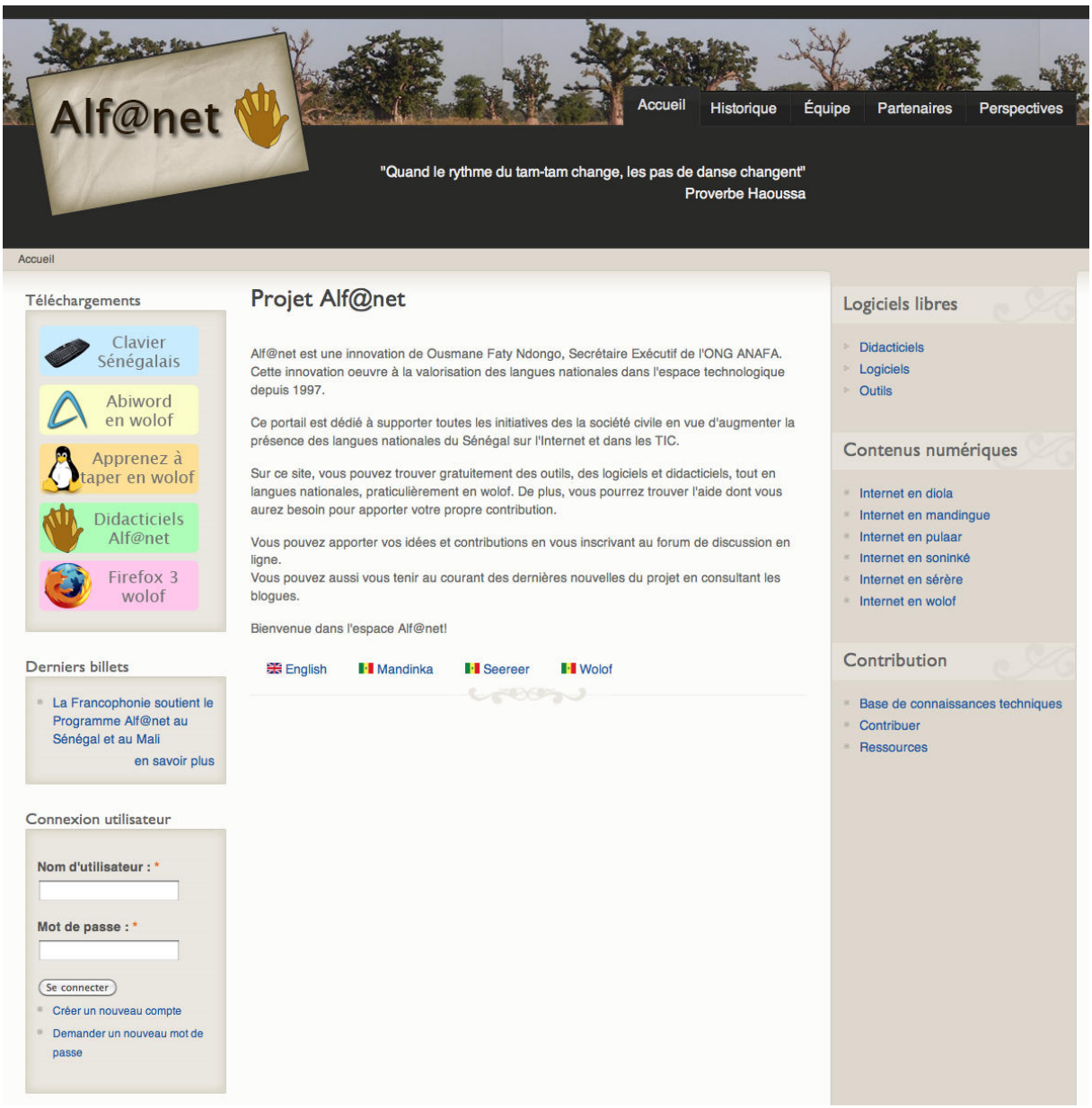

Avant de décrire le programme Alf@net, il serait intéressant de présenter d'abord le site http://www.alfanet.anafa.org/alfanet dans sa globalité.

Le titre qui est l'élément le plus important dans une page web est bien choisi pour décrire en un peu de mot le contenu du site.

C'est un site attractif avec une variété de couleur qui donne envie au lecteur d'aller plus loin. On peut remarquer une page d'accueil qui expose les avantages que propose le site pour

apprendre l'informatique en utilisant les langues nationales. Un menu dynamique qui affiche les différentes catégories. Sur la gauche de la page, on peut noter tous les logiciels libres (Open source) que tout un chacun peut télécharger librement. Il faut mentionner que le projet Alf@net adhère à la philosophie du logiciel libre de droits.

Selon le concepteur du programme :

> Les logiciels doivent être disponibles gratuitement pour tous, mais aussi que le développement de ces logiciels se fasse à travers un mouvement hautement collaboratif, impliquant un très grand nombre de volontaires, acquis à la cause du développement des technologies de l'information et des communications dans les langues nationales africaines. Ce n'est qu'à travers ce travail coopératif que nous pourrons relever les défis de demain.

Dans ce contexte, toute personne qui adhère à la philosophie de l'ONG ANAFA, peut créer librement un compte, et suivre librement la formation, peut envoyer un mail si elle rencontre des difficultés techniques ou, s'il rencontre un problème avec un mot de passe. Les modules de formations peuvent être téléchargés librement par toute personne désirant acquérir des connaissances dans sa langue nationale quelque soit l'endroit où il se trouve. Les feedback sont rapides.

L'image ci-dessous nous donne un aperçu de tous les logiciels libres téléchargeables pour suivre la formation alf@net et même à distance car la distance ne doit pas être un obstacle à l'accès à la connaissance selon les militants d'ANAFA. Nous développerons plus en détail dans les paragraphes suivants les logiciels libres.

Source : www.alfanet.org

Le clavier Wolof

Il permet d'adapter le clavier français Azerty ou Qwerty avec les 7 langues nationales : Wolof, Sérère, Mandingue, Pulaar, Soninké, Diola, Mandiague. Un guide d'installation et d'utilisation est mis à la disposition des apprenants**.**

Le logiciel Abiword

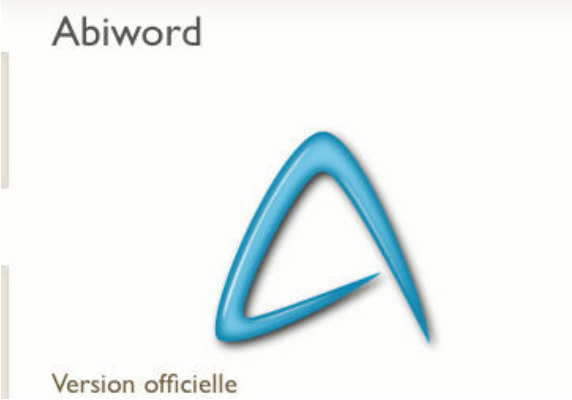

Abiword est un logiciel libre de traitement de texte facile, simple et propose plusieurs fonctionnalités indispensables à tout genre de programme. Le logiciel libre téléchargeable pour suivre la formation Alf@net est la version **AbiWord 2.8.5 multilingue** qui inclut les interfaces utilisateur en wolof et en mandingue.

Le Tuxtyping

C’est un programme éducatif spécialement destiné aux enfants mais aussi à des personnes qui s’initient à l’ordinateur. Le logiciel permet d’apprendre de manière ludique avec différents niveaux de difficultés.

ANAFA a mis à disposition un guide d’utilisation qui explique comment installer le logiciel, et le télécharger.

Le Didacticiel Alf@net

Le Didacticiel Alf@net est composé de 4 modules d'apprentissage dans les langues suivantes : Diola, Mandingue, Pulaar, Sérère, Soninké, Wolof.

Comme nous l'avons expliqué sur l'image ci-dessus, les couleurs vertes montrent la disponibilité des modules qu'on peut télécharger pour débuter le programme Alf@net dans la langue nationale choisie. Quant aux croix rouges, on suppose que les modules ne sont pas encore disponibles et sont en construction.

Le programme est composé de 4 modules qui sont :

- **Module 1** : Présentation générale de l'ordinateur. Ce module sert apprendre aux apprenants les principaux composants de l'ordinateur.
- **Module 2** : Manipulation de base sur l'ordinateur : Ce module permet aux adultes plus particulièrement aux femmes apprenantes de mettre en pratique ce qu'ils ont appris dans le premier module. Cette composante de la formation leur présente le programme

de base qui est intégré dans Windows qui permet de visualiser les fichiers, les dossiers, les programmes installés en cliquant sur le menu démarrer. Le formateur leur apprend dans un premier temps comment allumer et éteindre un ordinateur, comment utiliser la souris et le clavier. Ensuite le formateur leur présente le logiciel de traitement de texte Word, leur explique comment créer un document pour faire un traitement de texte, comment faire du copier/ coller ; réduire / agrandir une fenêtre et enfin la barre d'outils.

- **Module 3** : Explorateur Windows : Ce module leur explique l'explorateur Windows. Le formateur leur apprend comment afficher, modifier des dossiers ou des fichiers, créer un raccourci sur le bureau. On leur explique aussi la barre des menus à savoir : Fichier, Edition, Outils, Rechercher, Insertion etc.

- **Module 4** : Traitement de texte avec Word. Dans ce module, les apprenants apprennent comment faire un traitement de texte. On leur présente la barre d'outils de Word, on leur apprend comment créer un document, l'enregistrer. Comment faire du copier /coller dans le même document. Les apprenants apprennent aussi à mettre en forme le document pour changer les caractères, la taille, et choisir la couleur.

Mozilla Firefox : C'est un moteur de recherche traduit en wolof et qui permet de faire de recherche d'information sur le Web en wolof.

La durée de la formation varie selon les programmes et les besoins exprimés par les apprenants soit : 3 à 6 mois. Les cours se font généralement les soirs de 15h à 18h soit 3 heures par jour pour un total de 9 h par semaine.

CHAPITRE III : CADRE THEORIQUE

Dans ce chapitre, nous analyserons les concepts tels que : l'alphabétisation et ses enjeux, à savoir, les enjeux socioéconomiques, politiques et linguistiques. Nous discuterons aussi de la discrimination liée au genre, et enfin du concept des technologies de l'information, de la communication pour l'éducation, de ses avantages et inconvénients dans les programmes d'alphabétisation.

Il est important de mentionner que dans notre travail de mémoire de Licence soutenu en Février 2007, nous avons longuement traité le concept de l'alphabétisation en général et au Sénégal, de ses différentes définitions et formes. C'est pourquoi, dans le cadre de ce travail, nous ne sommes pas revenue sur l'ensemble de la littérature.

3.1 Analyse des concepts

3.1.1 L'alphabétisation et ses enjeux

3.1.1.1 L'alphabétisation

L'article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme stipule : « Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire ».

Sur le plan théorique, la notion d'alphabétisation a subi une grande évolution au cours des temps. Depuis longtemps, l'alphabétisation est considérée comme une entité distincte, une fin en soi. Plus récemment, les échanges accrus d'informations sur les campagnes ou les programmes d'alphabétisation et la publication des résultats ont entraîné une évolution de la pensée à ce sujet.

Bhola (1986, p.21), pensait que l'alphabétisation peut se faire dans une langue maternelle ou culturelle si les réalités culturelles l'exigent. Elle la définit ainsi :

> En toutes fins utiles, l'alphabétisme peut être défini comme l'aptitude à lire et à écrire dans la langue maternelle ou dans une langue nationale lorsque les réalités culturelles et politiques l'exigent. Le calcul, c'est-à-dire l'aptitude à manier les chiffres au niveau élémentaire, est généralement considéré comme un élément de l'alphabétisme.

Par rapport à cette définition, nous nous posons la question de savoir si le fait d'alphabétiser les femmes dans leur langue nationale fait d'elles, forcément et inévitablement des alphabétisées.

Il faut relever le fait que cette citation présuppose que la langue nationale est aussi la langue maternelle des apprenantes, une langue qu'elle maîtrise déjà. Ceci n'est pas le cas au Sénégal qui depuis les indépendances a adopté une politique d'action pour l'alphabétisation dans les langues nationales.

Selon Pérez (2002, p. 91) : « Le concept de l'alphabétisation est un concept général qui recouvre un large éventail de thématiques concernant l'apprentissage des adultes et une complexité de situations éducatives et sociopolitiques différentes selon les contextes nationaux, régionaux, et locaux.

Dans le même ordre d'idée, Audrey (1983, p. 24) définit l'alphabétisation comme :

> Une notion dépendant du contexte social, économique et politique dans lequel se trouve les êtres humains. Savoir lire et écrire est souvent associé à la culture dans notre esprit, mais il faut se souvenir que nombre de cultures sont ou ont été des cultures à tradition orale.

Dans les campagnes d'alphabétisation, il est important de prendre en compte le contexte dans lequel l'apprentissage s'effectue. L'alphabétisation n'est pas seulement le fait d'apprendre à lire et à écrire proprement dit, mais bien plus ce qu'on fera de l'acquisition ultérieure de ces connaissances. Les cours d'alphabétisation ne doivent pas seulement se limiter à donner des connaissances de base sur la lecture, l'écriture et le calcul mais doivent s'inscrire dans une perspective plus large en tenant compte des besoins des apprenants.

La définition de Baba Moussa (1979, p.10) nous semble la plus simple et la plus explicative : « L'alphabétisation est la phase initiale d'un processus d'éducation qui a comme principal objectif de rendre tout individu apte à s'intégrer dans les efforts de développement. Elle vise à promouvoir ses capacités, sa créativité et son esprit critique pour son plein épanouissement et son mieux être, comme producteur et comme citoyen ».

Cette définition nous semble complète dans la mesure où elle nous renseigne non seulement sur ce qu'est l'alphabétisation, mais aussi sur son importance dans la vie du néo-alphabète en tant qu'acteur du changement de la société dans laquelle il vit.

L’histoire a montré que des personnes instruites peuvent s’informer, réaliser des projets et mieux encore, préparer l’avenir des enfants. L’alphabétisation est le moteur de l’éducation, le moyen d’expression et d’échange d’idées, d’informations, de savoir et de sagesse. Elle peut contribuer à améliorer la sécurité, la santé et d’autres aspects du développement humain. Elle peut ainsi favoriser les progrès sociaux, économiques et culturels. L’alphabétisation des femmes au Sénégal constitue un enjeu important, sur tous les plans : socioéconomique et politique et éducationnel.

3.1.1.2 Les enjeux de l’alphabétisation des femmes

3.1.1.2.1 Les enjeux socioéconomiques

Force économique des plus importantes, les femmes jouent dans le développement un rôle dont personne ne songe aujourd'hui à nier l'importance. Elles sont non seulement agents privilégiés de la survie et du développement de l'enfant, mais aussi actrices des changements socioéconomiques.

Elles jouent un rôle essentiel dans l'économie sénégalaise comme en témoignent ces quelques données de base. Selon le Plan National d'Action de la Femme Sénégalaise (MFEF, 1997), les femmes composent 52% de la population. 60% d'entre elles vivent et travaillent dans les zones rurales où elles constituent 68% de la force de travail.

Comme nous l’avons souligné plus haut, sur 1 067 591 chefs de ménage, 207, 333 sont des femmes, soit près d’un ménage sur cinq dirigé par une femme. La plupart assure la production vivrière, sont responsables de la chaîne alimentaire depuis la production jusqu’à la consommation, en passant par la transformation. C’est à elles qu’incombent les tâches domestiques, soit des journées de travail de 12 à 15 heures.

Concernant les activités de production, elles assument la plupart des travaux de riziculture. Elles sont impliquées aussi bien dans les cultures de céréales que de rente. Elles interviennent également dans la production et la commercialisation des légumes et des fruits. Elles s'adonnent à l'élevage de volaille, mais peuvent être propriétaires de gros bétail. Elles sont particulièrement très actives dans le secteur informel. Selon les résultats de l’enquête de l’Union Economique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA 2001-2002), 51 % des emplois dans le secteur informel sont occupés par des femmes. Cependant, il s’agit à plus de 60% d’emplois précaires, à savoir des aides familiales, même si les résultats de l’enquête ont aussi montré qu’il n’y a pas de normes dans le secteur informel en ce qui concerne la durée du

travail : « Ainsi, si un quart des actifs (27 %) travaillent moins de 24 heures, ils sont près de la moitié à effectuer plus de 48 heures de travail par semaine ».

Binta Sarr[6], présidente de l'Association pour la promotion de la femme sénégalaise (APROFES) confirme les conditions inhumaines dans lesquelles travaillent les femmes. Elle explique que dans le secteur informel, les femmes évoluent sans qualification technique, sans éducation, leurs conditions de travail sont vraiment déplorables, sans hygiène et elles n'ont pas de sécurité sociale ou ne savent même pas ce que cela signifie, à l'exemple des femmes casseurs de pierre ou transformatrices de poissons. Elle ajoute que les femmes bénéficient rarement d'un encadrement adéquat, que le manque de cohésion et de capacité organisationnelle affaiblit leurs efforts et leur accès au crédit. Alors, la persistance de la crise économique fait que les hommes licenciés du secteur formel intègrent l'économie populaire urbaine. Ils s'installent, les concurrencent avec un niveau d'éducation plus élevé, les repoussent vers d'autres volets du secteur moins rentables.

Ainsi, malgré la participation active à la vie économique et sociale des femmes dans le pays, leur contribution est peu prise en considération. Et pourtant, si l'économie sénégalaise est stable depuis la dévaluation du franc CFA, elle le doit beaucoup aux femmes qui travaillent dans le secteur informel. En plus de leur rôle d'épouse, de mère, elles sont productrices agricoles, transformatrices des produites alimentaires, éleveuses du petit bétail, etc. Elles sont toutefois absentes des statistiques et leur travail n'est pas reconnu comme productif car lié à la consommation familiale. Elles sont devenues une main d'œuvre très faiblement rémunérée, taillable et corvéable à merci.

Sur le plan social, les femmes sont les premières victimes de la pauvreté qui les empêche d'accéder aux biens et services, aux soins de santé primaire et à l'éducation. Pour Touré et Niang (2002), la pauvreté est liée au manque d'accès ou à la déficience dans l'accès aux ressources (terres, compétences, connaissances, capitaux, ou relations) et à certaines matérialités (services sociaux). Elles poursuivent en mentionnant que la disponibilité ou non de ces facteurs et les opportunités offertes aux femmes et aux hommes pour y accéder, sont des aspects déterminants du degré de vulnérabilité des individus par rapport au phénomène de

---

[6] Binta Sarr : Impact des réformes économiques sur la femme sénégalaise. Voir article sur : www.iued.ch

pauvreté. Pour ces auteurs, l'une des causes de la pauvreté féminine résulte des options qui ont contribué à limiter les opportunités d'accès des femmes à l'éducation, à la formation et au développement de leurs compétences.

Au Sénégal, malgré des efforts consentis pour l'élimination de la pauvreté, les disparités de genre sont encore criantes dans ce domaine. Les femmes sont vulnérables devant le VIH (Sida), la mortalité maternelle, les grossesses précoces.

A ce propos Andrade (2006, p.1) mentionne que l'analphabétisme a des conséquences importantes dans la communication avec le personnel médical. Mais aussi pour leur propre santé : l'ignorance des termes appropriés conduit à une médiocre compréhension des prescriptions médicales, d'où un mauvais suivi médical, le non respect de la date et de l'heure des visites médicales, une mobilité réduite qui entrave l'accès aux centres de soins, le non respect des dosages, des graduations, des difficultés pour prendre rendez-vous, pour remplir une feuille de soin etc.

En effet, le niveau d'éducation est un facteur déterminant dans l'accès à un niveau de vie décent. Les programmes de lutte contre la pauvreté doivent nécessairement viser à relever le niveau d'instruction des femmes, mais aussi combattre la pauvreté dans les localités les plus pauvres à savoir les zones rurales.

Les femmes sont conscientes que le fait d'être analphabète a nécessairement des répercussions sur leur qualité de vie et leur épanouissement personnel, et que cela entraîne un manque de confiance ainsi qu'un sentiment de complexe d'infériorité, d'impuissance ou de manque d'estime de soi. Sentiment qui est continuellement impliqué dans tous nos comportements et qui sous-tend toutes les relations qu'on peut avoir avec autrui ou soi-même. L'incapacité de pouvoir lire et écrire les met dans une situation d'emploi précaire, de chômage voire de marginalisation. Elle les empêche aussi de suivre correctement les prescriptions médicales et de comprendre les informations sur leur propre santé et sur celle de leurs enfants.

Les femmes sont conscientes des avantages de l'alphabétisation. Le fait d'être alphabétisées leur permettra d'être indépendantes sur le plan économique et leur donnera plus d'autonomie et d'opportunités, d'affirmation de soi et d'estime de soi.

C'est un moyen d'améliorer la santé, la nutrition et l'éducation des enfants. La femme pourra mieux rompre avec les coutumes et les pratiques qui ont des incidences néfastes sur la santé.

Une femme alphabétisée aura donc plus de chances de modifier les rapports familiaux déséquilibrants qui la mettent dans une position d'infériorité constante.

L'alphabétisation est plus qu'une nécessité pour les femmes au Sénégal. Elle est un « enjeu vital et un catalyseur du développement » comme le mentionne le Rapport (2006) de l'UNESCO. En outre, elle est non seulement un facteur positif dans la construction des capacités, mais elle est aussi le moteur principal du développement humain. Alphabétiser les adultes, et plus particulièrement les femmes, devrait donc rester la priorité des dirigeants de ce monde, et dans l'exemple qui nous concerne : le Sénégal.

3.1.1.2.2 Les enjeux politiques

Toutes les conférences sur l'éducation des femmes et des filles, ont élargi le champ de la lutte pour l'émancipation des femmes. L'important rôle que peut jouer la femme dans le développement de son pays a été reconnu dans toutes les conférences internationales et nationales. Les droits de la femme font partie des droits universels de la personne. L'éducation et la formation sont essentielles pour que les femmes puissent exercer leur citoyenneté.

Au Sénégal, l'article 3 de la Constitution stipule que **:**

> La souveraineté nationale appartient au peuple sénégalais qui l'exerce par ses représentants ou par la voie du référendum. Aucune section du peuple, ni aucun individu, ne peut s'attribuer l'exercice de la souveraineté. Le suffrage peut être direct ou indirect. Il est toujours universel, égal et secret. Tous les nationaux sénégalais des deux sexes, âgés de 18 ans accomplis, jouissant de leurs droits civils et politiques, sont électeurs, dans les conditions déterminées par la loi.

L'article 7 quant à lui mentionne ce qui suit :

> La personne humaine est sacrée. Elle est inviolable. L'Etat a l'obligation de la respecter et de la protéger. Tout individu a droit à la vie, à la liberté, à la sécurité, au libre développement de sa personnalité, à l'intégrité corporelle notamment à la protection contre toutes mutilations physiques.

> Le peuple sénégalais reconnaît l'existence des droits de l'homme inviolables et inaliénables comme base de toute communauté humaine, de la paix et de la justice, au Sénégal et dans le monde. Tous les êtres humains sont égaux devant la loi. Les hommes et les femmes sont égaux en droit. Il n'y a au Sénégal ni sujet, ni privilège de lieu de naissance, de personne ou de famille.

Nous pouvons affirmer qu'officiellement, la Constitution sénégalaise ne prévoit pas de dispositions discriminatoires à l'égard des femmes. Elle proclame même l'attachement du peuple sénégalais aux droits fondamentaux définis par la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789. La dite déclaration stipulait en son préambule que : « tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. »

Cependant, au Sénégal, les études montrent que le droit de citoyenneté des femmes est bafoué à plusieurs niveaux. Elles ont des situations professionnelles modestes. Si elles ne sont pas employées de maison, elles sont commerçantes, enseignantes, secrétaires, ou restauratrices. Dans l'Administration étatique aussi, elles occupent les postes subalternes. Pour une première fois dans l'histoire du Sénégal, une femme a été nommée, récemment, Premier Ministre. Elle n'est pas restée assez longtemps en poste pour influencer durablement le statut des femmes. Dans les partis politiques aussi, la voix des femmes ne pèse pas lourd dans la prise des décisions. Elles sont minoritaires dans les institutions publiques, le milieu syndical, etc.

En fait, les raisons qui justifient l'occupation minoritaire des femmes dans tous ces domaines, sont dues au fait que les femmes sont toujours orientées dans les filières de Lettres, de Langues ; de bibliothécaires, de commerce, quand elles ne suivent pas une formation d'infirmière ou de sages-femmes. Rares sont les femmes qui, lorsqu'elles en ont l'opportunité, suivent une formation dans le domaine des sciences et techniques comme la physique, la chimie, les mathématiques, ou les Sciences politiques.

L'éducation traditionnelle a aussi beaucoup contribué aux disparités flagrantes entre les hommes et les femmes. Mais, si on examine de près la politique menée par le gouvernement pour aider réellement les femmes à jouer leur rôle dans le développement politique de leur pays, on reste confus par la longueur du chemin qui reste à parcourir, malgré les progrès réalisés depuis l'indépendance. Les gouvernements doivent noter que la participation pleine et entière des

femmes contribuerait à une révolution sociale, culturelle et économique d'un pays. Sans leur participation, il ne fera que s'enfoncer davantage dans la crise.

Ainsi, l'alphabétisation est le seul salut des femmes analphabètes, marginalisées. L'alphabétisation de conscientisation pourra les amener à jouer un rôle politique, ayant pris conscience de leur situation d'infériorité, construite souvent sur des représentations sociales. Elles pourront également analyser l'injustice de leur situation et entreprendre des actions pour la changer.

3.1.1.2.3 Les enjeux linguistiques et portée des langues nationales dans le cadre de la promotion de la femme

Alidou (2006, p.6) nous enseigne que pour promouvoir l'utilisation des langues Africaines dans l'éducation, les gouvernements africains avaient signé plusieurs conventions et chartes nationales, régionales et internationales. Ils s'étaient également engagés à mettre en œuvre plusieurs plans d'action, dont la Charte Culturelle pour l'Afrique de l'Organisation de l'Unité Africaine(1976), le Plan d'Action Linguistique pour l'Afrique de l'OUA (1986), le Plan d'action de Lagos (1980), le projet de charte pour la promotion des langues Africaines dans l'éducation élaboré à Accra, Ghana, en 1996, et la Déclaration d'Harare(1997). En outre, le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) et l'Union Africaine (UA) reconnaissent tous deux avec force le rôle de l'alphabétisation et de l'éducation de masse dans le développement économique ainsi que dans la promotion de la paix et de la démocratie dans les pays africains. Au niveau International aussi souligne Alidou, la plupart des pays africains ont épousé la vision des Nations Unies sur l'alphabétisation.

A la lumière de toutes ces déclarations politiques, chartes et plans d'action, poursuit Alidou, il est clair que les gouvernements africains ont bien reconnu la nécessité de promouvoir les langues africaines pour l'alphabétisation. Cependant, affirme l'auteur, le manque de volonté politique n'a pas permis aux gouvernements de mettre en œuvre les différentes politiques linguistiques régionales et internationales et les divers plans d'actions.

Or, selon Alidou(2006), le NEPAD et l'Union Africaine reconnaissent tous deux avec force le rôle de l'alphabétisation et de l'éducation des masses dans le développement économique de même que dans la promotion de la paix et de la démocratie dans les pays africains. En outre, des études ont montré que depuis le début des années 1960, avec l'aide de l'UNESCO et de

quelques agences internationales de développement, les pays africains ont mené plusieurs campagnes pour éradiquer le fléau de l'analphabétisme.

Cependant, cela n'a pas suffit. L'Afrique n'a toujours pas atteint le niveau d'alphabétisation qui puisse avoir un impact significatif sur leur développement économique.

Si des chercheurs soutiennent qu'il y a un degré élevé de corrélation entre le développement de l'alphabétisation et de l'éducation dans les pays africains et leur situation socio-économique, pourquoi les gouvernements africains faillent-ils à leur engagement pour la promotion des langues dans l'alphabétisation et l'éducation ? Pourquoi existe-t-il un énorme fossé entre la politique déclarée dans les documents de politique des gouvernements et les politiques linguistiques et éducatives mises en œuvre ?

Prinz (1996, p.13) nous explique la problématique des langues nationales et de la langue officielle au Sénégal.

Selon l'auteur, nous ne pouvons parler d'alphabétisation au Sénégal sans pour autant tenir compte d'un ensemble de faits parmi lesquels l'historique de l'enseignement colonial en général, depuis son introduction au 19ème siècle jusqu'à la réforme récente de l'Ecole Nouvelle, de l'enseignement religieux dans le cadre du catéchuménat, des écoles coraniques, et tout ce qui est lié à l'existence du français dans son rapport avec les langues nationales.

Au Sénégal, explique Prinz (1996), on a tout d'abord connu à l'époque coloniale une période d'enseignement général qui était destinée à une élite « assimilée, intermédiaire et interprète des intérêts des colons auprès de « indigènes » ». C'est plus tard dans les années 50, qu'on a assisté aux premières tentatives d'éducation de base, une éducation destinée à une population plus large, inspirée par les idéaux des droits de l'homme, prônés par les organismes internationaux. Ces tentatives ont conduit de nos jours, poursuit Prinz, à différentes activités dans le secteur non formel de l'éducation s'adressant principalement aux adultes analphabètes des régions rurales. Selon l'auteur, c'est la généralisation de l'éducation de base et du secteur non formel qui a amené à un plus grand impact des langues nationales, pratiquement le seul moyen de communication dans les projets de base tandis que l'enseignement formel fonctionne jusqu'à nos jours en langue française. Cette dernière est toujours présente malgré plusieurs recommandations faites en faveur de l'introduction des langues nationales dans le secteur formel, « l'unique langue véhiculaire du CP jusqu'à la Terminale ».

La langue d'alphabétisation pose toujours problème dans les programmes d'alphabétisation au Sénégal. Obanya (1995, p.196), mentionne que la langue est au centre de toutes les situations où l'homme doit être soumis à un apprentissage. L'éducation implique avant tout le développement total du potentiel humain, dont un aspect très important est constitué par les caractères cognitifs. Pour Obanya « en tant qu'instrument de pensée, le langage est nécessaire dans tout programme qui prend en considération les capacités cognitives de l'être humain ».

En ce qui concerne la langue comme objet d'alphabétisation et d'éducation de base, il s'agit pour Obanya du choix de la langue à utiliser dans la promotion de l'alphabétisation et de l'éducation de base. Il est important de rappeler que les considérations fondamentales dans la prise de décisions de ce type, en matière d'éducation, concernent d'une part, la personne qui apprend. En d'autres termes, on doit tenir compte de l'âge de l'apprenant, de son sexe, de son niveau de maturité, de ses motivations, de la langue déjà connue et utilisée, de ses fins. D'autre part, on doit tenir compte des considérations relatives à la société, c'est-à-dire des problèmes politiques existants relatifs à l'alphabétisation et à l'éducation de base ; du degré de disponibilité des ressources ; de la situation linguistique dans divers secteurs sociaux et zones géographiques. Pour Obanya, le choix de la langue d'alphabétisation et d'éducation de base devrait donc être idéalement fondé sur les groupes suivant les considérations relatives à l'apprenant et les considérations relatives à la société. Il poursuit en mentionnant, qu'une bonne combinaison de ces considérations sera nécessaire car, aussi bien les besoins personnels que ceux de la société doivent être satisfaits dans tous les programmes d'éducation.

Malheureusement, ces considérations ne sont pas prises en compte dans les programmes d'alphabétisation, raison pour laquelle ils se soldent par un échec. La plupart des programmes utilisent la langue nationale selon le contexte géographique, sans pour autant prendre compte des besoins et des motivations de l'apprenant. Le niveau de maturité n'étant pas tenu en compte, tous les apprenants se retrouvent dans le même lot.

Le Sénégal, comme nous l'avons mentionné plus haut, compte six langues nationales et, depuis l'indépendance le problème d'alphabétisation en langue nationale se pose dans les programmes d'alphabétisation.

3.1.2 Alphabétisation et autonomisation des femmes

La première conférence des organisations non gouvernementales féminines s'est tenue à Paris en 1949. L'objectif était de reconnaître les obstacles à l'égalité des femmes en éducation. L'allocution d'ouverture a été prononcée par Jaime Torres Directeur de l'UNESCO à l'époque. Cette dernière était un appel à la déclaration des droits de la femme et de la culture.

En quelques lignes, voici les propos tenus par Jaime Torres lors de cette conférence :

> Je ne saurais insister sur l'importance vraiment primordiale sur l'éducation des femmes. Ce n'était pas un humoriste celui qui déclarait que l'éducation d'un enfant commence vingt ans avant sa naissance par l'éducation de sa mère. Ce problème tant pour les adultes que pour les enfants atteint de nos jours un degré de gravité extrême. Il est un des problèmes fondamentaux de l'époque. Songeons que plus de la moitié de l'humanité est composée de femme et que, par le commerce incessant de la mère et de l'enfant pendant le premier âge, les femmes jouent un rôle décisif d'éducatrice pour l'humanité toute entière.

L'UNESCO s'était donc engagée à améliorer la condition féminine dans le monde. Elle a intégré la dimension féminine dans chacun des programmes et dans chacune des activités. De toutes les conférences pour l'éducation des adultes, de la conduite des campagnes d'alphabétisation, l'UNESCO a suggéré l'amélioration des contenus d'apprentissages pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.

Cependant, malgré l'engagement de l'UNESCO, de plusieurs organisations féminines, des ONG, des associations spécialisées et les recommandations des conférences internationales Beijing (1995) pour l'amélioration de la condition des femmes dans le monde et plus particulièrement au Sénégal, le statut de ces dernières a très peu évolué. Dans le domaine de l'éducation, le problème de l'analphabétisme reste de taille. L'éducation et la scolarisation demeurent aujourd'hui un rêve inatteignable pour bon nombre de femmes sénégalaises. Elles sont les premières à le déplorer.

C'est pourquoi la Déclaration du Millénaire des Nations Unies, signée en septembre 2000, engage les dirigeants du monde entier à combattre la pauvreté, la faim, la maladie, l'analphabétisme, la dégradation de l'environnement et la discrimination à l'encontre des

femmes. Parmi les huit objectifs proposés par les OMD, nous ne nous intéresserons qu'à l'objectif trois : promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Les participants au Sommet ont reconnu que l'égalité des sexes, qui est inscrite dans les droits de l'homme, est aujourd'hui au cœur de la réalisation des objectifs du millénaire. Et sans elle, ni la faim, ni la pauvreté, ni la maladie ne pourront être vaincues. Ils ont pris conscience, qu'actuellement, il est urgent de donner un pouvoir égal d'intervention dans les décisions politiques, économiques qui influent sur leur vie, car donner ce pouvoir aux femmes équivaut à leur donner la clé de leur autonomie.

Aksornkool (2001, p.13) pense que de l'avis général, l'alphabétisation constitue un outil valable et effectif d'accès à l'autonomie. Mais qu'est ce que l'autonomie ? Comment survient-elle ? Que signifie-t-elle ? S'interroge-t-elle ?

Elle mentionne qu'il existe de nombreuses théories et définitions pour expliquer le concept de l'autonomie, toutes avec une caractéristique commune.

Chlebowska (1990, p.10) affirme que :

> L'éducation est le lieu le plus sûr où les femmes peuvent acquérir le savoir, le savoir-faire, et le savoir être, c'est-à-dire la confiance, l'indépendance d'esprit et l'autonomie nécessaires pour se définir comme sujets sociaux. L'alphabétisation en constitue l'étape déterminante. De par sa souplesse, ses possibilités d'adaptation et la tangibilité des résultats qui peuvent être obtenus dans les délais relativement courts, l'éducation des adultes est porteuse de changements. Elle peut aider les femmes à affermir leur position dans la société, à contribuer au processus de développement et à s'en assurer elle aussi la maîtrise.

En d'autres termes, l'alphabétisation des femmes, telle que pratiquée actuellement exige d'être repensée de manière à dépasser la simple acquisition des compétences en lecture et en écriture. Elle doit être redéfinie sur la base d'autres critères, plus opérationnels, en tenant compte du contexte et des besoins particuliers des apprenantes.

Pour Moser (1992), l'approche autonomie signifie la « compréhension du concept du genre en tant que fondement sociologique, mettant en évidence la subordination systématique des femmes dans toutes leurs relations sociales avec les hommes ».

Dans la même veine, Stromquist (1995) définissait l'autonomie de la même manière comme un concept sociopolitique composé de quatre éléments : « cognitif, psychologique, politique et économique ». Néanmoins, explique-t-elle : c'est l'élément cognitif qui comprend entre autres, « l'acquisition de nouvelles connaissances permettant de générer de nouvelles compréhension des relations entre les sexes tout en renonçant aux anciennes croyances qui structurent les idéologies relatives à l'inégalité entre les sexes, toujours en vigueur ».

C'est donc la combinaison des ces quatre facteurs, poursuit Stromquist qui permettra de construire un individu autonome en mesure d'analyser de manière critique sa situation et de disposer de suffisamment de confiance en soi et de force intérieure pour effectuer les changements qui lui permettront d'améliorer sa vie.

Ces propos de Stromquist nous interpellent dans la mesure où nul n'ignore qu'en Afrique, et plus particulièrement au Sénégal, la tradition enracinée dans le pays depuis quelques siècles veut que la femme voue une soumission totale à l'homme (époux, père, oncle), qui incarne l'autorité suprême au sein de la famille. Cette représentation, profondément ancrée aujourd'hui dans les mœurs, constitue le principal facteur discriminant de l'accès des femmes à l'éducation. Il faut aussi noter l'importance du problème des abandons scolaires, liés à des mariages précoces et la crainte de grossesses non désirées. L'aspect religieux est par ailleurs fondamental, dans la mesure où certaines réticences des parents sont liées à la mixité au sein des écoles.

Dans un contexte pareil, les femmes seront-elles prêtes à renoncer aux anciennes croyances pour construire leur vie de manière autonome et améliorer la condition de leur vie ? Seront-elles prêtent à renoncer aux traditions qui les empêchent de progresser et de devenir des citoyennes à part entière ?

Aksornkool (2001) soutient que souvent, par la force de l'habitude, les mères transmettent à leurs enfants les coutumes, traditionnellement perpétuées de génération en génération depuis des temps immémoriaux, et notamment pour ce qui concerne la hiérarchie dans les tâches domestiques. Les rôles affectés à chaque sexe sont clairement définis : tâches réservées aux femmes, tâches réservées aux hommes.

En plus des obstacles économiques et politiques, nos traditions affectent la vie quotidienne des femmes par des corvées fastidieuses une surcharge de travail.

L’alphabétisation constituerait un outil valable et effectif d’accès à l’autonomie et améliorerait leur condition de vie, de la famille sur tous les plans.

Cependant, selon Aksornkool (2001) il est important de comprendre que si les programmes d’alphabétisation doivent mener à l’autonomisation, il faut rompre avec les traditions et ne pas se centrer exclusivement sur l’apprentissage de la lecture, de l’écriture et du calcul. Pour elle, les femmes ont un besoin urgent d’acquérir des aptitudes pratiques et lucratives, d’acquérir confiance en elles et de transmettre cette confiance nouvellement acquise à d’autres. Si l’apprentissage de la lecture, de l’écriture et du calcul veut être pertinent poursuit Aksornkool, et s’il veut être bénéfique aux femmes auxquelles ces programmes sont destinés, il doit être étroitement lié à l’environnement quotidien pratique de ces femmes défavorisées.

Ainsi, l’alphabétisation pourrait renforcer la confiance des femmes en elles-mêmes et leur aptitude à atteindre les objectifs importants à leurs yeux, tout en leur permettant de tirer avantage de nouvelles opportunités économiques qui les rendront indépendantes, tant sur le plan économique que psychologique. (Aksornkool, 2001, p.4)

3.1.3 Les Technologies de l’information et de la communication au service de l’alphabétisation

L’Unesco(2004) définit les Technologies de l’information et de la communication comme : « la combinaison des technologies issues de l’informatique avec d’autres technologies apparentées, en particulier les technologies de la communication ».

Les TIC, rassemblent un ensemble de technique dont on peut se servir pour : traiter et transmettre des informations, plus particulièrement de l’informatique, d’Internet et de la communication. En outre, elles regroupent un ensemble de ressources selon Wikipédia, pour permettre de manipuler de l’information et particulièrement les ordinateurs, les programmes et les réseaux nécessaires pour la convertir, la gérer, la transmettre et la retrouver.

Internet, ayant été popularisé par le World Wide Web (WWW), aussi appelé réseau des réseaux, trouve son origine en 1969 avec la création du réseau militaire américain ARPANET (Advanced Researched Projects Agency NETwork), un modèle qui permet de distribuer des informations sur divers pôles géographiques au lieu de les stocker sur un unique ordinateur.

Depuis les années 1970 jusqu'à nos jours, le nombre d'usager sur Internet ne cesse d'augmenter. En 1996, seuls cinq pays africains étaient équipés pour l'accès à Internet, aujourd'hui presque tous les pays d'Afrique sont dotés de capacités nécessaires.

Aujourd'hui, les TIC sont omniprésents dans toutes nos activités et elles ne cessent de modifier de plus en plus nos modes de vie et de communication. Nous assistons donc à la naissance d'une nouvelle culture de communication qu'est la culture numérique, du virtuel pour laquelle l'éducation doit préparer chaque individu à y vivre de façon harmonieuse.

Malheureusement, comme le souligne De Kele (1999), ce sont les pays qui ont des besoins pressants, sont ceux qui ont le plus de peine d'en disposer, de telle façon que le fossé s'agrandit de plus en plus entre les pays riches et les pays pauvres.

Dans le cadre de ce mémoire, nous nous intéressons plus aux technologies de l'information et de la communication au service de l'éducation (TICE).

Touré & al (2009, p.35) soulignent qu' :

> « Au cours de ces dernières années, une quantité phénoménale de matériels, de logiciels et de services s'appuyant sur l'informatique, la microélectronique, les télécommunications (notamment les réseaux), le multimédia et l'audiovisuel de toutes sortes ont été développés. On les regroupe aujourd'hui généralement sous le vocable de *technologies de l'information et de la communication* (TIC) ».

Pour eux, les TIC au service de l'éducation signifient :

> Un ensemble de technologies fondées sur l'informatique, la micro-électronique, les télécommunications, le multimédia et sur l'audiovisuel, dont la combinaison et l'interconnexion permettent la recherche, le stockage, le traitement, la transmission d'informations sous forme de données de divers types (texte, son, image, vidéo) et l'interactivité entre des personnes, et entre des personnes et des machines ; accompagnent et soutiennent les stratégies pédagogiques.

En d'autres termes, les TIC sont pour Touré et al (2009), toutes technologies autour de l'outil informatique qui peut améliorer les pratiques d'enseignement.

Karsenti (2009, p.11), souligne que les TIC ont changé nos façons d'enseigner, de vivre, d'apprendre, de travailler, voire de gagner sa vie. .Il affirme aussi : « Que tous les citoyens de

tous les pays, plus particulièrement ceux d'Afrique qui accusent déjà un retard dans plusieurs domaines, doivent être les artisans de leur destinée et donc participer activement à ce monde technologique. »

Les TIC sont donc considérés comme des outils révolutionnaires dans ce monde en pleine mutation, et tous les acteurs de l'éducation doivent saisir l'occasion d'adopter de nouvelles méthodes d'enseigner, d'apprendre, et de vivre. Ils doivent aussi innover de nouvelles méthodes pédagogiques pour approprier ces outils, les considérer comme des outils de facilitation pour une bonne réussite de l'enseignement.

Pour Sall (2007, p.66), les TIC sont le pilier central de la société actuelle, dite société de l'information. Elle est à ce titre la ressource principale du développement. Ils imposent aussi au niveau pédagogique à chaque pays d'élaborer et d'adopter une philosophie de l'éducation plus en phase avec les exigences actuelles du monde afin de mieux les armer contre les nombreuses sollicitations et agressions dont individus et collectivités sont en proie.

De son point de vue, les systèmes éducatifs nationaux, par définition refermés sur eux-mêmes, devront céder la place à des systèmes plus ouverts. Être plus ouvert signifie pour Sall que : "les systèmes éducatifs devront définir ou identifier des connaissances et des compétences minimales universelles à enseigner à tous les apprenants, élèves et étudiants. Les curricula et les diplômes qui les sanctionnent devront être redéfinis de telle sorte qu'ils permettent la mobilité des apprenants, véritables ressources humaines internationales, et des enseignants". (p.67).

Wagner et Kozma (2005, p. 34) considèrent les TIC comme un ensemble d'instruments de fourniture potentielle et d'instruction pouvant aider les individus à acquérir les capacités associées aux notions traditionnelles d'alphabétisation. Cette dernière sera donc définie selon eux, comme un ensemble plus vaste de capacités technologiques et textuelles, qui comprend non seulement le décodage et la compréhension de la prose, mais la capacité d'accéder, d'analyser et d'évaluer, de communiquer et d'utiliser l'information afin de résoudre les problèmes et de créer de nouvelles connaissances.

Peraya et Charlier (2007, p.7) pensent qu'il y a une rapide évolution des objets technologiques. On parle de médias éducatifs, utilisation ou application pédagogiques de l'informatique, technologies de l'information et de la communication, nouveaux médias,

médias numériques, de nouvelles technologies, de technologie de l'information et de communication (TIC), de technologie de la communication pour l'éducation (TICE), d'hypermédia, multimédia, etc. (p.8).

Compte tenu de toutes ces informations ci-dessus, beaucoup d'acteurs de l'éducation des adultes trouvent que les TIC peuvent contribuer à créer des environnements éducatifs mieux adaptés aux besoins et aux intérêts des analphabètes. Elles peuvent aussi créer de nouvelles occasions d'apprendre et offrir la possibilité d'une éducation de qualité pour tous en moins de temps qu'avec les moyens traditionnels, à condition qu'il ait une mise en œuvre plus efficace des programmes d'alphabétisation.

Cependant, pour De Kele (1999, p.6) :

> D'un côté, les TIC offrent au monde de l'Education des possibilités extraordinaires : accès aux bases de données, courrier électroniques, enseignement à distance, université virtuelles, réseaux d'échanges et de travail coopératif, reconstruction rapide du savoir par la simulation. D'un autre côté, on assiste dans le monde de l'école à des disparités entre ceux qui veulent, peuvent et savent utiliser les ressources et ceux qui ne le veulent pas ou ne le peuvent pas ou ne savent pas, entre les écoles au service de publics favorisés et celles au service de publics plus démunis. Faire bénéficier toutes les écoles, et plus particulièrement celles qui travaillent avec des publics moins favorisés, d'une politique intelligente d'utilisation des nouvelles technologies de l'éducation est une priorité si l'on veut construire une société de demain plus juste et plus solidaire.

3.1.3.1 L'intégration des TIC dans les programmes d'alphabétisation

Comme nous l'avons souligné plus haut, les TIC sont des outils incontournables pour permettre aux acteurs de l'éducation dans les pays du Sud d'atteindre les objectifs de l'éducation pour tous (EPT) à l'horizon de 2015. L'UNESCO, les chercheurs et les acteurs de l'éducation sont d'accord sur le fait que l'alphabétisation est le fondement de tout apprentissage, qu'elle est nécessaire pour le développement de tout pays, importante pour la communication et enfin qu'elle est une condition fondamentale d'accès aux sociétés du savoir d'aujourd'hui.

Pourtant, selon l'Unesco, alors que nous vivons actuellement dans un monde où le savoir et la technologie jouent de plus en plus un rôle moteur, 776 millions d'adultes sont toujours analphabètes et 75 millions d'enfants ne vont pas à l'école. (UNESCO, 2009, p.4.)

L'objectif du Forum de Dakar en 2000 qui était de réduire de 50% le taux d'analphabétisme semble loin d'être atteint.

C'est la raison pour laquelle, l'UNESCO a lancé la Décennie des Nations Unions pour l'alphabétisation (DNUA, 2003-2012), considérée comme un immense défi au monde entier. L'objectif est d'atteindre les objectifs de l'Education pour tous comme le mentionnent Wagner et Kozma (2005, p.1) : « d'imaginer un avenir pas si lointain qui verra la technologie servir l'alphabétisation non seulement dans les pays riches mais aussi dans les nations où sévissent la pauvreté et l'analphabétisme. »

Le plan d'action est destiné à tous les partenaires et parties prenantes de tous les pays œuvrant dans le domaine de l'alphabétisation, notamment : les gouvernements, la société civile, les communautés et le secteur privé.

L'UNESCO a aussi constaté que les technologies de l'information et de la communication ont « pénétré pratiquement toutes les sphères du travail formel et de l'emploi, et elles offrent de nouvelles possibilités d'accès au savoir et à l'information. Les ordinateurs et les téléphones mobiles ont révolutionné les modes de communication personnelle ».

Il est donc nécessaire, voire urgent de relever le défi lancé par la DNUA en renforçant l'efficacité de la mise en œuvre des programmes d'alphabétisation et en proposant la promotion de l'utilisation des TIC dans les programmes d'alphabétisation. Ainsi, pour promouvoir l'alphabétisation de base, l'UNESCO a fait appel à des approches, des méthodes, des modèles et des stratégies novatrices, pour améliorer les techniques d'alphabétisation et créer un environnement favorable à l'apprentissage.

Pour l'UNESCO, ces nouveaux outils en évolution que sont les TIC, utilisés dans le monde entier pour le traitement et la transmission de l'information serait une opportunité pour augmenter le taux d'alphabétisation des adultes.

Dans la même veine, Abid (2009, p.7) affirme que la technique informatique « permet à l'individu d'accéder à l'information, de la créer et de l'utiliser pour améliorer sa position dans le monde du travail et sa qualité de vie ».

Selon lui, le Sommet mondial sur la société de l'information tenu à Genève en décembre 2003 « mettait en lumière le pouvoir que donne l'information considérée comme un instrument de développement ». Les participants avaient pris l'engagement de construire une société de l'information dans laquelle tout un chacun pourrait utiliser l'information et la partager. Car, poursuit Abid : « l'initiation à l'information fait partie des droits fondamentaux de tous les citoyens de tous les pays à la liberté d'expression et au droit à l'information, et elle est indispensable à l'édification et à la durabilité de la démocratie ».

Wagner et Kozma (2005, p.20) proposent deux méthodes « interconnectées » de l'utilisation des TIC qui peuvent venir en aide à l'alphabétisation des adultes.

La première méthode considère les TIC comme : « des instruments de fourniture potentielle et d'instruction qui aideront les personnes à acquérir les capacités liées aux notions traditionnelles de maîtrise de lecture et de l'écriture ». Pour eux, grâce à des travaux pratiques assistés par ordinateur mais aussi à d'autres ressources qui s'appuient sur des technologies plus anciennes comme la radio et la télévision, l'éducation serait plus accessible aux adultes. Ainsi, pourront-ils perfectionner leurs capacités à décoder et à comprendre un texte en prose. Ceci pourrait améliorer leur maîtrise de la lecture, et les apprenants pourront continuer à apprendre tout au long de leur vie.

Concernant la seconde méthode, ils définissent la maîtrise de la lecture comme : « un large éventail de capacités techniques et de compréhension d'un texte, qui englobent la capacité de comprendre, d'analyser, d'évaluer, de communiquer et d'utiliser l'information pour résoudre des problèmes et créer de nouvelles connaissances ». De ce point de vue, poursuivent Wagner et Kozma (2005, p.21) les TIC ne seront pas seulement un moyen de fournir des capacités de lecture, mais seront considérées comme une partie intégrante d'une société instruite et d'une économie de savoir. Ainsi, « la participation de chacun à cette société exige de posséder les capacités nécessaires à l'utilisation de la technologie considérée comme un moyen d'accéder à de produits nouveaux d'information et de connaissance, de les disséminer et d'en créer. ».

Wagner et Kozma, croient que les TIC peuvent venir au secours de l'alphabétisation, qu'elles peuvent améliorer l'éducation, lutter contre la pauvreté, instaurer l'égalité entre les sexes et enfin améliorer la santé maternelle et infantile. Qui plus est, ils pensent qu'une décennie des Nations Unies sans technologie au premier plan se réduirait tout simplement à répéter les « bienveillants efforts du passé ».

3.1.3.2 Projets et programmes pour la promotion de la femme au Sénégal

Le Rapport National du Sénégal intitulé : « Tendance récente et situation actuelle de l'éducation et de la formation des adultes » (EDFoA, 2008, p. 27) a dressé une liste des programmes d'alphabétisation dont les femmes sont les cibles prioritaires. Parmi ces programmes nous citerons :

- « **Le Programme Reflect et Alphabétisation Familiale** » initié par Alphadev. La méthode Reflect s'appuie sur l'approche participative de l'alphabétisation de l'adulte. Aphadev, conscient de l'utilité des nouvelles technologies, veut apporter sa contribution pour le développement du secteur éducatif tout en s'intéressant à la famille. Le but de l'approche selon le Rapport (2008, p.45) est : « de créer un espace où les gens se sentent à l'aise pour se réunir et discuter des questions importantes de leur vie, d'améliorer la participation significative des populations dans les décisions affectant leur vie à travers le renforcement de leur capacité à communiquer »

- Le Programme **Alpfa-femmes** est d'une durée de trois mois. Il insiste plus sur l'acquisition des compétences en matière de gestion financière, de santé, de droits et de civisme.

- Le programme **alf@net** qui porte sur l'introduction des TIC dans l'éducation des adultes avec comme matériaux de CD et des livres en langues nationales africaines. L'objectif de ce programme est d'intégrer les exigences du troisième millénaire en formant les néo alphabètes à l'utilisation de l'outil informatique.

Il nous semble important de souligner que parmi tous ces programmes d'alphabétisation, un seul qui d'ailleurs concerne notre objet d'étude (alf@net) intègre l'utilisation de l'informatique dans les programmes d'alphabétisation.

Face à l'évolution rapide du monde de la connaissance et des nouvelles technologies, quelles sont les initiatives ou stratégies prises par l'État Sénégal qui correspondent aux besoins des femmes dans ce monde en pleine mutation?

Sagna[7] (2008, p.2), souligne que le Sénégal est souvent cité en exemple pour la qualité de son infrastructure de télécommunication, grâce au rôle joué par les télécentres dans la démocratisation de l'accès au téléphone ou encore à son combat en faveur du Fonds de solidarité numérique(FNS). Le pays vit dans l'ère de l'information depuis le milieu des années 90. Pour Sagna, « l'intérêt accordé aux TIC par les autorités au plan national se manifeste également sur la scène internationale ce qui vaut au Sénégal d'être désigné comme coordinateur du volet TIC du NEPAD ».

Dans ce contexte, le Sénégal a bénéficié d'importants projets financés par les bailleurs de fonds et les organismes d'aide au développement, dans un cadre bilatéral comme multilatéral. Sagna (2008, p.17) souligne que l'initiative la plus importante de la période a été le programme financé par le Centre International de Développement (CRDI) approuvé en 1997 par le conseil des gouverneurs du Centre. D'une durée de cinq ans, mentionne Sagna, « cette initiative a contribué à l'élaboration d'une stratégie nationale dans le cadre d'un processus participatif multi acteurs, dont s'est inspirée la CEA pour aider les pays africains à élaborer leurs plans nationaux d'information et de communication ».

Ainsi, poursuit Sagna, divers projets tels les « Espaces cyber jeunes » ont été mis en œuvre dans les établissements secondaires, les centres de ressources communautaires destinées aux organisations de l'économie populaire, les antennes décentralisés du Trade Point Sénégal (TPS), l'utilisation des TIC pour la gestion des terroirs villageois ou encore le suivi genre dans les politiques en matière de TIC.

Les Etats-Unis aussi, de leur côté, à travers l'USAID, ont mis en œuvre entre octobre 2003 et janvier 2006, le projet Digital Freedom Initiative (DFI) dont le but est de mettre l'accent sur la formation des gérants de télé centres et cyber centres, des groupements féminins, des commerçants du secteur informel, etc. en vue de renforcer leurs capacités à utiliser les TIC.

La Coopération française aussi n'est pas en reste et est intervenue autour de trois programmes majeurs qui sont : le *Réseau francophone de formation à distance* (RESAFA) qui vise à

---

[7] Olivier Sagna est maître-assistant à l'école de bibliothécaires, archivistes et documentalistes (EBAD) de l 'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD). Il est aussi Secrétaire général de l'Observatoire sur les systèmes d'informations, les réseaux et les inforoutes au Sénégal. Toutes ces informations ressortent de son article : Le Sénégal dans l'ère de l'Information (1996-2006)

promouvoir l'utilisation des TIC dans le système éducatif, le projet FORCIIR a permis à l'Ecole de bibliothécaires, archivistes et documentalistes (EBAD) de déployer un dispositif de formation à distance unique en Afrique subsaharienne francophone et, plus récemment, le projet *Appui au désenclavement numérique* (ADEN) consistant à créer trois centres d'accès à Internet dans les zones rurales.

Comme vous l'aurez sûrement remarqué, tous ces programmes et projets ont été mis en œuvre par le gouvernement en partenariat avec les bailleurs de fonds, les organismes d'aide au développement, les ONG, la société civile pour atteindre les objectifs de l'éducation pour tous en 2015.

Selon le Rapport de l'UNESCO (2008, p 209), la probabilité de réaliser l'objectif relatif à l'éducation des adultes d'ici à 2015 a été évaluée dans 127 pays. Seuls vingt –six pays, situés pour la plupart en Europe centrale et orientale ou en Asie centrale, se trouvaient proche de « l'alphabétisme universel ». En revanche, aucun pays d'Afrique subsaharienne, d'Asie du Sud et de l'Ouest des Etats arabes, n'appartient à cette catégorie.

Le Sénégal, fait partie des 18 pays du cadrant II, qui ont de faibles chances d'atteindre l'objectif de l'éducation pour tous d'ici 2015.

Tous ces projets et programmes ont été élaborés à l'initiative des bailleurs de fonds et des organismes d'aide au développement, à l'exception du programme ACAIA.

Sagna souligne que :

> Dans un contexte caractérisé par l'inexistence d'une stratégie nationale, la multiplicité des initiatives, les rivalités entre bailleurs de fonds, la modestie des moyens engagés, le manque de synergie entre les actions menées voire les philosophies contradictoires les sous-tendant, l'impact de ces initiatives a été des plus faibles sans parler de leur non durabilité. Elles ont cependant contribué à vulgariser les TIC dans divers secteurs de la société et à appuyer l'intervention de la société civile dont l'attention s'est portée sur la dimension sociale et sur les processus d'appropriation de ces technologies par les groupes sociaux souvent marginalisés (femmes, jeunes, ruraux, handicapés, analphabètes, etc.).

Pour reprendre ces propos de Sagna, notons que même si une multiplicité de projets et programmes ont été élaborés par les bailleurs de fonds, les organismes pour le

développement, l'ACACIA, beaucoup reste à faire dans le domaine de l'intégration des TIC dans les programmes d'alphabétisation. Cette partie nous a aussi renseignés sur le manque de stratégie du gouvernement sénégalais, le manque de synergie dans les actions et surtout le problème de budget. En outre, le faible niveau d'instruction des femmes est un facteur qui limite leur l'accès aux technologies de l'information et de la communication.

CHAPITRE IV : QUESTIONS DE RECHERCHE

Notre première question de recherche concerne le niveau macro pour avoir des informations sur les engagements pris par le gouvernement du Sénégal pour résoudre le problème de l'analphabétisme des femmes et savoir s'il a intégré les TIC dans les programmes d'alphabétisation pour répondre aux besoins des femmes.

En ce qui concerne le niveau méso les questions de recherche (2, 3 ,4) nous aideront à investiguer le rôle que joue ANAFA dans la lutte contre l'analphabétisme des femmes et de vérifier l'utilité, l'utilisabilté et l'accessibilité de son programme alf@net par les femmes.

Au final, les questions de recherches (5, 6) nous permettront de connaître si avec les nouvelles technologies (ordinateur) les femmes apprennent mieux, participent plus à la vie culturelle, sociale, économique et politique et sont devenues plus autonomes.

4.1 Questions de recherche

1. Quels sont les programmes qui intègrent les technologies de l'information et de la communication (TIC) mis en place par le gouvernement du Sénégal pour répondre aux besoins d'alphabétisation des femmes en vue d'atteindre les objectifs de la Décennie de l'alphabétisation ?

2. Quel est le rôle de l'ONG ANAFA dans la lutte contre l'analphabétisme des femmes et ses relations avec les autorités publiques ? Quelle est l'implication de l'ONG ANAFA dans la lutte contre l'analphabétisme ? Quel rôle joue-t-elle dans l'intégration des technologies éducatives dans les programmes d'alphabétisation ?

3. Quelles sont les stratégies et les méthodes mises en œuvre par ANAFA pour répondre aux besoins des femmes en matière d'alphabétisation ?

4. Quelles sont les avantages et les limites du programme alf@net? Répond-t-il aux besoins et attentes des femmes ?

5. Comment les femmes perçoivent-elles les TIC ? Les technologies éducatives renforcent-elles les potentialités productives des femmes sénégalaises au-delà des acquis en matière d'alphabétisation ?

6. Dans quelle mesure la maîtrise de la lecture et de l'écriture par le biais du programme alf@net aide les femmes à participer à la vie sociale, culturelle, économique et politique du Sénégal ?

CHAPITRE V : DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Tout chercheur, quelque soit le domaine où s'inscrit sa recherche, a l'obligation de faire le choix épistémologique et méthodologique qui détermine sa démarche scientifique pour réaliser une recherche en Sciences Humaines.

Dans la partie qui suit, nous allons, dans un premier temps, justifier notre posture épistémologique et, dans un second temps, nous discuterons de la méthode adoptée pour l'analyse des données recueillies.

5.1 Une démarche compréhensive

Nous nous sommes interrogée sur la démarche épistémologique la plus adéquate pour progresser vers nos objectifs et avons opté pour une démarche compréhensive. Expliquer ou comprendre ? Telle est la question.

Les auteurs Leutenegger et Saada-Roberts (2002) expliquent que les recherches compréhensives prennent pour objet d'étude privilégié les phénomènes tels qu'ils se déroulent dans les situations de la vie quotidienne. Ainsi, poursuivent-elles, les démarches compréhensives, en se basant sur des procédés d'analyse qualitative, clinique et interprétative, visent le «comment» du déroulement et des transformations des phénomènes *(p.13*). Ces explications très claires de Leutenegger et Saada- Roberts, montrent que compréhension et recherche qualitatives sont proches.

Selon ces auteurs, c'est depuis une centaine d'années que le couple «expliquer –comprendre» fait l'objet d'une réflexion épistémologique en sciences humaines et sociales dans un effort de validation scientifique. Et que la dualité entre expliquer (les faits de la nature) et comprendre (les données signifiantes de l'activité humaine) remonte notamment à Dithley, à la fin du XXème siècle. Cet antagonisme affirme la différence qui existe entre les «sciences (dites) pures» c'est-à-dire: la physique, la chimie, les sciences naturelles et les «sciences molles» à savoir les sciences humaines.

Cependant, toujours selon Leutenegger et Sadaa-Roberts, cet antagonisme est dépassé grâce aux travaux de Vygotsky, Weber ou encore Piaget. Pour ce dernier: «explication et compréhension» constituent deux aspects de la connaissance scientifique «irréductible mais indissociable» (Piaget, 1967, p.1135, cité par Leuteunegger et Sadaa- Roberts, 2002, P.9).

Charmillot et Seferdjeli (2002, p 187) quant à elles, précisent que le travail de construction propre à la compréhension suit un mouvement de va-et-vient, au sens où il implique tant des procédures inductives que déductives. Ce faisant, le chercheur s'implique dans la recherche, mais ne reste pas à l'extérieur.

Pour paraphraser les mots de Dépelteau (2003, p.19) nombre de chercheurs en sciences humaines recourent à cette démarche scientifique dite hypothético-déductive, considérée actuellement et sans aucun doute comme «l'un des principaux quasi-paradigmes méthodologique des sciences humaines». Car, poursuit l'auteur, dans cette démarche, d'une part, «les faits sont regroupés d'après l'hypothèse de la recherche, selon qu'ils la corroborent ou la réfutent». D'autre part, le chercheur peut user de diverses méthodes de collectes de données comme : l'observation, l'entrevue, le récit de vie, l'analyse statistique et autres.

Dans le cadre de cette recherche, nous optons plutôt pour la démarche compréhensive qu'explicative. Notre choix n'est pas innocent. Car nous cherchons surtout à comprendre ce phénomène social qu'est l'analphabétisme des femmes dans les pays en voie de développement et plus particulièrement au Sénégal. En outre, nous tentons de trouver des solutions pour éradiquer ce fléau.

Dans cette perspective, notre devoir pour cette recherche est de comprendre la vérité, la raison s'il y en une, du faible taux d'alphabétisation chez les femmes sénégalaises. Malgré des projets et programmes mis en place depuis cinq décennies, les résultats restent minces. Nous voulons aussi comprendre les opportunités que les technologies éducatives pourraient apporter aux programmes d'alphabétisation des femmes sénégalaises.

L'ossature de notre démarche scientifique se présente de la manière suivante:

Dans un premier temps, pour élaborer notre sujet de recherche, nous avons fait une recherche bibliographique en repérant et rassemblant des ouvrages théoriques, des articles, des rapports nationaux, internationaux qui nous permette d'obtenir des informations pertinentes relatives à l'ampleur de l'analphabétisme dans le monde et plus particulièrement au Sénégal.

Nous avons commencé par une recherche élargie sur le thème de l'alphabétisation en général, à savoir les rapports internationaux de l'UNESCO, les rapports nationaux de la République du Sénégal, les textes des conférences internationales sur le sujet Jomtien (1990), Caire (1994), Beijing (1995), CONFINTEAV(1997), Dakar(2000), OMD(2003), CONFINTEA IV (2009)

qui ont aussi abordé l'éducation des adultes dans son ensemble. Nous avons aussi recherché des documents sur la situation des femmes dans le monde, plus particulièrement sur l'éducation générale en Afrique, notamment au Sénégal. Nous avons également cherché des éléments dans la Constitution sénégalaise, des articles sur le droit national à l'éducation (article 22), le droit sur l'égalité devant la loi de tous les citoyens sénégalais sans discrimination de sexe, de race, de religion (article 1).

La recherche sur Internet nous a beaucoup apporté car elle nous a permis de prendre connaissance de documents d'auteurs sénégalais qui ont traité les points les plus sensibles de l'alphabétisation : les problèmes du budget, les enjeux et les obstacles liés à l'alphabétisation, les conditions dans lesquelles les cours d'alphabétisation sont suivis par les femmes. À la fin de notre première recherche bibliographique, notre liste n'étant pas exhaustive, nous possédions assez de documents qui nous permettaient de traiter notre objet de recherche. En plus de cette recherche bibliographique sur le thème de l'alphabétisation, une large documentation a été tirée de revues, de livres, d'articles traitant des nouvelles technologies. En particulier les livres tels que : «***Les nouvelles technologies au service de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes: les perspectives dans le monde***» de Daniel A. Wagner et Robert B.Kozma et «***L'intégration pédagogique des TIC en Afrique: Stratégies d'action***» sous la direction de Thierry Karsenti, nous ont été très utiles tout au long de notre travail pour mieux comprendre l'intégration des TIC dans l'éducation.

De nombreuses recherches sur le thème des TIC ont été effectuées sur Internet, base de données ; les sites http://www.apc.org/fr, http://www.africanti.org/; http://www.osiris.sn/ ; www.reatice.org; en raison de l'importance des documents qu'ils contiennent sur les NTIC en Afrique.

Nous avons récolté des données sur le terrain. Ce faisant, deux sources nous ont été indispensables : l'observation participante et l'entretien. L'usage de ces méthodes devrait, selon nous, favoriser l'accès à toute une panoplie d'informations brutes de type qualitatif récoltées directement auprès des acteurs de l'association ANAFA.

5.1.1 L'observation participante

Pour paraphraser Dépelteau (2003, p.337) l'observation est un mode d'investigation direct. Etant plus proche de la méthode expérimentale que de l'entrevue, elle se fonde plus sur

l'observation du comportement des individus et de phénomènes étudiés. Elle est directe car comme le souligne Dépelteau : « le regard du chercheur porte sur les phénomènes eux-mêmes et non sur les perceptions de phénomènes par des enquêtes. ».

Généralement, on l'associe à une série de recherche qui vise à comprendre, à saisir des phénomènes sociaux. Et dans le cadre d'une observation participante, le chercheur voulant comprendre ce qui se passe à l'intérieur, s'insère dans la communauté, se mêle à leur vie quotidienne tout en essayant de les perturber la moins possible

Notre étude de terrain s'est déroulée au Sénégal, lors d'un stage en juillet 2008 au sein de l'ONG ANAFA. L'objectif était de comprendre le mode de fonctionnement de l'association, mais aussi mettre à contribution l'ensemble de nos connaissances acquises lors de notre première année de formation.

Comme le souligne Dépelteau (2003, p.336) *« en recourant à ce mode d'investigation du réel, le chercheur observe donc l'individu ou le groupe en pleine action, dans son milieu de vie*».

Pour recueillir des informations indispensables, nous avons participé aux activités quotidiennes pour comprendre de l'intérieur, en vivant pendant un temps plus ou moins long avec les acteurs de l'ONG ANAFA. «En participant à la vie des individus étudiés et en délaissant l'extériorité du chercheur privilégié par la science positive et le positivisme, le chercheur pense qu'il augmente ses chances de bien comprendre le sens de leurs actions (Dépelteau, 2003, p.342)

L'observation participante nous a permis une réelle immersion, dans un contexte culturel régissant l'objet de notre étude et nous a permis de comprendre le fonctionnement de l'association et la lutte qu'elle mène pour l'éradication de l'analphabétisme. Nous avions essayé de comprendre le dispositif d'apprentissage alf@net et de nous interroger sur son utilité, son utilisabilté et son acceptabilité pour l'apprentissage des femmes. Notre but était de recueillir le maximum d'information sur la complexité du sujet de l'alphabétisation. Nous avons souhaité connaître le point de vue des acteurs dans le domaine de l'alphabétisation et les enjeux de l'intégration des TIC dans les programmes d'alphabétisation.

Toutes ces informations récoltées, nous ont permis dans un premier temps de formuler nos questions de recherches. Dans un second, nous avons formulé nos questions de recherches en donnant des réponses provisoires, tout en nous basant sur notre cadre théorique.

5.2 L'Echantillonnage

Comme le démontre Dépelteau (2003) la représentation de l échantillon n'est jamais parfaite dans la mesure où, un échantillon n'a « jamais exactement les mêmes caractéristiques que sa population mère ». Ceci dit, un échantillon comporte toujours une marge d'erreur qui doit être la plus faible possible.

Toutefois, il existe deux sortes de techniques d'échantillonnage: les techniques probabilistes et les techniques non probabilistes. Selon l'auteur déjà cité : « les premières se distinguent des deuxièmes car elles se fondent sur le hasard et permettent d'estimer l'erreur d'échantillonnage. ».

En faisant recours aux techniques probalistes, c'est le hasard qui va déterminer le choix des unités de la population mère et le chercheur peut estimer sa marge d'erreur.

Cependant il existe six techniques d'échantillonnage probalistes :

- **L'échantillon du hasard simple** : le chercheur saisit au hasard les unités de son échantillon parmi toutes les unités de la population.
- **L'échantillon de hasard stratifié** : cette technique est utilisée lorsque l'on veut comparer le comportement de deux groupes différents selon l'âge, la religion, l'appartenance ethnique.
- **L'échantillon en grappes (ou « échantillon en faisceaux »)**

Comme le souligne Dépelteau (2003, p.219) :

> La technique d'échantillonnage par grappes est fort pratique lorsqu'on ne dispose pas d'une liste complète et numérotée des unités de la population mère. Elle sera également fort appréciée si la recherche est limitée par des contraintes de déplacement, de coût ou de temps. De plus, si on se livre à une observation à grande échelle, il peut être indiqué de recourir à la technique de l'échantillon en grappes plutôt qu'à la technique de hasard simple ou stratifié.

- **L'échantillon systématique probaliste :** c'est une technique qui consiste à tirer au hasard le nombre requis d'unités non numérotées à partir d'une liste établie.
- **L'échantillon à plusieurs degrés :** c'est un assemblage d'autres techniques d'échantillonnage et l'assemblage se fait selon les besoins du chercheur.

Parmi toutes les techniques probalistes énumérées, nous optons dans le cadre notre recherche pour l'échantillon en grappes pour des raisons évoquées plus haut pour deux raisons.

D'une part, notre public cible est assez large et très hétérogène, qui fait que nous ne disposons pas d'une liste complète et numérotée pour les interroger. D'autre part, cette technique nous permet de contourner des contraintes géographiques, économiques et temporelles, car notre recherche est limitée par des contraintes de déplacement, de coûts et de temps.

Notre échantillon est composé de **4 formateurs** de l'ONG ANAFA et de **4 femmes néo alphabètes** qui ont suivi la formation alf@net. Ils sont tous d'origine sénégalaise mais résident dans des régions différentes.

Les formateurs sont tous des militants de engagés pour la promotion des langues nationales, la lutte contre l'analphabétisme et pour la promotion du statut socio-économique des femmes. Ils ont des années d'expériences dans le domaine de la formation d'adulte, de l'animation et du volontariat.

Les femmes interrogées ont une moyenne d'âge de trente ans, elles sont toutes mariées avec des enfants. Elles appartiennent toutes à des groupements de promotion sociales. En ce qui concerne leur statut professionnel, l'une des femmes est monitrice dans un centre de jeunes filles, une autre, est animatrice à la Radio Télévision du Sénégal, et les deux dernières sont des commerçantes.

Pour recueillir les données, nous avons utilisé, comme modes d'investigation, un guide d'entrevue construit sur la base de l'opérationnalisation de notre cadre théorique. Comme annoncé plus haut, pour contourner des contraintes temporelles, et ne pouvant pas nous rendre sur place pour des raisons économiques pour faire passer les entretiens comme il se doit, nous avons utilisé la manière la plus usitée c'est-à-dire le mail sur internet. Les informations ont été complétées par nos acteurs par téléphone.

L'anonymat a été requis pour tous et c'est pour respecter cet anonymat que nous avons donné des prénoms fictifs à nos interviewés.

5.3 L'analyse de contenu

Pour traiter les données recueillies des entretiens, nous avons recouru à l'analyse de contenu. Cette dernière est une méthode qui vise à découvrir d'une manière objective la signification d'un message. Elle est une observation indirecte dans la mesure où, contrairement à la méthode expérimentale où le chercheur fait directement ses observations dans un laboratoire, une analyse de contenu permet au chercheur de faire ses recherches d'une manière indirecte, au moyen des documents. Cette méthode va nous offrir une liberté d'interpréter les documents tout en gardant notre sens critique et notre objectivité car il y a des risques. Comme le souligne Dépelteau (2003) :« le chercheur peut être amené à prendre la réalité pour ce qui peut être annulé ou atténué si le chercheur demeure toujours conscient qu'il analyse une représentation subjective d'une réalité et non la réalité elle-même» (p.313). Nous devons nous méfier de nos propres préjugés qui peuvent influencer notre interprétation des documents. Pour l'auteur, il est recommandé de bien situer les discours soumis à l'analyse, tout en recourant tant à des critiques externes que de sincérité et d'exactitude en se posant souvent les questions suivantes: Qui parle ? Pourquoi disent-ils cela ? Quels sont les intérêts ? En tenant compte de ces questions poursuit l'auteur, en se livrant à une critique de sincérité et d'exactitude des documents, on risque moins de prendre des «vessies pour des lanternes».

S'inspirant de l'analyse de contenu de l'Ecuyer, Dépelteau présente les cinq étapes de l'analyse de contenu auxquelles nous allons nous recourir pour traiter les données suscitées à travers les entretiens.

Etape 1	**Recueillir, préparer, classer et évaluer le matériel à analyser**
Etape 2	**Lectures préliminaires**
Etape 3	**Choix et définitions des codes**
Etape 4	**Processus de codage des documents**
Etape 5	**Analyse et interprétation des résultats**

Tableau 1: ***Etapes de la méthode d'analyse de contenu :*** **(Dépelteau, 2003, p30)**

5.3.1 Etape 1: Recueillir, préparer, classer et évaluer le matériel à analyser

Nous avons construit trois guides d'entretiens pour les acteurs d'ANAFA. Le premier guide s'adresse au Secrétaire Exécutif National de l'ONG ANAFA : le concepteur du programme alf@net. Le but de cet entretien était d'avoir des informations sur la relation entre l'ONG ANAFA et le gouvernement du Sénégal, les objectifs et l'avenir du projet alf@net. Le deuxième guide d'entretien était attribué aux formateurs pour savoir leur compétence en informatique, leur motivation pour former des néo alphabètes, les avantages du programme alf@net et enfin leur avis sur la formation des femmes en informatique. Le troisième guide était destiné aux «apprenantes » dont l'objectif est d'avoir des informations sur leur situation professionnelle, l'utilité du programme et leur ressenti respectif.

Les informations nous sont parvenues par la communication asynchrone (mail) et synchrone (téléphone), donc nous n'avons pas fait de retranscription des entretiens.

Une fois tous les entretiens à notre disposition, nous les avons préparés et classés en les numérotant de manière à en faciliter l'analyse. Cette identification nous facilitera la tâche à la troisième étape lorsque nous devrons coder leur contenu.

5.3.2 Etape 2: Lectures préliminaires

Une fois que nous possédions tous les documents à analyser, cette étape consiste tout simplement à les lire à plusieurs reprises. Comme le fait remarquer Dépelteau (p.304) « le but de cet exercice est simple: prendre connaissance du contenu du matériel avant de l'analyser d'une manière plus rigoureuse et systématique ». Et pour l'Ecuyer cité par Dépelteau, « c'est une première familiarisation avec le matériel, une sorte de "pré analyse" pour en dégager une idée du "sens général", certaines " idées forces" permettant d'orienter l'ensemble de l'analyse subséquente pour atteindre les objectifs visés ».

Ce faisant, nous avons lu et relu chaque entretien entièrement afin d'avoir une vision globale du contenu des textes et d'identifier les catégorisations ou les unités de sens. Nous avons repéré les passages pertinents des entretiens qui concernent nos indicateurs retenus et ce qui nous a permis de dégager les premières idées qui mèneront plus tard à des généralisations.

5.3.3 Etape 3: Choix et définitions des codes.

Dans cette étape nous devons lister codes ou unités de sens de nos entretiens en lisant et relisant les documents à plusieurs reprises. Comme le définit Dépelteau (p.204) « un code est un symbole appliqué à un groupe de mots permettant d'identifier, de rassembler et de classer les différentes informations obtenues par l'entrevue, observation, ou tout autre moyen ». Le but de cet exercice est comme l'indique l'Ecuyer, est « une sorte de «pré analyse» pour en dégager une idée «sens général» certaines «idées forces» permettant d'orienter l'ensemble de l'analyse subséquente pour atteindre les objectifs visés» (cité par Dépelteau, p.305)

Et comme nous avons opté pour une démarche hypothético-déductive, le but de celle-ci, pour cette étape est de repérer les indicateurs élaborés lors de l'opérationnalisation de notre cadre théorique dans les documents à analyser.

Le choix de nos catégories principales ont été inspirées directement par nos questions de recherche

Voici un tableau qui récapitule les dimensions retenues, les codes et leurs indicateurs.

Dimension	**Codes**	**Indicateurs**
1 Engagement de l'ONG ANAFA et du Gouvernement Sénégalais.	**EAG**	objectifs /activités/collaboration/soutien financier
2. Conception Programme alf@net	**CPA**	objectifs / matériel / module/Stratégie pédagogique/périodicité
3. Utilité, Utilisabilité du programme alf@net	**UP**	Perception des nouvelles technologies, valeur ajoutée, alf@net nouvelle méthode d'alphabétisation
4. Résultats après la formation	**EPA**	compétences acquises après la formation / difficultés /pérennisation du programme alf@net
5. Ressenti des femmes	**RF**	Sentiment de fierté, d'estime de soi, changement de statut social

Tableau 1: Dimension, codes et indicateurs

- **Dimension 1 : Engagement de l'ONG ANAFA et le Gouvernement du Sénégal**

Cette dimension va nous permettre d'avoir plus d'information sur les objectifs de l'ONG ANAFA et leur engagement dans la lutte contre l'analphabétisme des femmes. Elle nous aidera aussi à répondre à nos questions de recherche **1 et 2** à savoir si les politiques et programmes mis en œuvre par le gouvernement du Sénégal intègrent les TIC pour répondre aux besoins des femmes en matière d'alphabétisation et si l'ONG ANAFA reçoit une aide du gouvernement

- **Dimension 2 : Conception du programme Alf@net.**

Les informations recueillies des entretiens vont nous permettre d'en savoir plus sur le didacticiel, sa conception, ses objectifs. Nous aimerions aussi avoir plus de renseignements sur les stratégies pédagogiques utilisées pour former les femmes. Ces renseignements vont nous permettre de répondre à notre question de recherche **3** : **Quelles sont les stratégies et les méthodes mise en œuvre par ANAFA pour répondre aux besoins des femmes ?**

- **La dimension 3 : Utilité et Utilisabilité du programme Alf@net**

Cette dimension consiste à recueillir l'avis des acteurs d'ANAFA sur l'utilité, l'utilisabilité et l'accessibilité de ce programme dans le but de voir si c'est un outil innovant pour les femmes a répondu à leurs besoins, et si elles parviennent à suivre les cours à leur rythme et comment en assurer sa pérennité. Les données obtenues lors des entretiens, vont nous aider à répondre à nos questions de réponses **4 et 5** à savoir : Quelles sont les avantages et les limites du programme alf@net? Répond-t-il aux besoins et attentes des femmes ? Comment les femmes perçoivent-elles les TIC.

- **La dimension 4 Résultats après la formation**

Cette dimension va finalement nous apprendre ce que la formation a changé au statut social des femmes et les difficultés qu'elles ont rencontrées pendant la formation. Elle nous aidera aussi à répondre à notre question de recherche **6 :** si les technologies éducatives renforcent les potentialités productives des femmes sénégalaises au-delà des acquis en matière d'alphabétisation ?

- **Dimension 5 : Ressenti des femmes après la formation.**

Cette dimension va nous aider à savoir si les femmes ont le sentiment d'avoir appris quelque que chose qui va prendre de plus en plus d'importance dans leur vie quotidienne de tous les jours. Elle nous aidera aussi à répondre à notre question de recherche **7** à savoir **:** Dans quelle mesure la maîtrise de la lecture et de l'écriture par le biais du programme alf@net aide les femmes à participer à la vie sociale, culturelle, économique et politique du Sénégal ?

5.3.4 Etape 4: Processus de codage des documents

Cette étape consiste à codifier nos documents en nous référant à notre liste des codes. Ce faisant, nous allons classifier les différents énoncés pertinents qu'on retrouvera dans les entretiens. Cette phase est fondamentale pour l'analyse de contenu qui, comme nous l'avons évoqué plus haut, vise à découvrir de manière objective la signification d'un message. Elle nous offre aussi la liberté d'interpréter les documents tout en gardant notre sens critique et notre objectivité.

Voici donc la dernière version de notre grille d'analyse selon les différentes dimensions choisies.

Grille d'analyse : Engagement de l'ONG ANAFA et du Gouvernement du Sénégal

1 : Engagement de l'ONG ANAFA : Avoir un avis sur l'engagement de l'ONG ANAFA et sa collaboration avec les politiques du gouvernement dans le domaine de l'éducation	
Objectifs	**Omar** : *« ANAFA est une association volontaire à but non lucratif »* **Omar** *: « L'objectif de l'ANAFA est d'accompagner et de participer aux efforts du développement des populations sénégalaises »*
Activités	**Omar**: *«Les localités et pays d'interventions : les 14 régions du Sénégal, le Mali, Guinée Conakry, Gambie, Mauritanie, et Guinée Bissau »* **Omar** *: « Les activités que nous menons : application des nouvelles technologies, alphabétisation, arts graphiques, promotion, équité de la femme »*
Collaboration avec le gouvernement	**Omar :** « *Oui nous collaborons avec le gouvernement du Sénégal, nous sommes impliqués dans la définition des politiques d'Education »*
Actions	**Omar** *: « ANAFA oriente ses actions vers les approches alternatives et innovantes en terme d'éducation des adultes, en mettant en avant les langues nationales »*
Soutien financier du gouvernement	**Omar*: « Non »***

Grille d'analyse : Conception du programme Alf@net

2 Information sur la conception du programme alf@net	
Objectifs:	**Omar** *: «L'objectif du programme est de permettre au néo alphabètes (surtout les femmes) d'utiliser l'ordinateur dans leur langue nationale.»* **Omar** *«Il y a aussi l'objectif de montrer l'efficacité de l'approche Alf net pour l'éducation des adultes en Afrique et la réduction de la fracture »* **Bintou** *: « Contribuer au développement humain durable des populations sénégalaises, travers la formation l'animation, la recherche, la production et l'édition »*
Matériel	**Bintou :** *« D'une salle de formation équipée »* **Abou** *: « Ordinateurs, caméras, tableaux, padex, vidéoprojecteurs, écrans »A* **Khali** *: « ANAFA dispose de son propre matériel de formation et de sa logistique que nous utilisons pour nos sessions de formation »*
Langue d'apprentissage	*Omar : « Les langues en synergie avec le français »* *Bintou : « le wolof pour les néo alphabétes »*
Périodicité	**Abou** *: « La durée varie selon les programmes et les besoins exprimés par les bénéficiaires soit 2 à 6 mois »* **Bintou** *: « Cinq mois raison de 6 heures par semaine et par auditeurs »* **Khali** *: « Une session de formation alf@net dure quatre mois et, la périodicité dépend du programme ANAFA »*
Logiciels utilisés	***Omar*** *: « Nous travaillons avec des logiciels libres et aussi avec Adobe Acrobat »*
Stratégie pédagogique :	**Abou :** *«Etude de milieu, recensement des besoins, définition du calendrier, du quantum horaires, du crédit, des jours et heures de cours, usage de méthode participative et conscientisante »* **Khali:** *«Utilisation de logiciel ludo éducatifs comme « souriklik et Typing»* **Bintou***: «Théorie et pratique sur l'informatique»*

Grille d'analyse : Utilité- Utilisabilité du programme Alf@net

3. Avis des acteurs pour savoir la perception des femmes sur les nouvelles technologies	
Perception de cette innovation	**Abou** *: « de nouveaux moyens d'information et de communication sine qua non du développement »* **Khali**: *«Les femmes semblent bien conscientes des avantages que les nouvelles technologies peuvent leur procurer et leur engouement pour le programme alf@net le montre (plus de 100 femmes ont suivi la formation dans les principales régions du pays)»* **Bintou** *«Une bonne perception surtout qu'elle peut permettre de se mettre en lien avec leurs partenaires et par exemple écouler des produits.»*
Valeur ajoutée pour les femmes	**Abou** *: « la possibilité pour elles d'acquérir de nouvelles compétences en informatique, de mieux s'insérer dans le tissu socioéconomique et culturel, de s0autonomiser et de s'affirmer davantage »* **Khali** *: «La principale valeur ajoutée de cet outil est de faire sortir les femmes de l'exclusion ou de leur situation d'analphabète qui les confinait dans ce siècle de ces nouvelles technologies de l'information et de la mondialisation.»* **Bintou** *: « Accéder à Internet, lire. Écrire et calculer électroniquement, recherche rapidement sur le net »*
Alf@net: meilleur méthode d'alphabétisation	**Abou** *: « le programme alf@net vient à son heure, pour être de nos jours, l'une des meilleures méthodes d'alphabétisation »* **Khali** *: « C'est une nouveauté dans le champ dans le champ de l'alphabétisation »* *: « C'est une bonne méthode de formation et de consolidation des acquis en alphabétisation, lire et surtout écrire deviennent rapide »*
Pérennisation du programme	**Omar** ***: «*** *A la suite du projet, il appartiendra alors aux formateurs et aux organisateurs partenaires de prendre en charge des formations subséquentes pour atteindre un plus grand nombre de femmes néo-alphabétes »* **Ayou** *: « Remplacer les parcs d'ordinateurs »* **Abi** *: « Qu'elle soit plus vulgarisée pour toutes les femmes puissent en bénéficier comme celles qui sont dans les villages »* **Ata** *: «Peut être y ajouter d'autres modules comme PowerPoint ou Excel dans le programme alf@net »*

Grille d'analyse : Résultats après la formation

4. Résultat après la formation : Qu'est ce que la formation a apporté ses femmes	
Avis sur la formation :	**Ata** : « L'ordinateur est entré dans tous les foyers et ne pas savoir s'en servir serait une façon de s'isoler » « Le programme qui permet de se former sans forcément savoir lire et écrire en français ne peut être que bénéfique » : *«Nous avons trouvé la formation abordable et adaptée pour tout ceux qui ont au moins été alphabétisés dans leur langue.»* **Ayou**: « Elle est d'une importance capitale » *«La formation n'était pas difficile. Je trouve l'ordinateur est un moyen d'apprentissage très performant et très facile.»* **Nabou**: *«La formation alf@net est une bonne chose surtout pour les femmes car elles n'ont pas toujours les moyens de profiter de ce genre de formations qui coûtent cher et qui se font seulement en français alors qu'au Sénégal on sait que les femmes sont nombreuses à ne pas suivre des études poussées»*
Compétences acquises :	**Ayou** : «*Je connais maintenant les bases de l'informatiques à travers les modules du cours. J'ai de nouvelles connaissances de gestion de ressources humaines.» « je peux saisir les procès verbaux de nos réunions »* **Abi**: «*Avant, je ne pouvais rien faire avec l'ordinateur, maintenant, je sais faire un traitement de texte (exemple: faire une facture avec Word) et je sais aussi insérer une photo dans un texte, je sais comment aller sur le net avec Firefox et visiter des sites».* **Nabou**: «*J'ai appris à utiliser l'ordinateur ici et tout avec.»* **Ata**: «*Je peux maintenant faire des traitements de texte, je connais le Web, j'ai un mail et je corresponds avec les partenaires qui nous aident à travers Internet.»*
Difficultés rencontrées :	**Ata**: *«L'éloignement du lieu de formation qui m'obligeait à prendre chaque jour les transports en commun, ce qui causait souvent mon arrivée en retard.»* **Ayou** : *«Il n y avait pas assez d'ordinateurs alors que le nombre de femme est pléthorique.»* **Abi** : *«Je n'ai pas rencontré de difficultés, tout s'est très bien passé. Je crois qu'on ne peut plus parler d'apprentissage sans parler d'ordinateur, c'est le meilleur moyen pour apprendre.».* **Nabou** *: « part les problèmes visuels avec l'ordinateur »*

Grille d'analyse : Autonomie

6. Autonomie des femmes : Nous aimerions connaître la réaction des femmes apprenantes après cette formation spécifique et si elles ont, le cas échéant, obtenu un nouveau statut social	
Intégration sociale :	**Ata : «***L'ordinateur me permet de gagner beaucoup de temps dans l'organisation de mon travail. Je suis plus impliquée dans l'éducation des enfants davantage sensibilisée à la santé et au bien être.»* **Ayou** : *«J'ai plus de responsabilités. Cette formation a changé beaucoup de chose dans mes activités. Je parviens à mieux gérer mon groupement, à mieux conseiller et éveiller les femmes sur leurs droits en tant que citoyenne, sur la santé. J'organise des réunions, j'ai une position avant-gardiste de mon groupement »* **Abi*:*** *«Je suis la présidente de mon groupement que je représente en général au rencontres et je crois que je parviens à remplir ces fonctions sans problèmes.»* **Nabou*:*** *«Maintenant, dans mon quartier on m'associe à beaucoup de choses»*
Confiance en soi :	**Ata :** *«Oui, avoir le sentiment d'avoir appris quelque chose qui prendra de plus en plus d'importance dans notre vie de tous les jours.»* **Ayou** *: «Je suis vraiment fière. Car je n'ai plus peur de l'ordinateur. Ma fierté c'est surtout d'être utile à d'autres femmes.»* **Abi***: «Je suis très fière car j'avoue que j'ai toujours envié les femmes que je voyais utiliser l'ordinateur tout en pensant que mon niveau d'étude très bas ne me permettrait jamais de pouvoir apprendre à l'utiliser un jour.»* *«Apprendre à utiliser les outils modernes comme tout le monde doit être une ambition pour toute femme qui s'active dans le développement à la base comme nous le faisons dans nos groupements, dont la principale raison d'être est la promotion et l'épanouissement de la femme.»* **Nabou***: «Cette formation m'a donné envie de changer de métier, mais je n'ai plus l'âge.»*

5.3.5 Etape 5: Analyse et interprétation des résultats

Nous avions expliqué plus haut que nous allons recourir à l'analyse de contenu pour traiter les données recueillies lors des entretiens. C'est une méthode qui vise découvrir la signification d'un message. Toutefois, les données prélevées de l'analyse de contenu peuvent être quantitative ou qualitative. Dans le cadre de notre étude, notre analyse portera sur l'analyse qualitative qui consiste décrire les significations des nos unités de sens regroupées dans les dimensions respectives. Cette méthode va nous offrir une liberté d'interpréter les documents tout en gardant notre sens critique et notre objectivité.

CHAPITRE VI : ANALYSE DES DONNEES

6.1 Description des acteurs

6.1.1 Description des formateurs

Trois formateurs ont participé aux entretiens : deux hommes et la seule femme formatrice du programme alf@net.

Bintou a 31 ans, célibataire elle habite la ville de Saint Louis. Elle a suivi ses études supérieures à l'Ecole Nationale de l'Economie Appliquée (ENEA) à Dakar et à l'Université de Cheikh Anta Diop de Dakar. Elle a deux diplômes de Brevet de Technicien Supérieur **(BTS**) en Animation Développement et en Education Non Formelle. Dans son parcours professionnel, elle est formatrice depuis 1995. Elle est facilitatrice en alphabétisation, formatrice de formateurs en alphabétisation, en informatique français et wolof. Elle est animatrice et sensibilise les femmes sur les droits de la famille. Compétente en animation, elle organise et gère des activités des groupements de promotion des femmes. Elle élabore et exécute des projets et programmes de développement, évalue et supervise des programmes d'alphabétisation. Elle est polyglotte, maîtrise plusieurs langues (soninké, wolof, français, espagnol et anglais). Elle a des connaissances en Word, Excel, Internet. Ses motivations en tant que formatrice font qu'elle est une militante pour la promotion des langues nationales, du statut socio-économique donc lutte contre le fléau de l'analphabétisme féminin: *«Des motivations personnelles, mais surtout de militante engagée pour la promotion des langues nationales, pour la lutte contre l'analphabétisme et pour la promotion du statut socio-économique des femmes»*.Actuellement, elle présidente de la section régionale d'ANAFA à Saint Louis et est vice-présidente à ANAFA.

Khali : 48 ans, est marié avec un enfant. Il est domicilié à Dakar. Il est formateur pour le programme alf@net depuis la création. Il faut préciser que dans sa stratégie, l'ANAFA a toujours disposé au niveau de ses ressources humaines, de formateurs polyvalents (informatique, batik, vidéo,) formés au niveau interne et pouvant être opérationnels à tout moment. Pour son parcours professionnel, il a toujours travaillé pour l'ANAFA depuis la naissance de l'ONG. De ce fait, il a bénéficié de nombreuses formations tant sur le plan de l'andragogie (pédagogie de l'adulte) et de l'animation (au niveau de l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée – ENEA -), que sur le plan technologique avec des partenaires

techniques de l'ANAFA (formation de formateur en maintenance informatique, prise de vue et montage vidéo, réalisation de documentaire, …) en tant que membre de l'ANAFA, il est un militant de l'éducation des adultes et, l'accessibilité pour tous au savoir est un combat qui l'intéresse depuis longtemps.

Il est un technicien formateur en bureautique, en maintenance informatique, technique de prise de son et édition audio, montage vidéo numérique, et musique assistée par ordinateur, formateur à alf@net. Il utilise principalement l'outil informatique et les différentes possibilités offertes par la technique du numérique (ordinateur, caméra, photo, vidéo projecteur et le web) et du matériel didactique conçu par l'ANAFA et, de plus, adapté aux préoccupations des cibles qui sont en général alphabétisées dans leurs langues maternelles.

Abou: Marié, avec quatre enfants, il habite la région de Thiès. Il a fait des Etudes Techniques Supérieures en Education-Développement, Animation (BTS/ EDA) à l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée (ENEA) de Dakar. Dans son parcours professionnel, il est formateur depuis 1994 après 4 ans de service comme facilitateur. Il est aussi formateur d'une dizaine de néo-alphabètes en langue nationale Wolof, formateur de volontaires de l'ASDEC en Activités socioculturelles et concepteur de son Manuel de formation en Activités socioculturelles à l'intention des élèves des Ecoles Communautaires de base. Il a participé à plusieurs Journées de «renforcement» de capacités, de Séminaires de partage d'expériences, d'évaluations de programmes ou projets d'éducation, de formation, d'alphabétisation et d'Ateliers d'Expressions Orales et ou Ecrites. En outre, il est un consultant-intervenant, également superviseur et volontaire de l'éducation de base pour le compte de plusieurs associations, ONG, Sociétés de développement et autres structures.

En ce qui concerne ses motivations personnelles en tant que militant des langues nationales, elles sont une ferme volonté de mettre ses modestes compétences et connaissances au service des populations de base pour leur développement intégral. Il possède des compétences informatiques en : Word, Excel, Power point, Publisher, Access, Photoshop et utilise des ordinateurs, caméras, logiciels, vidéoprojecteurs, etc.

Synthèse :

Comme nous l'avions expliqué dans la partie théorique, l'intervention de l'ONG ANAFA dans le domaine de la formation d'adulte s'appuie sur une démarche participative dénommée

F.A.R.E (formation, animation, recherche et édition). Ces activités sont assurées, pour la plupart, par des volontaires.

Nos interviews ont montré que les formateurs sont tous des militants pour la promotion des langues nationales, du statut socio-économique et de la lutte contre le fléau de l'analphabétisme des femmes. Ils sont tous des formateurs d'adultes et disposent tous d'un bagage intellectuel pour assurer la formation des femmes pour le programme alf@net.

Leur formation dans le cadre du programme alf@net est assurée par le concepteur et se fait sous forme de session au niveau de l'ANAFA. La formation des formateurs est assurée par le concepteur d'alf@net, sous forme de sessions internes au niveau de l'ANAFA.

6.1.2 Description des femmes

Quatre femmes ont accepté de répondre à notre *Guide d'entretien*. Elles étaient invitées à nous donner de plus amples information sur leur identité, leur langue maternelle, le niveau scolaire et enfin leur motivation à vouloir suivre la formation du programme alf@net.

Ata 32 ans, est mariée, elle a trois enfants. Sa langue maternelle est le **sérère** mais, elle parle aussi **wolof** et français. En ce qui concerne son activité professionnelle, elle est monitrice dans un Centre de formation pour les jeunes filles domestiques à Dakar.

En ce qui concerne son niveau scolaire, Ata avait déjà été alphabétisé à l'ONG ANAFA. Par le biais de son mari qui est formateur à ANAFA, elle s'est inscrite à la formation alf@net. L'objectif est comme elle l'explique d'*«apprendre à manipuler l'ordinateur et éventuellement être plus performante dans mes activités (formation des jeunes filles)*". Comme c'est une formation d'adulte, Ata avait la possibilité de choisir les jours et les heures de cours selon sa disponibilité, ce qui lui permettait d'y aller après la plupart de ses activités professionnelles.

Ayou53 ans, mariée elle a 9 enfants. De langue maternelle **pulaar**, elle parle s'exprime bien en **wolof** et en **français.** Elle a été scolarisée et a arrêté en 5ème secondaire. Par rapport à ses activités professionnelles, elle est animatrice à la radio télévision du Sénégal de Thiès. En outre, elle est formatrice en langue nationale au Centre d'appui à la formation professionnelle de Thiès. Elle est inspectrice et supervise une vingtaine de classe dans la commune de Thiès dans les différentes langues nationales.

Pour ses motivations personnelles, elle a été envoyée en tant que Présidente de son groupement de promotion féminine (GPF) qui s'appelle la «Voix du Peuple» pour suivre la formation. Car ANAFA est partenaire avec les groupements de promotion des femmes (GPF). Cependant, après la formation, elle doit servir de relais pour former toutes les autres femmes du groupement à l'ordinateur. Elle est aussi membre de l'Association pour la renaissance Nationale du Pulaar. Les langues nationales représentent beaucoup pour elle.

Si elle a accepté de suivre le programme alf@net, c'est que l'ordinateur est d'actualité et elle a voulu le découvrir, l'apprendre, le comprendre. C'est un outil qui lui permet aussi d'être au diapason et de devenir un citoyen universel apprendre à manipuler l'ordinateur et éventuellement être plus performante dans ses activités de formatrice d'adultes.

Elle n'a pas de problème d'organisation pour suivre les cours et l'explique ainsi : *«C'est une formation d'adulte, nous avons donc le choix de choisir nos horaires. J'ai des belles-filles à la maison, donc ce sont mes filles et mes belles-filles qui s'organisent en ce qui concerne les tâches ménagères. Moi, j'ai choisi mes heures de cours, en fonction de mes disponibilités. Je suis animatrice le soir, donc je peux suivre le programme alf@net dans l'après-midi. »*

Abi 40 ans, est mariée et a quatre enfants. De langue maternelle **wolof,** elle parle pulaar et un peu le français. Elle a aussi été alphabétisée au niveau des groupements de promotion féminine. Comme activité professionnelle, elle fait du petit commerce (vente de tissus teints artisanalement (*thioup*). Elle a suivi le programme alf@net pour apprendre à utiliser l'informatique dont on lui disait beaucoup de bien; de plus elle est curieuse de nature. Elle a découvert le programme en assistant à une démonstration lors de la Commémoration d'une journée mondiale de l'alphabétisation au CICES. En ce qui concerne l'organisation pour suivre les cours, Abi nous explique que : *«les cours avaient lieu à dix sept heures trente et, à cette heure les enfants étaient déjà revenus de l'école et me remplacer à la maison et pour mes activités commerciales, je peux les arrêter à partir de cette heure sans problèmes.»* Donc elle avait une certaine souplesse d'organisation.

Nabou 60 ans, mariée, elle a 6 enfants. Elle est de langue maternelle wolof. Elle est commerçante et a découvert le programme alf@net par le biais d'ANAFA. En ce qui concerne ses motivations personnelles pour suivre les cours, elle a été cooptée par le réseau Art de la section. En revanche, Nabou a rencontré des problèmes au niveau organisationnel. Pour elle, cela a été difficile car elle participait en même temps aux activités de l'atelier et se libérait pour aller suivre deux heures de cours.

Synthèse :

La moyenne d'âge des femmes interviewées est de trente ans ans, la plus âgée a soixante ans. C'est un groupe hétérogène que ce soit en ce qui concerne leur style d'apprentissage, leur motivation, leurs besoins et les centres d'intérêts. Cette information nous révèle qu'il n'y a pas d'âge pour apprendre et que les femmes accordent beaucoup d'importance à l'éducation. L'éducation est perçue par les femmes comme essentielle à leur épanouissement personnel et au développement de leur milieu. L'éducation est considérée par les femmes comme un bien personnel et un investissement.

Toutes les femmes occupent une activité professionnelle (animatrice, commerçante, formatrice). Les femmes, en plus de leur langue maternelle, s'exprime avec les autre langues du pays. Ceci s'explique par le fait que le Sénégal est caractérisé par la diversité linguistique et culturelle. C'est un pays bilingue avec diglossie et le français comme langue officielle domine. Elle est la langue des secteurs du commerce, de l'éducation et des secteurs de l'administration.

En ce qui concerne leurs motivations personnelles pour suivre la formation en informatique dans leurs langues nationales. Certaines ont précisé qu'elles voulaient apprendre à lire et à écrire avec l'ordinateur car c'est un outil moderne et on a dit beaucoup de bien de cet outil qui leur facilitera certaines tâches dans leurs activités quotidiennes. Pour d'autres, elles tiennent beaucoup à leurs langues nationales et par curiosité aimerait découvrir ces nouvelles technologies, avoir d'autres connaissances pour mieux s'ouvrir au monde moderne.

6.2 Analyse des Dimensions

6.2.1 Dimension1 : Engagement de l'ONG ANAFA et leur collaboration avec le Gouvernement du Sénégal.

Les entretiens ont révélé que l'ONG ANAFA est une Organisation Non Gouvernementale à but non lucratif. En ce qui concerne ses actions, elle l'oriente vers les approches alternatives et innovantes en termes d'éducation des adultes, en mettant de l'avant les langues nationales.

Ses objectifs sont d'accompagner et de participer aux efforts de développement de la population sénégalaise tout en essayant de renforcer leurs capacités par l'éducation et la formation pour la création de moyens et compétences d'existence. L'ONG ANAFA collabore

avec le gouvernement du Sénégal dans la définition des politiques d'Education. Cependant, elle ne reçoit aucun soutien financier de la part du gouvernement.

6.2.2 Dimension 2 : Conception du programme alf@net

Pour paraphraser les propos du concepteur du programme Alf@net, c'est en vue de la préparation de la CONFINTEA (Hambourg'97), que le BREDA/UNESCO prit contact avec ANAFA pour une étude sur l'alphabétisation et les nouvelles technologies. C'est la Onzième recommandation de cette étude qui est mis en œuvre à travers la recherche action alf@net. Le programme a été conçu avec des logiciels libres mais aussi avec Adobe Acrobat. Les langues d'utilisations sont les 6 langues nationales.

Par rapport à ses objectifs, les avis des acteurs sont variés**.** Pour ***Omar*** *: «L'objectif du programme est de permettre au néo alphabètes (surtout les femmes) d'utiliser l'ordinateur dans leur langue nationale.».* Il poursuit en expliquant qu' *«Il y a aussi l'objectif de montrer l'efficacité de l'approche Alf net pour l'éducation des adultes en Afrique et la réduction de la fracture ». Quant à* ***Bintou*** *: « C'est de contribuer au développement humain durable des populations sénégalaises, travers la formation l'animation, la recherche, la production et l'édition ».*

Comme stratégie pédagogique pour former les femmes, certains formateurs utilisent l'apprentissage par le jeu, une stratégie assez innovante qui allie l'utilisation de logiciels ludo-éducatifs comme «Souriklik» et «Typing». Le but est de vaincre d'abord la barrière de la résistance à l'innovation pour les élèves qui, en général, n'ont pas eu de contact avec l'ordinateur avant la formation. En même temps, ils les familiarisent avec la souris et le clavier: Le didacticiel alf@net leur permet de faire leurs premiers pas dans le traitement de texte et ce dans leurs langues maternelles.

Comme approche, les formateurs ont répondu qu'il utilise l'andragogie comme cela relève du domaine de la formation d'adulte. En effet, l'andragogie est un terme généralement utilisé pour les hommes adultes comme la pédagogie est employée dans le cadre de l'éducation des enfants. L'andragogie est définit comme un ensemble d'activités déployées par les formateurs pour développer des apprentissages précis. Ceci se justifie par le fait que l'adulte n'a pas la même manière d'apprendre que l'enfant. Un adulte en formation a besoin d'être convaincu des finalités de la formation qu'il va suivre. En outre, pour qu'il réussisse son apprentissage,

les formateurs doivent s'appuyer sur leur propre expérience afin qu'il puisse se retrouver. Ainsi, il sera plus motivé à poursuivre la formation.

6.2.3 Dimension 3 et 4 : Utilité du logiciel et résultats après la formation

L'intérêt de ces deux dimensions est de savoir la perception qu'ont les femmes des nouvelles technologies, leurs compétences acquises après la formation, les difficultés qu'elles ont rencontrées et enfin l'avenir du programme alf@net.

L'attitude des femmes vis-à-vis des nouvelles technologies dépend de son impact dans leur vie quotidienne. L'accessibilité, le problème d'organisation et leurs activités professionnelles peuvent avoir une incidence sur leur participation aux cours.

Néanmoins, les femmes interviewées ont une opinion positive des nouvelles technologies. Nous leur avons posé une série de questions à savoir si l'ordinateur est un moyen d'apprentissage innovant, l'impact de la formation sur leurs activités économiques et professionnelles etc. Les réponses ont été satisfaisantes.

Pour elles, l'ordinateur est un moyen d'apprentissage très performant et très facile. Elles croient qu'on ne peut plus parler d'apprentissage sans parler d'ordinateur car tous les métiers ont maintenant recours à l'ordinateur. Il leur a permis de gagner beaucoup de temps dans l'organisation de leur travail et pensent que c'est un raccourci pour acquérir des connaissances surtout avec Internet. Leur perception vis-à-vis de nouvelles technologies, plus particulièrement l'ordinateur, est qu'elles restent de nouveaux moyens et de communication dont il faut saisir les opportunités.

Par rapport à leurs compétences acquises après la formation, **Ata** par exemple explique: «*Je parviens à faire des traitements de texte, surfer sur le web, maintenant faire des traitements de textes, je connais le web j'ai un mail et je corresponds avec les partenaires qui nous aident à travers internet.*». Elle parvient aussi à lire des informations dans les langues nationales, à écrire et envoyer des messages, des documents sans faire appel à quelqu'un d'autre. Maintenant poursuit **Ata**: *«je dispose d'un ordinateur et je prépare toutes mes fiches de cours avec et j'ai même commencé intéresser certaines de mes élèves à la formation alf@net».*

Quant à **Ayou**, elle arrive maintenant à saisir les procès verbaux de ses réunions et les enregistrer. « *Je connais les bases de l'informatique et suis en mesure de donner les cours, car c'était le but de mon inscription pour ce programme*».

Pour **Abi**: *«Avant je ne pouvais rien faire avec l'ordinateur, maintenant, je sais faire un traitement de texte, (ex: faire une facture avec world) et je sais aussi insérer une photo dans un texte, je sais comment aller sur le net avec Firefox et visiter des sites.»*

Par rapport à l'impact de la formation sur leurs activités économiques ou professionnelles, la formation a changé beaucoup de choses dans leurs activités. Pour **Ayou**: «*J'ai de nouvelles connaissances surtout en gestion des ressources humaines. Je parviens à mieux gérer mon groupement à plus conseiller et les éveiller sur leurs droits en tant que citoyennes sénégalaises.»*. Malheureusement, elle ne dispose pas encore d'adresse mail et ne peut pas envoyer de messages.

Les femmes interviewées ont répondu qu'elles participent à des réunions, à défendre leur collectivité, chose qu'elles faisaient avant, car elles sont toutes membres d'une association pour la promotion des intérêts des femmes.

En ce qui concerne l'évaluation du programme alf@net, elles ont pensé qu'il vient à son heure, car aujourd'hui, l'ordinateur est présent dans tous les foyers et ne pas savoir s'en servir serait une autre forme d'exclusion. Donc le programme alf@net leur permet de se former dans leurs langues nationales sans pour autant qu'elles sachent lire et écrire en français et ceci ne peut être que bénéfique pour elles. Elles ont trouvé la formation facile et elle a répondu partiellement à leurs besoins.

Abou, l'un des formateurs interviewé pense que :*«Vu la nouvelle donne en matière d'éducation, les avancées technologiques, les nouveaux défis auxquels sont confrontés les pays, cela va sans dire que le programme alf@net vient à son heure, pour être de nos jours, l'une des meilleures méthodes d'alphabétisation qui soient pour les jeunes et adultes néo alpha.»*

Les valeurs ajoutées de ce programme sont le fait qu'il a permis l'acquisition de nouvelles compétences en informatique dans leur propre langue maternelle, il a leur a aussi permis une meilleure insertion sociale et culturelle, une autonomisation individuelle et collective.

Les femmes sont bien conscientes des avantages que les nouvelles technologies peuvent leur procurer et leur engouement pour le programme alf@net le montre. Cette formation leur permet de sortir de l'exclusion où leur situation d'analphabète les confine dans cette société du savoir.

Pour elles, le programme alf@net est une meilleure méthode d'apprentissage, facile, car il prend en compte leurs besoins, donc c'est une nouveauté dans le champ de l'alphabétisation. Ce programme est une réponse contre la fracture numérique tant décriée.

Néanmoins, elles déplorent le manque de matériels, le manque d'ordinateurs pour le nombre de femmes qui suivent la formation. Une autre a fait remarquer l'éloignement des lieux de formation par rapport à son lieu d'habitation.

En ce qui concerne la pérennisation du programme alf@net, le concepteur du programme affirme qu'il est axé sur la formation des formateurs. Une fois la formation des formateurs effectuée, ils supervisent une séance de formation des apprenants pour mieux renforcer la capacité des formateurs à démultiplier les formations alf@net. Maintenant, à la suite de la formation, il appartiendra aux formateurs et aux organisations partenaires dorénavant, de prendre en charge des formations subséquentes pour atteindre un plus grand nombre de femmes néo-alphabètes.

Pour les apprenantes, pour que le programme soit pérenne, il faudrait ajouter d'autres modules comme PowerPoint ou Excel dans les contenus. Une autre proposera de remplacer le parc des ordinateurs. Quant à Nabou, elle aimerait que cette formation soit plus vulgarisée pour toutes les femmes plus particulièrement celles qui habitent le milieu rural. Il faudrait aussi que, sur recommandation d'une autre apprenante, à intégrer les outils comme la webcam.

Synthèse :

Les femmes interviewées pensent que les nouvelles technologies ont des retombées positives sur le plan économique, politique, social et culturel et peuvent servir de moyen de communication, évidemment.

Elles rendent la vie dans la collectivité plus facile et leur fait gagner du temps. L'ordinateur leur permet aussi de faire plus efficacement certaines tâches, leur permettant de s'adonner à de nouvelles activités, de s'ouvrir à la modernité.

Toutes les femmes interviewées ont perçu les bénéfices éducatifs du programme alf@net qui a joué un rôle primordial pour leur propre émancipation. Elles ont pensé que l'ordinateur est devenu un outil de formation et ses les avantages sont énormes pour leur épanouissement.

6.2.4 Dimension 5 : Autonomie des femmes

L'autonomie permet à la femme à subvenir aux besoins de la famille, à mieux connaître ses droits et devoirs et à mieux les défendre. Elle permet aussi à la femme de connaître les règles de conduite et d'être mieux respectée. Les femmes parviennent à avoir une meilleure affirmation de soi, une meilleure implication des unes et des autres dans leurs activités économiques, sociales et culturelles.

Abi avoue être très fière d'avoir suivi cette formation: *«j'avoue que j'ai toujours envié les femmes que je voyais utiliser l'ordinateur tout en pensant que mon niveau d'étude très bas ne me permettrait jamais de pouvoir apprendre à l'utiliser un jour. "*

Elles reconnaissent l'utilité de l'ordinateur, car le fait d'apprendre à utiliser les outils modernes comme tout le monde est une ambition pour toute femme qui s'active dans le développement de base; comme elles le font dans leurs groupements dont la principale raison d'être est la promotion et l'épanouissement de la femme.

Elles ont le sentiment d'avoir appris quelque chose qui leur sert dans leur quotidien et qui prend de plus en plus d'importance dans leur vie de tous les jours. Certaines affirment qu'elles n'ont plus peur de ce matériel.

Pour **Abou** le formateur, cette formation a offert aux femmes la possibilité d'acquérir de nouvelles compétences en informatique, de mieux s'insérer dans le tissu socio-économique et culturel. Elles deviennent plus autonomes et s'affirment davantage. Il explique: «*Ma conviction est que sans le savoir et des connaissances, il n'y a pas d'autonomie pour les femmes surtout celles qui n'ont pas eu la chance de fréquenter l'école formelle.»*

Synthèse :

Une femme alphabétisée est le moteur de changements. Elle peut devenir une personne autonome et valable du point de vue économique. Elle parvient à mieux s'affirmer, contribue

à l'éducation, à la santé et au bien-être de sa famille. Elle parvient à gérer ses propres activités sans l'aide d'un tiers.

6.3 Synthèse et discussion par rapport aux questions de recherche

Cette partie, nous permettra enfin de répondre à nos questions de recherche et de confirmer ou réfuter nos affirmations. Pour illustrer les différents thèmes d'analyse, nous avons sélectionné les passages les plus significatifs que nous développons ci-dessous.

Rappelons que dans le cadre de ce présent mémoire, nous avons l'ambition de rappeler les enjeux socio-économique et culturels de l'alphabétisation des femmes au Sénégal avant d'analyser les opportunités qu'offrent les nouvelles technologies de l'information et de la communication dans les programmes d'alphabétisation.

Nous avons tenté de mettre en lien les informations recueillies lors des entretiens avec les acteurs de l'ONG ANAFA pour souligner les découvertes, les informations résultant de l'analyse et l'interprétation des données. En réalité, les résultats de notre recherche de mémoire ont répondu pour la plupart à nos questions de recherche.

A propos de ma Première question de recherche: Quels sont les programmes qui intègrent les technologies de l'information et de la communication (TIC) mis en place par le gouvernement du Sénégal pour répondre aux besoins d'alphabétisation des femmes, en vue d'atteindre les objectifs de la *Décennie de l'alphabétisation* ?

Cette question au niveau macro, insistait sur le fait d'avoir des informations sur les engagements du gouvernement du Sénégal pour résoudre le problème de l'analphabétisme des femmes et de savoir s'il a intégré les nouvelles technologies de l'information et de la communication dans les programmes d'alphabétisation pour répondre à leurs besoins.

Notre recherche a révélé que certes le Sénégal, est un des pays signataire des Recommandations de Jomtien (Thaïlande) et toutes les autres recommandations à savoir celle de Beijing (1995), celle de Dakar(2000) et l'OMD(2002). Il avait élaboré différents instruments de politique éducative pour atteindre les objectifs de l'éducation pour tous. Toutefois, pour qu'un pays soit capable de répondre aux besoins éducatifs fondamentaux de sa population, certaines conditions doivent être réunies : une économie en bonne santé, un

excellent développement national, des finances saines. Sur cette base, un pays pourra se fixer des objectifs appropriés et établir les stratégies voulues pour mettre en œuvre les politiques et les programmes qui permettront de répondre aux besoins éducatifs fondamentaux.

Il est à remarquer que, depuis près de cinquante ans, c'est-à-dire depuis les indépendances, le Sénégal a mis en œuvre des stratégies pour éliminer le problème de l'analphabétisme. Plusieurs méthodes et stratégies ont été utilisées pour atteindre les objectifs de l'éducation pour tous à savoir : l'alphabétisation traditionnelle, fonctionnelle, l'alphabétisation de conscientisation selon l'approche de Paulo Freire, la participation des ONG.

Une innovation majeure que nous tenons à souligner, est la stratégie du «faire-faire». Une méthode qui répond à la stratégie mise en œuvre pour répondre aux objectifs de *l'Education Pour Tous*. Elle consiste, dans le cadre de la réalisation des programmes nationaux, à responsabiliser les associations et les ONG par le biais de sous-projets (5 à 40 classes d'alphabétisation) sur la base d'un contrat (garanties pédagogiques et financières) et d'un manuel de procédures.

Les plans d'actions de la stratégie «faire-faire» ont été transformés en projets majeurs tels que : le PAPA (Projet d'appui au plan d'action), le PAPF (Projet alphabétisation priorité femme), Alpha femme, les programmes d'ONG, etc.

Il s'agissait d'alphabétiser le maximum de personnes, pour leur permettre, non seulement de savoir lire et écrire mais également gérer leur quotidien en matière de santé, d'hygiène, d'épargne, de crédit et d'environnement socio éducatif.

Comme l'a souligné Sagna (2008), le Sénégal est un pays souvent cité en exemple pour la qualité de son infrastructure de télécommunications, son rôle joué par les télécentres dans la démocratisation de l'accès au téléphone, ou encore son combat en faveur du *Fonds de solidarité numérique (FNS*). Le Sénégal vit depuis les années 90 dans l'ère de l'information.

Dans ce contexte, le Sénégal a bénéficié d'importants projets financés par les bailleurs de fonds et les organismes d'aide au développement, dans un cadre bilatéral comme multilatéral. Parmi lesquels on peut citer: le programme financé par le Centre International de Développement (CRDI) approuvé en 1997 par le Conseil des gouverneurs du Centre; le projet «Espaces cyber jeunes» mis en œuvre dans les établissements secondaires, les centres de ressources communautaires destinés aux organisations de l'économie populaire; l'utilisation

des TIC pour la gestion des terroirs ou encore le suivi dans les politiques en matières de TIC; le projet Digital Freedom Initiative (DFI) mis en œuvre par les Etats-Unis à travers l'USAID, dont le but est de mettre l'accent sur la formation des gérants de télé centres et cyber centres, des groupements féminins, des commerçants du secteur informel, etc. en vue de renforcer leurs capacités à utiliser les TIC.

Comme vous l'aurez sûrement remarqué, tous ces programmes et projets ont été mis en œuvre par le gouvernement en partenariat avec les bailleurs de fonds, les organismes d'aide au développement, les ONG, la société civile, pour atteindre les objectifs de *l'Education pour tous* en 2015, et nulle part un projet n'a été financé dans le cadre de l'alphabétisation. Pour reprendre ces propos de Sagna, notons que même si une multiplicité de projets et programmes ont été élaborés par les bailleurs de fonds, les organismes pour le développement, l'ONG ACACIA, beaucoup reste à faire dans le domaine de l'intégration des TIC dans les programmes d'alphabétisation. Cette partie nous a aussi renseignés sur le manque de stratégie, déploré, du gouvernement sénégalais, le manque de synergie et de coordination dans les actions et surtout le problème de budget restreint. En outre, le faible niveau d'instruction des femmes est un facteur qui limite leur l'accès aux technologies de l'information et de la communication

Un autre facteur freinant et «handicapant» à signaler, est le budget alloué à ce secteur de l'éducation non formelle. Comme le souligne Easton (2006, p.21), l'alphabétisation, tout comme l'éducation des adultes, a généralement été et continue d'être le «cousin pauvre» de la famille du développement. Pour Easton, si des projets particuliers ont reçu un financement adéquat, le secteur de l'éducation des adultes, ce qu'il appelle le sous-secteur, a rarement été la cible, la priorité d'un grand intérêt stratégique. Il poursuit en mentionnant que l'alphabétisation et l'éducation non formelle des adultes obtiennent rarement plus de 1% des budgets nationaux, tandis que l'éducation formelle en consomme parfois plus de 40%.

Et pourtant, le Forum sur l'éducation pour tous (EPT), tenu en avril 2000 à Dakar qui conformément aux objectifs de Jomtien, avait érigé le «non formel» au rang de priorité dans la politique éducative nationale, malgré toute cette volonté politique, le financement de l'éducation de base des adultes est toujours en concurrence avec l'éducation formelle.

Il ne faut pas s'étonner que les résultats soient médiocres, que le taux d'analphabétisme ne diminue pas, surtout chez les femmes. L'éducation non formelle n'est pas considérée comme

un axe de développement du secteur, et les conditions défavorables de l'acquisition des savoirs font que les femmes abandonnent parce qu'elles ne sont pas motivées.

En conclusion provisoire, nous pouvons dire que les politiques et les programmes mis en œuvre par le gouvernement sénégalais pour réussir les programmes d'alphabétisation et la promotion des femmes n'intègrent pas les technologies de l'information et de la communication (TIC), pour répondre aux besoins d'alphabétisation des femmes en vue d'atteindre les objectifs de la Décennie de l'alphabétisation.

Pour ce qui est de notre Deuxième question de recherche : Quel est le rôle de l'ONG ANAFA dans la lutte contre l'analphabétisme des femmes et ses relations avec les autorités publiques ? Quelle est l'implication de l'ONG ANAFA dans la lutte contre l'analphabétisme ? Quel rôle joue-t-elle dans l'intégration des technologies éducatives dans les programmes d'alphabétisation.

Comme nous l'avons déjà souligné, l'ONG ANAFA a été créée le 2 Mars 1990 à la suite d'un processus enclenché en 1987, lors de la première Assemblée Générale de *l'African Association for Literacy and Adult Education (AALAE)*. Elle a été mise sur pied en réponse au retard des pays d'Afrique francophone par rapport aux pays d'Afrique anglophones dans le domaine de l'éducation non formelle.

Nos entretiens ont confirmé le rôle de l'ONG ANAFA dont le but est, d'une part de contribuer au développement humain durable et solidaire des groupements populaires, par le renforcement de leurs capacités à prendre en charge leur propre épanouissement à travers l'alphabétisation et la formation des adultes, d'autre part à lutter contre toutes formes d'inégalités sociales. En outre, elle lutte contre la pauvreté, appuie les initiatives d'auto-développement et d'autogestion des populations par la formation, l'appui dans la conception, la réalisation et la gestion de leur développement. Elle lutte contre l'analphabétisme, l'ignorance, promeut la paix et la démocratie.

Depuis 1997, avec le début de l'initiative Alf@net, l'ANAFA oriente ses actions vers les approches alternatives et innovantes en termes d'éducation des adultes, en mettant de l'avant les langues nationales africaines.

En effet, le Sénégal compte une vingtaine d'ethnies (*wolof, lébou, peuhl, diola, mandingue, bambara, soninké,* et autres). Mais l'impact de chacune de ces ethnies dans la population totale varie grandement. Pour certains groupes, il est faible, voire négligeable. Pour Ousmane Faty Ndongo, il ne s'agit plus que de savoir lire et écrire pour avoir des chances d'accéder aux connaissances modernes. Les nouveaux outils d'accès et de diffusion du savoir demandent des aptitudes supplémentaires, dont la maîtrise des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Ce nouveau défi de l'analphabétisme, encore plus énorme que le précédent, concerne toute la population africaine, non seulement ceux qui maîtrisent les langues coloniales telles que le français ou l'anglais, mais aussi et surtout les millions de personnes qui ont été alphabétisées dans leur langues maternelles au cours des dernières décennies. Nous constatons aujourd'hui que les diverses initiatives visant la réduction de la fracture numérique Nord-Sud ont clairement démontré que seule une prise en charge adéquate des langues nationales africaines dans l'espace des TIC permettra de faire une différence.

Pour répondre aux besoins des femmes en matière d'alphabétisation, ANAFA a mis en œuvre le programme alf@net. L'objectif de ce programme est donc d'intégrer les exigences du Troisième Millénaire en formant les néo alphabètes à l'utilisation de l'outil informatique. Son initiative consiste à élargir la maîtrise et l'utilisation des Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) par le biais des langues nationales sénégalaises. Le programme est destiné aux adultes néo-alphabètes (qui ont déjà appris à lire et à écrire en langues nationales). Le programme Alf@net est parti du constat que le monde est maintenant entré dans une ère de la discontinuité technologique créée par les TIC. L'Afrique n'a pas le choix et doit se mettre à l'heure des technologies pour s'intégrer au monde actuel de la connaissance. Elle peut aussi en tirer profit pour rattraper le temps perdu dans le domaine de l'éducation. Cela, à la seule condition que les populations de base acquièrent la maîtrise des TIC.

Nous voulions aussi savoir quels sont les avantages et les limites du programme et si celui-ci a répondu aux besoins et attentes des femmes.

A ce propos, pour Bétrancourt (2007, p.78), pour répondre à la question si les TIC permettent d'apprendre mieux, plus vite et avec plus de plaisir, propose d'examiner les caractéristiques

des TICE en se basant sur trois dimensions essentielles : l'utilisabilté, l'utilité et l'accessibilité.

- ***Utilité*** : le nouveau système introduit un gain (en temps, coût, cognitif, intérêt) pour l'activité par rapport à ce que l'individu (ou le groupe, l'institution) utilisait auparavant pour atteindre les buts qu'ils se sont fixés

- ***Utilisabilté*** : l'utilisation du système répond-elle aux exigences de l'utilisateur en termes de temps d'apprentissage, d'efficience, de prévention des erreurs et de satisfaction. En d'autres termes, l'individu utilisant la technologie peut-il atteindre les buts qu'il s'est fixé avec un rapport effort-résultat correspondant à ses attentes.

- ***Accessibilité:*** quels changements le nouveau système induit-il en terme d'usages en contexte réel sur les comportements, les rôles sociaux et fonctionnels de chacun.

En ce qui concerne l'utilité du programme Alf@net, les entretiens ont révélé que les femmes ont montré beaucoup d'intérêt à suivre cette formation. Pour elles, le programme est venu à son heure. Il leur a permis de se former dans leur langue nationale sans pour autant qu'elles sachent lire et écrire en français; ce qui ne peut être que bénéfique pour celles-ci. Leurs réponses ont donc montré que, par rapport aux stratégies utilisées, le programme Alf@net utilisé auparavant dans les programmes d'alphabétisation est une méthode innovante qui les a séduites et a répondu à leurs besoins.

Par rapport à son utilisabilté, nous ne pouvons pas nous prononcer si l'outil a répondu aux exigences de l'utilisateur en termes de temps d'apprentissage, d'efficience, de prévention des erreurs, parce que nous n'avons pas pu être présente pendant les ateliers pour en juger. Toutefois, les entretiens ont montré que les femmes interviewées qui ont suivi la formation, regrettent de ne pas avoir pu bénéficier plus tôt cet outil. Elles l'ont recommandé à d'autres femmes car elles ont été satisfaites par ce programme. Avec celui-ci, elles ont acquis d'autres connaissances dans le domaine de l'informatique. Elles concèdent ne plus avoir peur de cet outil que tout le monde considère comme un luxe.

En ce concerne l'accessibilité, la question est de savoir quels changements le nouveau système a provoqué dans les rôles sociaux et fonctionnels de chacun. Les entrevues ont montré que cette formation n'a pas changé les rôles sociaux des femmes. L'une des interrogées a répondu que cette formation lui a donné envie de changer de métier, malheureusement elle est âgée. Pour les autres, les professions qu'elles occupent les satisfont mais cette formation a beaucoup amélioré leur condition de travail et elles en sont très fières.

Il est important de mentionner que le programme n'en est qu'à la *phase test I*. Et pourtant, l'ONG ANAFA est parvenue à former plus de 100 personnes dans ses différentes régions d'interventions. Les apprenants de même que les formateurs ont témoigné leur enthousiasme et leur engouement pour ce nouvel outil. En 4 mois, des femmes se sont formées à l'ordinateur et elles arrivent à la fin de la formation à accomplir des tâches qu'elles n'arrivaient pas à faire auparavant: traitement de texte, calcul sur l'ordinateur, envoi de messages, etc.

Malheureusement, il existe encore des défis à relever pour assurer la pérennisation du programme. D'une part, nos consultations ont montré que l'ONG ANAFA ne bénéficie d'aucune aide pour mener à biens ses objectifs pour la lutte contre le fléau de l'analphabétisme. Pourtant, c'est le rôle des autorités que de soutenir financièrement les ONG dans le but de réussir les Objectifs du Millénaire. D'autre part, pour Ousmane F. Ndongo, le concepteur du programme alf@net, le défi fondamental pour l'accès des pays africains aux NTICS se situe à trois niveaux :

- l'accès au matériel
- l'accès aux lignes téléphoniques
- l'accès aux contenus et à la production de contenu.

En ce qui concerne l'accès au matériel, les femmes interviewées ont déploré le manque d'ordinateur par rapport au nombre pléthorique de femmes qui veulent suivre la formation. D'autres ont suggéré de renouveler le parc des ordinateurs. Pour ce qui concerne l'accès aux lignes téléphoniques, l'Afrique demeure, selon Ousmane Faty Ndongo, le continent le plus sous-équipé malgré les avancées technologiques révolutionnaires et les baisses de frais récemment réalisés dans ce domaine.

En définitive, alf@net reste un programme intégrant l'alphabétisation en langues nationales, l'adaptation de l'outil informatique en langues nationales par la localisation (traduction) de logiciels libres, l'apprentissage de l'outil informatique en langues nationales avec des programmes d'enseignement adaptés, la production de contenus numériques et l'alphabétisation en français à l'aide des TIC.

Ces informations récoltées nous permettent ainsi de valider nos affirmations et de confirmer que l'ONG ANAFA joue bel et bien le rôle de «facilitateur» des politiques d'alphabétisation en faveur des femmes. Qu'elle contribue au développement solidaire et durable des femmes par le biais d'une approche d'alphabétisation moderne qu'est le programme alf@net et enfin qu'elle valorise le patrimoine culturel en alphabétisant les femmes dans leur propre langue nationale.

Dans notre Troisième question de recherche : Comment les femmes perçoivent-elles les TIC ? Les technologies éducatives renforcent-elles les potentialités productives des femmes sénégalaises au-delà des acquis en matière d'alphabétisation ?

Il faut comprendre que les motivations de l'apprenant adulte sont plus diversifiées que celles de l'adolescent, principalement parce que l'adulte libéré de l'obligation scolaire entreprend, en règle générale, une formation de son propre chef, de sa propre volonté. Le goût pour la matière peut aussi motiver l'adulte à apprendre, ce qui démontre son attitude active. L'adulte peut prendre la décision d'entamer une formation pour faire face à des nécessités survenant pendant sa vie professionnelle. Il est ainsi capable d'identifier ses besoins spécifiques et tentera d'y répondre en choisissant une orientation scolaire particulière. Les femmes sont capables, elles ont de la volonté, un réel plaisir d'apprendre, souvent pour acquérir des connaissances, des compétences, des attitudes nouvelles. Elles veulent être autonomes, se valoriser.

Comme nous l'avions souligné plus haut, *Arsornkool (2001*) déclarait que si les programmes d'alphabétisation doivent mener à l'autonomisation, il faudrait que les femmes rompent avec les traditions et ne pas se centrer exclusivement et principalement sur l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul. Les femmes ont un besoin urgent d'acquérir des aptitudes pratiques et lucratives, d'acquérir confiance en elles et de transmettre cette confiance nouvellement acquise à d'autres.

Tel est l'objectif du programme alf@net. L'ONG ANAFA, en partenariat avec les groupements de promotion de la femme, a intégré toutes les présidentes des groupements et associations féminines afin qu'elles puissent transmettre la formation à d'autres femmes.

Notre recherche nous a montré que les femmes qui ont suivi la formation ont rencontré le problème des horaires compatibles ou non par rapport à leurs activités professionnelles, l'éloignement des lieux, le manque d'ordinateur. En aucun cas, elles ont mentionné le manque de temps libre pour suivre les cours en raison d'une surcharge des tâches ménagères. En outre, elles ont toutes déclaré qu'elles étaient encouragées par les maris ou les membres de la famille.

Les femmes qui ont suivi le programme alf@net ont confirmé qu'elles sont devenues plus autonomes, plus l'aise avec l'ordinateur.

CONCLUSION

En 1990, à Jomtien, en Thaïlande, la communauté internationale s'était fixé un énorme défi celui de fournir l'éducation de base à tous les peuples du monde et ainsi de réduire l'analphabétisme. Dix ans 10 ans plus tard, il était clair que le défi ne serait pas relevé.

Et c'est justement dix ans plus tard en avril 2000, que s'était tenu le *Forum Mondial de l'Education* qui avait insufflé une nouvelle vitalité de cet objectif international d'EPT. Le Cadre d'Action de Dakar, adopté par le Forum, avait fixé une série d'objectifs et de stratégies en vue de la réalisation de l'EPT. Il avait défini, en particulier, six objectifs à atteindre par la communauté internationale, d'ici 2015. Il avait également réaffirmé le droit à l'éducation comme droit humain fondamental.

Dix ans après le Forum de Dakar, il semble nécessaire de passer en revue les évolutions et les changements dans le domaine de l'éducation en Afrique et plus particulièrement au Sénégal. L'évaluation des progrès réalisés en ce qui concerne les engagements de Dakar a montré que très peu a été faits en ce qui concerne l'alphabétisation des femmes depuis la rencontre de Jomtien.

Les acteurs et actrices de l'éducation ont déploré la faiblesse des efforts fournis en faveur de l'alphabétisation, soulignant que beaucoup restait à faire dans le domaine, pour donner aux femmes une certaine autonomie. Si le droit à l'éducation est un droit universellement affirmé, il n'en reste pas moins qu'au Sénégal, sa réalisation, comme celle d'autres droits, s'inscrit dans un contexte de forte compétition pour l'accès aux ressources publiques.

Pourtant, de nombreuses études, notamment sur les objectifs du millénaire (OMD), ont mentionné que la fragilité des pays à faibles revenus comme le Sénégal signifie plus de pauvreté pour les femmes en tant que groupe socio-démographique. Néanmoins, elles sont les plus actives à développer des stratégies d'adaptation pour s'ouvrir des opportunités de promotion économique à travers des micro activités génératrices de revenus soutenues par les programmes d'alphabétisation et qui complètent la dimension de promotion sociale.

Malheureusement, selon les estimations les plus récentes de l'Institut des Statistiques de l'UNESCO, il y aurait dans le monde près de 796 millions d'adultes analphabètes, dont environ 64% seraient des femmes. Et parmi les 101 pays qui sont encore loin d'atteindre « l'alphabétisation universelle », l'UNESCO, estime que 72 parmi lesquels figurent le

Sénégal, ne parviendront pas à réduire comme espéré leur taux d'adultes analphabètes d'ici 2015.

Nous vivons actuellement dans un monde en perpétuel changement, les nouvelles technologies occupent une place de plus en plus importante dans notre quotidien et nous offrent des opportunités nouvelles pour l'acquisition de connaissances. En outre, beaucoup d'experts de l'éducation des adultes pensent que les nouvelles technologies de l'information et de communication ont une place incontournable dans l'éducation de base et aussi dans l'éducation des adultes et que les programmes, les contenus d'enseignement vont de plus en plus dépendre des nouveaux outils que nous offre la technologie.

Au début de ces lignes, nous écrivions que notre ambition était d'analysé les politiques et programmes établis jusqu'à présent par le gouvernement sénégalais, pour lutter contre le fléau de l'analphabétisme. En outre, nous nous sommes intérrogée sur les programmes qui intègrent les technologies de l'Information et de la communication mis en place par le gouvernement du Sénégal pour répondre aux besoins des femmes. Nous voulions aussi en savoir davantage sur l'intégration des Nouvelles Technologies dans les programmes d'alphabétisation et s'il y a lieu ce qui resterait à faire dans ce domaine. Nous nous sommes posée des questions auxquelles nous avons tenté d'apporter quelques réponses, sans pouvoir prétendre avoir fait le tour de la question ou réunir des réponses exhaustives.

Toutefois, notre étude nous a montré qu'il existe encore des obstacles majeurs qui freinent la réussite de l'alphabétisation des femmes au Sénégal. Elles rencontrent encore des difficultés considérables dans plusieurs domaines pour l'acquisition normale des connaissances.

Notre étude a aussi révélé qu'il existe certes une multiplicité de projets et de programmes mis en œuvre par le gouvernement en partenariat avec les bailleurs de fonds, les organismes d'aide au développement, les ONG, la société civile, pour atteindre les objectifs de *l'Education pour tous* en 2015. En regard de cela, nulle part un projet n'a été élaboré, planifié ou même financé pour intégrer les TIC dans les programmes d'alphabétisation des femmes au Sénégal. Nous en avons déduit qu'il fallait déplorer le manque de volonté politique du gouvernement, et qui illustre aussi un déficit de stratégie, de coordination des actions gouvernementales.

Mieux ou pire, nous avons aussi pu déduire de notre étude que le budget alloué au secteur de l'éducation non formelle n'a pas été conséquent par rapport aux engagements du gouvernement. L'alphabétisation tout comme l'éducation des adultes, a toujours été considérés comme les parents pauvres de la famille du développement, ainsi, ils obtiennent rarement plus de 1% des budgets nationaux, tandis que l'éducation formelle en consomme parfois plus de 40%.

On sait que les personnes analphabètes éprouvent de graves difficultés dans leur vie quotidienne et professionnelle, difficultés liées à l'incapacité d'écrire, de lire, de pouvoir communiquer aisément avec les autres et de disposer d'informations administratives ou autres. Pour les femmes adultes qui n'ont pas pu bénéficier d'une scolarité, l'alphabétisation est certainement la seule alternative pour acquérir des connaissances. Nul ne peut nier que l'alphabétisation est un facteur d'épanouissement personnel tout en étant, où que ce soit, un droit fondamental qui ne peut être dénié à personne.

L'alphabétisation est plus qu'une nécessité pour les femmes au Sénégal qui pourraient en bénéficier pour améliorer leur vécu et leur condition, qui constitue un enjeu vital, fondamental et un catalyseur de développement. L'alphabétisation est non seulement un catalyseur dans la construction des capacités, mais également un des moteurs principaux du développement humain. Alphabétiser les adultes et, plus particulièrement les femmes, devrait donc rester la priorité des dirigeants de ce monde et plus particulièrement, des pays africains comme le Sénégal.

Notre étude a aussi révélé l'extraordinaire rôle de l'ONG ANAFA pour lutter contre le fléau de l'analphabétisme de femmes. Notre recherche nous a fait connaître que le but de ANAFA est d'une part de contribuer au développement humain durable et solidaire des groupements populaires, par le renforcement de leurs capacités à prendre en charge leur épanouissement à travers l'alphabétisation et la formation des adultes. D'autre part, elle appuie des initiatives d'auto-gestion des populations par la formation. Elle lutte contre l'analphabétisme, l'ignorance, et en même temps en fait un moyen de promouvoir la paix et la démocratie.

Pour répondre aux besoins des femmes en matière d'alphabétisation, ANAFA a mis en œuvre le programme Alf@net dont l'objectif est d'intégrer les exigences du Troisième Millénaire en formant les néo alphabètes à l'utilisation de l'outil informatique. Son initiative consiste à

élargir la maîtrise et l'utilisation des Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) par le biais des langues nationales sénégalaises.

Comme l'avait souligné Arame Diop Fall linguiste à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar, qui expliquait qu'aussi longtemps que les langues nationales seront absentes de ce secteur, aussi longtemps que le français restera la seule langue de la promotion sociale, les expériences d'utilisation des langues nationales seront détournées de leur véritable finalité.

Et pourtant, lors de notre travail en année de Licence déjà cité, ces propos de Arame Diop Fall nous avait titillé et nous avions posé la question à savoir : A quoi cela sert-il à l'adulte - pour nous en tenir à l'éducation des adultes - d'avoir été alphabétisé dans une langue nationale, s'il n y a personne apte à lire la lettre qu'il adresse à l'administration ou la plainte qu'il dépose au tribunal ? Egalement, il ne pourra pas consulter les procès-verbaux des différentes réunions, du Parlement ou du Conseil rural.

Ce travail de recherche nous a montré l'impact d'une langue nationale dans le développement personnel de l'individu. Elle est l'essence même de l'individu et sa maîtrise permet l'acquisition des connaissances d'autres langues.

D'après les objectifs qu'elle s'est fixée, plus particulièrement celui relatif à l'alphabétisation, ANAFA a compris très tôt la valorisation des langues nationales et l'importance de la traduction des documents écrits dans la langue officielle du pays : le français. Elle a compris que toutes les grandes langues se sont développées par une intense activité de traduction et que la traduction permet la circulation des connaissances d'une langue à une autre, d'un peuple à un autre. Ce faisant, l'ONG ANAFA a traduit plusieurs documents dans les six langues nationales parmi lesquels nous citerons : la charte africaine des droits de l'homme et des peuples.

Elle est l'unique ONG au Sénégal, avec le programme alf@net à initier les néo alphabètes en informatique et dans leurs langues nationales.

Malheureusement, malgré tous leurs efforts, ils ne reçoivent aucune aide de l'Etat ou des donateurs du secteur de l'éducation formelle. C'est avec le soutien de leurs partenaires qu'ils essayent d'atteindre leurs objectifs à réduire l'analphabétisme des femmes. Comme dit cet adage : « Charité bien ordonnée commence par soi ».

Nous déplorons le manque de financement du gouvernement pour élargir le programme alf@net dans les programmes d'alphabétisation dans la mesure où, toutes les femmes interviewées dans le cadre de cette recherche ont toutes salué l'initiative de ce programme qui leur a permis d'aller au delà des aptitudes de la lecture, de l'écriture et du calcul. Avec cette formation, les femmes se sont appropriées l'ordinateur, elles ont appris de nouvelles connaissances et parviennent à réaliser des choses pratiques dans leur vie quotidienne.

Le programme Alf@net est parti du constat que le monde est maintenant entré dans une ère de la discontinuité technologique créée par les TIC. L'Afrique n'a pas le choix et doit se mettre à l'heure des technologies pour s'intégrer au monde actuel de la connaissance. Elle peut aussi en tirer profit pour rattraper le temps perdu dans le domaine de l'éducation. Cela, à la seule condition que les populations de base acquièrent la maîtrise des TIC.

Malgré leurs bonnes actions, des contraintes enfreignent la pérennisation du programme alf@net. Les entretiens ont plus révélé le manque de matériel et de l'éloignement des lieux.

Il serait temps que le gouvernement collabore avec l'ONG ANAFA afin qu'ils puissent développer des programmes d'alphabétisation en lien avec les besoins des femmes, qui prendra en compte les aspects de conscientisation, d'acquisition des compétences ou de promotion socio-économique.

Cependant, il est indéniable que les actes ne sont pas liés aux paroles, aux discours officiels et que les différentes phases théoriques (publicité, campagnes spécifiques ciblées ou autres) priment encore sur la pratique et, qu'il ne serait que temps d'essayer d'y remédier au plus vite et passer à une bonne et concrète matérialisation.

L'alphabétisation est un droit et peut jouer un rôle important dans la recherche du développement au niveau individuel, familial et économique. Elle peut aider les femmes à mieux saisir les opportunités qui se présentent à elles dans les domaines sanitaires, éducatifs, politiques, culturels et sociaux et, en à jouir plus largement. L'alphabétisation peut favoriser aussi l'autonomisation des femmes. Elle leur permet d'avoir la confiance, l'estime de soi, l'indépendance économique et enfin une émancipation sociale.

Le sujet de l'alphabétisation des femmes est un sujet très complexe car il regroupe beaucoup d'autres problématiques. Mais la recherche a été très instructive et très passionnante car elle nous a permis de mieux connaître et comprendre les conditions d'existence des sénégalaises

dans le domaine économique et social. Elle nous a aussi permis de connaître leur perception des nouvelles technologies et l'importance qu'elle accorde l'ordinateur.

Nous reconnaissons son caractère non exhaustif et savons que d'autres aspects méritent des analyses plus approfondies, mais nous avons choisi un domaine de recherche taillé sur nos objectifs de départ.

Si ce travail était à refaire aujourd'hui, nous serions plus sur nos gardes pour ne pas rencontrer toutes ces contraintes de temps et d'agenda, contraintes aussi financières et matérielles. Nous aurions réellement apprécié pouvoir à nouveau interroger les acteurs et approfondir certains aspects qui nous ont paru par la suite très importants. Mais nous réservons le droit d'explorer d'autres opportunités pour le futur.

Nous aurions aussi aimé participer aux ateliers de formation et observer les femmes dans la pratique et prendre ainsi de leur vécu pour mieux illustrer ce qui précède.

Malgré toutes les limites que nous venons de citer, cette analyse a pu expliquer les contraintes liées au problème de l'alphabétisation des femmes au Sénégal et nous offre des opportunités pour d'autres perspectives d'études.

Nous n'abandonnerons jamais ce thème et nous montrerons toujours de l'intérêt à ce sujet de l'alphabétisation des femmes dans le monde et plus particulièrement au Sénégal car éduquer les femmes c'est assurer le développement économique, social et culturel d'un pays.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

Audrey, A- T. (1983). *L'analphabétisme chez les adultes au Canada. Réflexion pour action*. Paris : UNESCO.

Aksornkool, N. (2001). L'alphabétisation Passeport pour l'autonomie des femmes. UNESCO Paris

Bétrancourt, M. (2007). L'ergonomie des TICE : Quelles recherches pour quels usages sur le terrain. In. Charlier, B. & Peraya, D. (2007). Transformation des regards sur la recherche en technologies de l'éducation. (Pp 77-89). De Boeck

Charlier, B. & Peraya, D. (2007). Transformation des regards sur la recherche en technologies de l'éducation. De Boeck et Larcier

Charmillot, M. & Seferdjeli, L. (2002). Démarches compréhensives : la place du terrain dans la construction de l'objet. In F. Leutenegger & M. Saada-Roberts (Ed.), Expliquer et comprendre en Sciences de l'éducation (pp. 187-203). Raisons Educatives, Bruxelles : De Boeck

Chlebowska, K. (1992). *Savoir et pouvoir, une alphabétisation pour les femmes*. Paris : UNESCO.

Chlebowska, K. (1990). *L'autre tiers monde. Les femmes rurales face à l'analphabétisme*. Paris : UNESCO.

Clouzot, O. & Bloch, A. (1981). *Apprendre autrement : Clés pour le développement personnel*. Paris : D'organisation.

Ergas, Y. (1992). *Le sujet femme. Le féminisme des années 1960-1980.* In : Duby, G. & Perrot, M. (1992). *Histoire des femmes. Le XX e Siècle*. Paris : Plon

De Ketele, J-M. (1999) In Préface Lebrun, M. (1999). *Les technologies pour enseigner et apprendre. De Boeck Université.*

Dépelteau, F. (2003). *La démarche d'une recherche en sciences humaines De Boeck Université*

Duby, G. & Perrot, M. (1990). *Histoire des femmes* : *L'antiquité*. Paris : Plon

Duby, G. & Perrot, M. (1992). *Histoire des femmes* : *Le XX e siècle* .Paris : Plon

Dupuy, G. (2007). La fracture numérique. Ellipse Edition Marketing S.A. Paris.

Leutenegger, F. & Saada-Roberts, M. (2002) Expliquer et comprendre en Sciences de l'éducation, Raisons Educatives, Bruxelles : De Boeck

Karsenti, T. (dir.). (2009). *Intégration pédagogique des TIC : Stratégies d'action et pistes de réflexion.* Ottawa : CRDI.

Kaufmann, J-C. (2004) Ecouter, comprendre, expliquer, Recherche en soins infirmiers, 78,8-13.

Touré, M.A., Mbangwana, M., Sène, P.A. (2009). Quels sont les TIC : Typologies des outils et systèmes. In **Karsenti, T. (dir.). (2009).** *Intégration pédagogique des TIC : Stratégies d'action et pistes de réflexion.* Ottawa : CRDI.

Van Der Maren, J-M. (1996). *Méthodes de recherches pour l'éducation. 2E Edition.* Paris, Bruxelles : De Boeck

Articles

Alidou, H. (2006). Utilisation des langues Africaines et l'alphabétisation: conditions, facteurs et processus (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Tanzanie et Zambie)

Diouf, A. ; Mbaye, M. ; Natchman, Y. (2001). *L'Éducation non formelle au Sénégal : description, évaluation, et perspectives*. Dakar : UNESCO.

Khan Abdul Waheed. Les textes fondamentaux de l'UNESCO sur la société de l'information. (2003.) UNESCO Paris,**http://agora.qc.ca/francophonie.nsf/Dossiers/Fracture_numerique**

Kebe M. & Charbit Y. (2007) « Genre et vulnérabilité au Sénégal : les femmes chefs de ménage », *Revue européenne des migrations internationales* 3/2007 (Vol. 23), p. 51-65.

Littératie et société du savoir Nouveaux résultats de l'Enquête internationale sur les capacités de lecture et d'écriture des adultes OCDE, Statistiques Canada. Publié EN 1997 par : Éditions OCDE

Mbow, A.M. (1976). Allocution à l'occasion de la journée internationale de l'alphabétisation. Paris : UNESCO.

Mbow, P. (2002). Droits humains et religions autour de la problématique femme et islam UCAD, Dakar, Sénégal.

Ngaïdé, M. & Cissé, C. (2007).Genre et Décentralisation au Sénégal : Contribution à la Réforme de la Décentralisation. *IED Afrique ISBN 978-1-84369-671-1*

Peraya, D. (1998) . Théories de la communication et technologies de l'information et de la communication : un apport réciproque. IN : *Revue européenne des sciences sociales, Mémoire et savoir à l'ère informatique,* XIV e Colloque annuel du Groupe d'Etude "Pratiques Sociales et Théories", XXXVI, 111, 171-188.

Sagna O. ***Le Sénégal dans l'ère de l'information (1996-2006)*** in **Netcom**, Vol. 22, n° 1-2 (2008) & **Netsuds**, vol. 3 (2008), p 13-36.

Sall, A.N. (2007) Les TIC, les adultes et la société. Essai sur les mutations sociales à l'ère de la société d'information ***In*** *: Revue Semestrielle d'Etudes Universitaires, Ecritures plurielles, N°02 /01-09; pp 57-74,*

Sall, A. N. L'Education et la technologie : perspectives des femmes sénégalaises : ***In*** *: Revue canadienne d'études du développement, vol. 26, n° 1, 2005, Pierre Michaud et Nacuzon Sall, pp. 107 à 130.*

Sow, F. (2001). La recherche africaine en sciences sociales et la question du genre. Colloque international Genre, population et développement en Afrique : UEPA/UAPS, INED, ENSEA, IFORD. Abidjan, 16-21 juillet 2001.

Sow, S. H. (2010). Pourquoi une loi sur la parité au Sénégal ? Paru dans le journal le Quotidien Soleil. http://www.lesoleil.sn/article.php3?id_article=23079

Stromquist, N.P. (1995). The Theoretical and Practical Bases for Empowerment, dans Women, Education and Emporwerment : Pathreays Toward Autonomy, rapport de Séminaire International, édité par Carolyn Medel Anonuevo, l'Institut de l'Unesco pour l'Education,

Hambourg. In Aksornkool, N. (2001). L'alphabétisation Passeport pour l'autonomie des femmes. UNESCO Paris

Mémoires et Thèses

AG Muphtah, E. (2003). *L'alphabétisation en milieu urbain au Mal : offre de formation et besoins des populations*. Paris *:* Université Lille 1

Andrade, G. (2001). *Le plurilinguisme spontané des habitants de Belleville et la Goutte d'Or, Paris, Aspects sociolinguistiques et action sociale.* Lille (Septentrion).

Ndiaye, M. ***(2001****). Idéologie coloniale française et politique de scolarisation des filles au Sénégal : 1817-1920*. Genève : Université de Genève

Nodjilelem, L. (1997). Le *statut de la femme en Afrique noire contemporaine : progression ou régression ?* Genève : Université de Genève.

Ossama, F. (2001). Les technologies de l'information : enjeux pour l'Afrique subsaharienne. Paris L'Harmattan

Zuma, N.D (2001). *La voix de la femme africaine à la conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance*

Rapports Internationaux et Nationaux

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie : Situation économique et sociale du Sénégal en 2008. *Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers ISSN 0850-1491*

Commission Nationale de Réforme de l'Education et de la Formation (CNREF). Général 5 août 1981-6 août 1984

Direction de la prévision et de la statistique du Sénégal, Rapport annuel 1992 (O.M.S., Profil statistique du Sénégal 2003*).*

Direction de la Planification et de la Réforme de l'Education (DPRE) Août 1996. Rapport National sur le Développement de l'Education au Sénégal

Le Développement de l'éducation : Rapport National du Sénégal par la Direction de la Planification et de la Réforme de l'Education (DPRE) Août 2004

Direction de la Planification et de la Réforme de l'Education (DPRE) Août 1996. Rapport National sur le Développement de l'Education au Sénégal

Enquête Démographique et de Santé au Sénégal. (1997) : EDS III 1997 : Sénégal.

Enquête Démographique et de Santé. (2005). EDS IV 2005.

Enquête nationale sur les technologies de l'information et de la communication au Sénégal (2009) par l'Agence de Régulation des Télécommunications et des Postes

Rapport sur le développement des télécommunications/ TIC dans le monde, 8e édition, Union international des télécommunications dans le monde 2006.

Rapport sur l'épidémie mondiale de VIH / Sida juin 2000 de l'ONU / Sida, p .87Banque Mondiale, Révision de 2001, p. 16.

Rapport National du Sénégal (2008) : « Tendance Récentes et Situations Actuelle de l'Education et de Formation des Adultes. (EDAOF)

UNESCO (1957). *L'analphabétisme dans le monde au milieu du XXe siècle, étude statistique*. Paris : UNESCO.

UNESCO (1960). *Première Conférence Internationale sur l'éducation des adultes.* Paris : UNESCO

UNESCO (1961). *Conférence des Etats Africains sur le Développement de l'éducation. Rapport final.* Paris : UNESCO.

UNESCO (1964). *Conférence des Ministres de l'éducation des pays d'Afrique. Rapport final.* Paris : UNESCO

UNESCO (1972). *Troisième Conférence Internationale sur l'Education des adultes.* Paris : UNESCO.

UNESCO (1973). *Programme expérimental mondial d'alphabétisation : La formation du personnel de l'alphabétisation fonctionnelle. Guide pratique.* Paris : UNESCO.

UNESCO (1976). *Programme expérimental mondial d'alphabétisation : Evaluation Critique*. Paris : UNESCO.

UNESCO (1985) *Quatrième conférence Internationale sur l'Education des adultes .Paris* : UNESCO.

UNESCO (1989). *Discours de Javier Pérez de Cuellar, Secrétaire général de l'ONU, à l'occasion du lancement de l'A.I.A.* Paris : UNESCO.

UNESCO/ BREDA (1994). *L'école et la promotion de l'Alphabétisation et de l'Education Pour Tous : Une expérience de l'enseignement privé catholique au Sénégal. Dakar :* UNESCO.

UNESCO (1994). *Conférence Internationale sur l'Education des adultes au Caire.* Paris : UNESCO.

UNESCO/ BREDA (1995). *Education de base et éducation coranique au Sénégal.* Dakar : UNESCO.

UNESCO (1995). Conférence Internationale sur l'Education des adultes à Beijing. Paris : UNESCO.

UNESCO (1990). *Regards sur l'alphabétisation*. Paris : UNESCO.

UNESCO/ BREDA (1995) : *Rapport Sur l'Etat de l'Education en Afrique. Stratégies Educatives.*

UNESCO (1996). *Atteindre l'Education pour Tous*. Paris : UNESCO.

UNESCO (1998). *Motivation et engagement en formation : Apprentissage, motivation et engagement en formation* Paris *:* UNESCO.

UNESCO (2000). *Rapport Mondial sur éducation. Le droit à éducation pour tous, tout au long de la vie.* Paris : UNESCO.

UNESCO (2000). *Éducation Pour Tous : bilan à l'an 2000*. Paris : UNESCO.

UNESCO. (2006). *L'alphabétisation un enjeu vital*. Paris : UNESCO.

UNESCO (2008). Journée Internationale de l'Alphabétisation 2008. L'alphabétisation le meilleur remède, Paris : UNESCO

Sites Internet

http://www.gouv.sn/spip.php?rubrique19

http://www.education.gouv.sn/systeme/index.html

http://www.apc.org/fr

http://www.africanti.org/

http://www.osiris.sn/

www.reatice.org

www.oecd.org/dev/publications/perspectivesafricaines

www.uneco.com

www.unesco.org/education/uie

http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001238/123892fo.pdf

http://www.unesco.org/education/literacy-2001/fr-dg.shtml

Htpp://www.lire-et-ecrire.ch/

http://www.finances.gouv.sn/pauvrns3.html

http://www.measuredhs.com/

www.adeanet.org/biennial-2006

http://www.gouv.sn/spip.php?rubrique19

http://www.education.gouv.sn/systeme/index.html

http://www.statistiques-mondiales.com/senegal.htm

http://www.uis.unesco.org/ev_fr.php?ID=6409_201&ID2=DO_TOPIC

http://www.uis.unesco.org/template/pdf/LAMP/Infosheet_No2_LAMP_FR.pdf

http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=29669&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

http://www.unesco.org/fr/literacy/

http://www.unesco.org/fr/literacy/resources/key-publications/

http://www.unesco.org/fr/literacy/dynamic-content-single-view/news/expansion_of_womens_literacy_by_mobile_phone_programme/back/11922/cHash/463b565775/

ANNEXES

Annexe A - Tableau 1 : Alphabétisation de femmes

Répartition (en %) des femmes enquêtées par niveau d'instruction atteint et niveau d'alphabétisation, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-IV Sénégal 2005

Caractéristique sociodémographique	Secondaire ou plus	Primaire ou sans instruction: Lit une phrase entière	Primaire ou sans instruction: Lit une partie de phrase	Primaire ou sans instruction: Ne sait pas lire	Primaire ou sans instruction: Pas de carte dans la langue	Total[1]	Effectif	Pourcentage alphabétisées[2]
Âge								
15-19	20,6	12,8	9,4	55,9	0,8	100,0	3 556	42,8
20-24	15,1	11,6	10,3	62,1	0,6	100,0	2 844	37,0
25-29	15,3	12,2	8,1	63,8	0,4	100,0	2 379	35,6
30-34	14,2	11,5	6,6	67,2	0,2	100,0	1 953	32,3
35-39	11,8	7,2	6,7	73,7	0,4	100,0	1 613	25,7
40-44	11,6	9,6	5,7	72,6	0,3	100,0	1 249	26,9
45-49	8,9	11,6	4,2	74,7	0,2	100,0	1 009	24,7
Milieu de résidence								
Urbain	27,2	15,8	9,6	46,7	0,3	100,0	7 117	52,6
Rural	3,9	7,0	6,6	81,6	0,7	100,0	7 485	17,5
Région								
Dakar	31,6	15,9	9,7	42,1	0,2	100,0	3 866	57,2
Diourbel	4,8	7,2	5,4	81,0	1,4	100,0	1 548	17,4
Fatick	11,2	9,5	7,4	70,9	0,8	100,0	708	28,1
Kaolack	8,5	8,4	6,9	74,9	1,0	100,0	1 642	23,9
Kolda	4,2	4,8	9,3	81,3	0,1	100,0	1 047	18,3
Louga	5,7	8,9	6,7	78,2	0,1	100,0	915	21,2
Matam	4,8	6,7	6,7	81,5	0,2	100,0	543	18,1
Saint-Louis	11,5	13,9	8,7	65,8	0,0	100,0	947	34,1
Tambacounda	5,3	4,2	4,8	85,2	0,2	100,0	851	14,4
Thiès	16,1	14,6	7,7	60,5	0,8	100,0	1 974	38,4
Ziguinchor	20,9	17,6	13,6	47,7	0,1	100,0	562	52,1
Quintile de bien-être économique								
Le plus pauvre	1,1	4,2	5,5	88,6	0,4	100,0	2 433	10,8
Second	2,8	4,8	6,7	84,8	0,5	100,0	2 565	14,3
Moyen	8,5	11,8	7,4	71,9	0,3	100,0	2 839	27,6
Quatrième	17,9	13,7	9,9	57,6	0,7	100,0	3 154	41,5
Le plus riche	36,6	18,4	9,5	34,4	0,5	100,0	3 610	64,5
Total	15,2	11,3	8,0	64,6	0,5	100,0	14 602	34,6

[1] Le total inclut les non déclarés.
[2] Correspond aux femmes qui ont, au moins, fréquenté l'école secondaire et à celles pouvant lire une phrase entière ou une partie de phrase.

Annexe B - Tableau 2 : Alphabétisation des hommes

Répartition (en %) des hommes enquêtés par niveau d'instruction atteint et niveau d'alphabétisation, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, EDS-IV Sénégal 2005

Caractéristique sociodémographique	Secondaire ou plus	Primaire ou sans instruction: Lit une phrase entière	Primaire ou sans instruction: Lit une partie de phrase	Primaire ou sans instruction: Ne sait pas lire	Primaire ou sans instruction: Pas de carte dans la langue	Total[1]	Effectif	Pourcentage alphabétisés[2]
Âge								
15-19	36,6	17,3	7,8	36,2	1,7	100,0	926	61,7
20-24	32,6	10,6	9,0	44,3	2,6	100,0	645	52,2
25-29	34,4	16,2	11,1	36,5	1,3	100,0	537	61,7
30-34	25,6	17,4	11,8	41,2	3,8	100,0	399	54,8
35-39	26,1	12,4	6,3	52,9	2,1	100,0	318	44,8
40-44	22,9	16,1	9,8	47,4	3,4	100,0	316	48,7
45-49	20,1	16,0	9,1	53,9	0,4	100,0	275	45,2
50-54	25,9	5,0	6,7	58,6	3,1	100,0	216	37,7
55-59	23,7	10,8	6,2	56,6	2,0	100,0	130	40,6
Milieu de résidence								
Urbain	45,3	17,1	7,8	27,1	2,3	100,0	2 101	70,2
Rural	11,0	11,2	10,3	65,0	2,0	100,0	1 660	32,4
Région								
Dakar	47,4	19,3	7,4	22,4	3,2	100,0	1 186	74,0
Diourbel	13,3	8,8	6,5	69,1	1,9	100,0	309	28,7
Fatick	17,9	11,2	8,2	58,7	3,8	100,0	174	37,3
Kaolack	24,1	12,4	8,0	53,6	1,5	100,0	369	44,5
Kolda	16,1	10,9	13,1	54,9	3,6	100,0	295	40,1
Louga	10,2	9,6	8,9	70,7	0,0	100,0	155	28,7
Matam	10,6	9,6	11,3	68,2	0,0	100,0	109	31,5
Saint-Louis	23,2	12,1	10,0	53,7	0,0	100,0	210	45,3
Tambacounda	14,1	9,4	11,3	60,0	4,5	100,0	247	34,8
Thiès	33,5	17,3	7,9	40,4	0,5	100,0	538	58,8
Ziguinchor	41,4	14,4	16,4	26,2	1,1	100,0	170	72,3
Quintile de bien-être économique								
Le plus pauvre	4,4	9,1	9,1	74,2	2,5	100,0	581	22,5
Second	9,3	10,5	11,5	65,2	2,5	100,0	556	31,2
Moyen	20,6	14,7	9,7	53,7	1,0	100,0	678	45,0
Quatrième	35,6	17,8	9,3	36,0	1,2	100,0	842	62,6
Le plus riche	55,8	16,6	6,8	16,9	3,4	100,0	1 104	79,3
Total	30,1	14,5	8,9	43,8	2,2	100,0	3 761	53,5

[1] Le total inclut les non déclarés.
[2] Correspond aux hommes qui ont, au moins, fréquenté l'école secondaire et à celles pouvant lire une phrase entière ou une partie de phrase.

Annexe C - Plaquette ANAFA

ANAFA, UNE ONG EXPÉRIMENTÉE

15 ans *de pratique au service de l'éducation*

Une équipe de ***128 professionnels*** *de l'alphabétisation, de la formation des adultes et de la gestion de projets*

471 groupements de femmes *travaillent avec Anafa dans 7 régions : Kaolack, Kolda, Louga, Saint-Louis, Thiès, Ziguinchor et Dakar (siège)*

Des équipements innovants *: parc informatique, banc de montage vidéo, studio audio, atelier de sérigraphie…*

Des partenaires :

- *Alternatives Canada*
- *Ceci - Centre Canadien d'Étude et de Coopération Internationale*
- *Congad - Conseil Non-Gouvernemental d'Appui au Développement*
- *OSIWA*
- *OXFAM Grande-Bretagne*
- *USAID*
- *Fondation F. Ebert*
- *MSH Sénégal*
- *Forum Social Sénégalais*
- *ICAE - International Council For Adult Education*
- *IIZ / DVV*
- *Ministères de la Famille et de l'Education du Sénégal*

- *PAALAE*
- *ICAE*

NOTRE MISSION

Participer et accompagner les efforts de développement des populations sénégalaises en renforçant leurs capacités par l'éducation des adultes pour la création de moyens d'existence durables.

NOTRE STRATEGIE

Mettre en œuvre des programmes d'appui pour le développement des communautés de base

NOS CIBLES PRIORITAIRES

Les populations défavorisées en général, les femmes des zones rurales et périurbaines en particulier

NOS AXES D'INTERVENTION

reposent sur 9 réseaux

Alphabétisation

Femmes et Développement

Environnement et Santé

Démocratie, Paix et Développement

Art, Culture et Communication

Jeunesse, Éducation et Sport

Recherche et Formation

Université et Formation

Éducation communautaire

NOS DERNIERES REALISATIONS

Formations

- *Education*
- *Formateurs en alphabétisation*
- *Parajuristes*
- *Batik*
- *Création Artistique et Réalisation vidéo*
- ***NTIC et Alpjhabétisation***
- *Micro-jardinage*
- *Santé de la reproduction*
- *Education et Formation des Jeunes*
- *Genre, Bonne Gouvernance et Promotion du Leadership Féminin*

Programmes de lutte contre l'exclusion

- *Accès au micro-crédit : 50 millions de F CFA prêtés depuis 2001*
- ***Production d'un didacticiel en wolof, pour permettre aux néo-alphabètes de se familiariser à l'outil informatique***
- *Production de 9 films traitant des problématiques sociales*
- *Construction de deux micro-barrages pour sécuriser la production des femmes à Koungeul*
- *Formation à la production de la farine Bêti, un aliment complet pour femmes enceintes et enfants en bas âge*
- *Traduction et publication du document de référence du NEPAD en 6 langues nationales*
- *Édition du guide des droits de la femme*
- *Étude sur la femme au sein du conflit casamançais*
- *Création de 3 centres d'information et de médiation socio-juridique*
- *Formation de 75 femmes en Batik*
- *Programme Cantines Scolaires pour la Petite Enfance*
- *Education et Formation des Jeunes(lutte contre les déperditions scolaires et la jeune délinquance)*

Annexe C1 - Plaquette ANAFA Bis

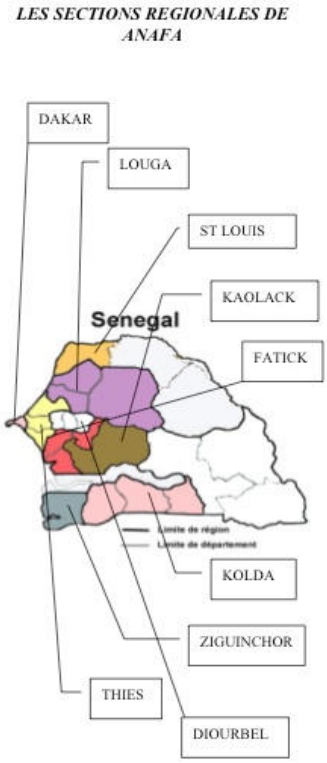

Annexe D - Alphabétisation la clé du développement

L'alphabétisation est un facteur de plein épanouissement du potentiel de l'individu, d'apprentissage pour la croissance et le changement, de communication intra- et interculturelle, et de participation à la vie sociale et économique.

S'alphabétiser au niveau local et utiliser de façon constructive les compétences ainsi acquises ouvre des horizons à l'échelle mondiale.

Dans une société où le savoir et le traitement de l'information sont de plus en plus des outils de mobilité sociale et de progrès économique, l'apprentissage tout au long de la vie est la norme, et l'alphabétisation est la clé.

UNESCO

Organisation des Nations Unies pour l'éducation,

Secteur de l'éducation
Division de la coordination des priorités des Nations Unies en matière d'éducation

Annexe E - Guide d'entretien exploratoire

1. Depuis sa création, l'UNESCO s'efforce de promouvoir le droit à l'éducation. Et pourtant en dépit de tous les engagements pris par les gouvernements des pays en voie de développement, des millions d'enfants, d'adultes plus particulièrement de femmes, demeurent toujours exclus d l'égalité des chances dans l'enseignement. Qu'en pensez-vous ?
2. Au Sénégal, selon l'enquête démographique de Santé(EDS IV 2005), 73, 7% de femmes dans la tranche d'âge de 35-39 ans t 52% des hommes dans la même tanche d'âge ne savent ni lire ni écrire. Pensez-vous que l'innovation technologique peut améliorer les programmes d'alphabétisation des adultes et accélérer la réalisation de l'alphabétisme universel ?
3. Êtes-vous d'avis que les technologies d'information et de communication (TIC) permettent d'apprendre mieux, plus vite, avec beaucoup de plaisir ? En d'autres termes pensez-vous que l'introduction de la technologie dans les programmes actuels d'alphabétisation peut aider les adultes à apprendre plus efficacement, rapidement et plus économiquement ?
4. Pensez vous que la technologie est une fin en soi, une réponse à tous les problèmes éducatifs ?
5. A votre avis, doit-on continuer à utiliser ou appliquer les structures existantes ou est-il plus important de combiner les techniques traditionnelles et les nouvelles technologies considérées comme des outils incontournables pour bonne réussite de l'enseignement de demain ?
6. Généralement, le budget est l'un des principaux facteurs handicapants pour un bon fonctionnement de l'éducation informelle. Pensez-vous les gouvernements africains ou les prestataires de l'alphabétisation auront la capacité et la volonté politique d'introduire la technologie dans l'éducation informelle considérée comme le parent pauvre de l'éducation ?
7. Quel est votre point vu sur l'intégration des TIC dans le domaine de l'alphabétisation des femmes ?
8. Pensez vous qu'il y a un manque de volonté des apprenants ou une mauvaise volonté des politiques pour que le taux d'analphabétisme reste toujours élevé ?
9. Pensez-vous que les TIC peuvent contribuer à l'autonomisation des femmes ?

10. Pensez-vous que l'initiation des formateurs à l'utilisation de la technologie est indispensable pour une bonne intégration réussie de la technologie dans les programmes d'alphabétisation ?

Annexe F - Guide d’entretien du concepteur du programme alf@net

1. Pouvez-vous vous présenter ?
2. Quels sont les objectifs de l’ONG ANAFA
3. Quelles activités menez-vous et dans combien de localités intervenez-vous
4. En quoi consiste votre collaboration si collaboration il y'a avec le gouvernement pour mener vos programmes?
5. Par exemple, recevez-vous un appui ou une contribution technique ou financière du gouvernement sénégalais ?
6. Quels sont les moyens à votre disposition pour assurer une pérennisation du programme

INFORMATION SUR LE PROGRAMME AL@NET ET SA CONCEPTION

7. Comment vous est venue l’idée de concevoir le programme alf@net.
8. Qu’avez-vous utilisé comme logiciel pour le concevoir ?
9. Dans quelle langue se fait l’apprentissage ?
10. Quels sont les objectifs du programme et qui sont les groupes cibles (bénéficiaires) ?
11. Avaient-ils /elles été alphabétisés(es) dans une autre langue ?
12. Où se déroule la formation ?

Annexe G - Guide d'entretien des formateurs

INFORMATION SUR LES FORMATEURS ET LEUR STRATEGIE POUR FORMER LES FEMMES

1. Par quel moyen se fait la formation des formateurs ? D'où viennent t-ils ?
2. Qui sont les formateurs ? combien sont en activité? Avez-vous des femmes parmi eux ?
3. Quelles sont vos motivations en tant que formateur ?
4. Depuis quand êtes vous formateur ? Pouvez-vous nous parlez de votre parcours professionnel ?
5. Quelles sont vos compétences en informatique ?
6. Quels sont les outils technologiques que vous utilisez ?
7. De quels matériels disposez-vous ?
8. Quelle sont la durée et la périodicité des cours ?
9. Quelles sont les stratégies pédagogiques que vous utilisez ?

UTILITE ET UTILISABILITE DU PROGRAMME ALF@NET

10. Que pensent les femmes des nouvelles technologies ? Quelle perception on-t- elles de cette innovation ?
11. Quelle est la valeur ajoutée de cette formation pour les femmes ?
12. Considérez-vous le programme alf@net comme une meilleure méthode d'alphabétisation ? Si oui quelles sont ses valeurs ajoutées ?
13. Permet-il aux femmes en plus des acquis d'être plus autonomes et de mieux s'intégrer dans la vie sociale, culturelle, économique, et politique. Leur permet-elle de mener quelques activités qu'elles n'arriveraient pas à faire autrement ?

14. Nous vous remercions pour votre collaboration

Annexe H - Guide d'entretien des femmes

Grille d'entretien pour les femmes qui ont suivi la phase exploratoire du programme alf@net

IDENTIFICATION DES FEMMES

1. Comment vous vous appelez ?
2. Quel âge avez-vous ?
3. Etes-vous mariée, divorcée ou célibataire ?
4. Avez-vous des enfants ? Si oui combien ?
5. Quelle est votre langue maternelle ? Quelles sont les langues que vous parlez ?
6. Avez-vous une activité professionnelle ?

STATUT DE L'APPRENANTE

7. Avez-vous été alphabétisé avant ? Comment ? Avec quels matériels ?
8. Pourquoi avez-vous suivi le programme alf@net?
9. Comment avez-vous découvert le programme alf@net
10. Comment vous organisez-vous pour suivre les cours ?

RESULTATS APRES LA FORMATION

11. Qu'est ce que vous arrivez à faire maintenant avec l'ordinateur que vous n'arrivez pas Parvenez-vous à lire des informations dans votre langue nationale ? A écrire et envoyer des messages, des documents sans faire appel à quelqu'un d'autre ?

12. Quelle est l'impact de la formation sur vos activités économiques ou professionnelles ?
13. Parvenez-vous à organiser des réunions ou participez à des réunions ? Prenez-vous position pour défendre votre communauté ou groupement ? (sentiment de responsabilité, capacité de gestion)
14. Etes-vous plus informée sur les maladies ?
15. Contribuez-vous mieux à l'éducation des enfants (plus impliquée dans l'éducation des enfants, plus sensibilisées à la santé et au bien-être)
16. Parvenez-vous à gérer seules vos activités ?
17. Que pensez-vous de la formation alf@net?

EVALUTION DU PROGRAMME ALFANET PAR LES FEMMES

18. Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées en suivant les cours ?
19. Qu'aimeriez vous qu'on améliore dans l'exécution du programme ?
20. Proposeriez-vous cette formation à d'autres femmes ?
21. Que pensez-vous de l'ordinateur comme moyen d'apprentissage ?
22. Avez-vous trouvé la formation facile ?

RESSENTI, CONFIANCE EN SOI, AUTONOMIE, NOUVEAU STATUT SOCIAL

23. Etes-vous fière d'avoir suivi cette formation ?
24. Avez-vous su retrouver l'estime de soi avec ce programme? Comment vous vous considèrent les autres ?
25. Cette formation vous a-t-elle donné envie de changer de métier ?
26. Êtes-vous encouragé par votre mari, ou la famille ?

Annexe I - Pyramide d'âges Sénégal

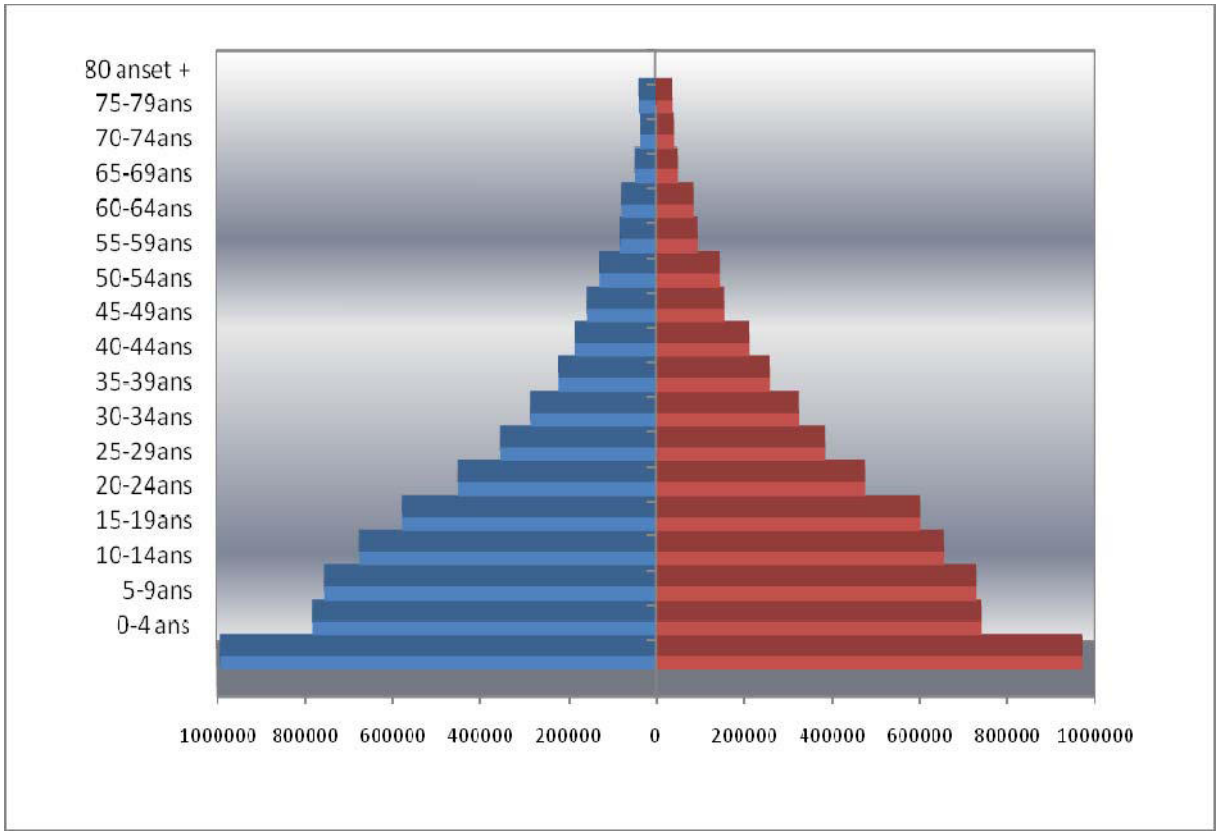

Annexe J - Les entretiens des acteurs de l'ONG ANAFA

Entretien 1 : Omar

INFORMATION SUR L'ONG ET SA RELATION AVEC LE GOUVERNEMENT

1) Pouvez-vous présenterAnafa ?

Créée le 2 Mars 1990 à la suite d'un processus enclenché en 1987 lors de la première Assemblée Générale de l'African Association for Literacy and Adult Education (AALAE), l'ANAFA a été mise sur pied en réponse au retard des pays d'Afrique francophone par rapport aux pays d'Afrique anglophones dans le domaine de l'éducation non formelle.

Conformément aux principes fondamentaux dégagés dans le « code d'éthique et de déontologie des ONG » l'ANAFA est une association volontaire à but non lucratif. Ayant piloté et mis en oeuvre un grand nombre de projets en éducation auprès des populations à travers le Sénégal, l'ANAFA a acquis au fil des ans une expertise certaine dans le domaine de l'éducation des adultes. Depuis sa création, l'ANAFA a réussi à bâtir un important réseau de personnes ressources.

Depuis 1997, avec le début de l'initiative Alf@net, l'ANAFA oriente ses actions vers les approches alternatives et innovantes en termes d'éducation des adultes, en mettant de l'avant les langues nationales africaines. Entre 2000 et 2004, l'ANAFA a mis en œuvre son programme triennal, financé par Oxfam GB, et durant lequel elle a pu mettre en œuvre, outre une phase de recherche action Alf@net, d'autres innovation éducations telles le programme Batik, alliant la teinture traditionnelle et l'alphabétisation.

À partir de 2005, l'ANAFA a poussé encore plus loin l'intégration des langues nationales et de technologies de l'information et des communications (TIC) en effectuant la localisation (traduction) de logiciels libres tels Mozilla Firefox, Abiword et autres en langue wolof.

Aujourd'hui, l'ANAFA se positionne comme une référence en terme d'éducation alternative en Afrique de l'Ouest.

2) Quels sont les objectifs de l'ONG ANAFA ?

L'objectif de l'ANAFA est d'accompagner et de participer aux efforts de développement des populations sénégalaises en renforçant leurs capacités par l'éducation et la formation pour la création de moyens et compétences d'existence durables.

3) Quelles activités menez-vous et dans combien de localités intervenez-vous ?

Les activités que nous menons :

- Application des nouvelles technologies informatiques à l'éducation, à l'alphabétisation et à la formation.
- La lutte contre la pauvreté et contre toute atteinte à la dignité humaine.
- Appui à l'auto-développement des populations et des communautés de base.
- Promotion de l'équité et de l'égalité de genre pour un leadership partagé entre les hommes et les femmes
- Conception, Elaboration, production de supports papier et multimédia.
- Traduction.
- Maintenance Informatique
- Arts graphiques
- Infographie
- Vidéo
- Accompagnement technique de projets éducatifs dans le formel

Les localités et pays d'intervention d'intervention : les 14 régions du Sénégal, le Mali, Guinée Conakry, Gambie, Mauritanie et Guinée Bissau.

4) En quoi consiste votre collaboration, si collaboration il y'a, avec le gouvernement pour mener vos programmes?

Oui nous collaborons avec le Gouvernement du Sénégal, nous sommes impliqués dans la définition des politiques d'Education

5) Par exemple, recevez-vous un appui ou une contribution technique ou financière du gouvernement sénégalais ?

Non.

6) Quel sont les moyens à votre disposition pour assurer une pérennisation du programme ?

La pérennisation du programme Alf@net est axée sur la formation des formateurs. Une fois la formation des formateurs effectuée, nous supervisons une séance de formation des apprenants pour mieux renforcer la capacité des formateurs à démultiplier les formations Alf@net. À la suite du projet, il appartiendra alors aux formateurs et aux organisations partenaires de prendre en charge des formations subséquentes pour atteindre un plus grand nombre de femmes néo-alphabètes.

INFORMATION SUR LE PROGRAMME AL@NET ET SA CONCEPTION

7) **Comment vous est venue l'idée de concevoir le programme alf@net?**

En vue de la préparation de la CONFINTEA (Hambourg'97), le BREDA/UNESCO prit contact avec ANAFA, pour une étude sur l'alphabétisation et les nouvelles technologies. Ousmane Faty Ndongo, qui avait produit dans ce sens dans le cadre de AALAE (1993), effectua l'étude portant sur le thème: "Éducation des adultes pour une société future d'apprentissage permanent". C'est la onzième recommandation de cette étude qui est mise en œuvre à travers la recherche action Alf@net.

8) **Qu'avez-vous utilisé comme logiciel pour le concevoir ?**

Nous travaillons dans les logiciels libres et aussi avec Adobe Acrobat

9) **Dans quelle langue se fait l'apprentissage ?**

Les langues nationales en synergie avec le français

10) **Quels sont les objectifs du programme et qui sont les groupes cibles (bénéficiaires) ?**

L'objectif du programme est de permettre aux néoalphabètes (surtout les femmes) d'utiliser l'ordinateur dans leurs langues nationales. Ceci dans le but de renforcer leurs capacités et leur faciliter l'accès au savoir des inforoutes et à l'apprentissage du français ou l'anglais comme langue majeure de la communication sur l'Internet. Il y'à aussi l'objectif de montrer l'efficacité de l'approche Alf@net pour l'éducation des adultes en Afrique et la réduction de la fracture numérique.

11) **Avaient-ils /elles été alphabétisés(es) dans une autre langue ?**

Le postulat de base c'est d'alphabétiser toujours les cibles d'abord dans leurs langues nationales ensuite dans une langue officielle telle que le Français ou l'anglais

12) **Où se déroule la formation ?**

Les formations se déroulent souvent dans les classes d'alphabétisation ou centres d'éducation des adultes.

ENTRETIEN 2 : Abou

INFORMATION SUR LES FORMATEURS ET LEUR STRATEGIE POUR FORMER LES FEMMES

Présentation du formateur intéressé (Cf. CV en PJ)

1) **Par quel moyen se fait la formation des formateurs ? D'où viennent t-ils ?**

La formation des formateurs se fait au moyen d'ordinateurs, de modules de formation et de vidéoprojecteurs. Les formateurs viennent des sections régionales.

2) **Qui sont les formateurs ? Combien sont en activité? Avez-vous des femmes parmi eux ?**

Les formateurs sont généralement des facilitateurs, membres d'ANAFA. Tous sont en activité. Oui, il y'a une femme parmi eux.

3) **Quelles sont vos motivations en tant que formateur ?**

En tant que militant des langues nationales, mes motivations restent une ferme volonté de mettre mes modestes compétences et connaissances au service des populations de base pour leur développement intégral

4) **Depuis quand êtes vous formateur ? Pouvez-vous nous parlez de votre parcours professionnel ?**

Je le suis depuis 1994 après 4 ans de service comme facilitateurs. Pour mon parcours, réfères toi au CV en PJ.

5) **Quelles sont vos compétences en informatique ?**

Je sais utiliser les logiciels Word, Excel, Power point, Publisher, Access, Photoshop, entre autres.

6) **Quels sont les outils technologiques que vous utilisez ?**

Des ordinateurs, Cameras, logiciels, vidéoprojecteurs, etc.

7) **De quels matériels disposez-vous ?**

Ordinateurs, logiciels, caméras, tableaux, padex, vidéoprojecteurs, écrans, modules de formation, etc.

8) **Quelle sont la durée et la périodicité des cours ?**

La durée varie selon les programmes et les besoins exprimés par les bénéficiaires, soit de 3 à 6 mois. Les cours se font généralement les soirs de 15h à 18 h, soit 3h/jour et 9h par semaine.

9) **Quelles sont les stratégies pédagogiques que vous utilisez ?**

Etude de milieu, Ciblage et recensement des bénéficiaires au niveau de la base, recensement des besoins, définition du calendrier, du quantum horaire, du crédit horaire journalier, des jours et heures de cours, mise en place de règlement intérieur, du matériel de formation, usage de méthode participative et conscientisante.

UTILITE ET UTILISABILITE DU PROGRAMME ALF@NET

10) **Que pensent les femmes des nouvelles technologies ? Quelle perception on-t-elles de cette innovation ?**

Ce qu'elles pensent des nouvelles technologies et la perception qu'elles en ont est qu'elles restent de nouveaux moyens d'information et de communication sine qua non du développement durable voulu.

11) **Quelle est la valeur ajoutée de cette formation pour les femmes ?**

La possibilité pour elles d'acquérir de nouvelles compétences en informatique, de mieux s'insérer dans le tissu socioéconomique et culturel, de s'autonomiser et de s'affirmer davantage.

12) **Considérez-vous le programme alf@net comme une meilleure méthode d'alphabétisation ? Si oui quelles sont ses valeurs ajoutées ?**

Vu la nouvelle donne en matière d'éducation, les avancées technologiques, les nouveaux défis auxquels sont confrontés les pays, cela va sans dire que le programme alf@net vient à son heure, pour être de nos jours, l'une des meilleures méthodes d'alphabétisation qui soient pour les jeunes et adultes néo alpha.

Ses valeurs ajoutées sont le fait qu'il permet l'acquisition de nouvelles compétences en informatique dans sa propre langue maternelle, une meilleure insertion sociale, économique et culturelle, une autonomisation individuelle et collective, une meilleure affirmation de soi, une

meilleure implication des uns et des autres dans les affaires, tout en éliminant les inégalités et autres.

13) **Permet-il aux femmes en plus des acquis d'être plus autonomes et de mieux s'intégrer dans la vie sociale, culturelle, économique, et politique ?**

Effectivement, en plus des acquis, il permet aux femmes d'être plus autonomes et de mieux s'intégrer dans la vie sociale, culturelle, économique, et politique.

14) **Leur permet-elle de mener quelques activités qu'elles n'arriveraient pas à faire autrement ?**

Parfaitement, surtout en matière de gestion au sein des GPF (groupements de promotion féminine)

15) **Nous vous remercions pour votre collaboration**

C'est tout un plaisir pour nous.

Entretien 3 : Khali

INFORMATION SUR LES FORMATEURS ET LEUR STRATEGIE POUR FORMER LES FEMMES

1) Par quel moyen se fait la formation des formateurs ? D'où viennent t-ils ?

La formation des formateurs est assurée par le concepteur d'alfanet, elle se fait sous forme de session interne au niveau de l'Anafa.

2) Qui sont les formateurs ? Combien sont en activité? Avez-vous des femmes parmi eux ?

Les formateurs sont des membres de l'Anafa ils sont une dizaine. Il y'a une femme parmi eux.

3) Quelles sont vos motivations en tant que formateur ?

En temps que membre de l'Anafa, je suis un militant de l'éducation des adultes et, l'accessibilité pour tous au savoir et un combat qui m'intéresse depuis longtemps.

4) Depuis quand êtes vous formateur ? Pouvez-vous nous parlez de votre parcours professionnel ?

Je suis formateur alfanet depuis la création de ce programme, mais il faut dire que dans sa stratégie, l'Anafa a toujours disposé au niveau de ses ressources humaines de formateurs polyvalents (informatique, batik, vidéo, …) formés au niveau internes et pouvant être opérationnel à tout moment.

Pour ce qui est de mon parcours professionnel, j'ai toujours travaillé pour l'Anafa depuis sa naissance, et, j'ai de ce fait, bénéficié de beaucoup de formations aussi bien sur le plan de l'andragogie et de l'animation (au niveau de l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée – ENEA -), que sur le plan technologique avec des partenaires techniques de l'Anafa (formation de formateur en maintenance informatique, prise de vue et montage vidéo réalisation de documentaire, …)

5) Quelles sont vos compétences en informatique ?

Je suis technicien formateur en bureautique, en maintenance informatique, technique de prise de son et édition audio, montage vidéo numérique, et musique assistée par ordinateur, formateur alfanet.

6) Quels sont les outils technologiques que vous utilisez ?

Principalement l'outil informatique et les différentes possibilités offertes par la technique du numérique (ordinateur, camera, photo, vidéo projecteur et le web) et du matériel didactique conçu par l'Anafa et adapté aux préoccupations de nos cibles qui sont en général alphabétisées dans leurs langues maternelles.

7) De quels matériels disposez-vous ?

L'Anafa dispose de son propre matériel de formation et de sa logistique que nous utilisons pour nos sessions de formation.

8) Quelle sont la durée et la périodicité des cours ?

Une session de formation alfanet dure quatre mois et, la périodicité dépend du programme d'Anafa.

9) Quelles sont les stratégies pédagogiques que vous utilisez ?

La conception du programme alfanet est en soi une stratégie pédagogique assez innovante qui allie l'utilisation de logiciels Ludo éducatifs comme « souriklik et Typing (pour vaincre d'abord la barrière de la résistance à l'innovation pour nos cibles qui en général n'ont pas eu de contact avec l'ordinateur avant la formation, et même temps les familiariser avec la souris et le clavier),et le didacticiel alfanet qui leur permet de faire leurs premiers pas dans le traitement de texte et, dans leurs langues maternelles, et il y'a aussi la création de contenu sur le web comme la localisation en wolof et en bambana du navigateur Firefox pour leur permettre d'avoir une interface qui leur permet de naviguer sur le web.

UTILITE ET UTILISABILITE DU PROGRAMME ALF@NET

10) Que pensent les femmes des nouvelles technologies ? Quelle perception on-t- elle de cette innovation ?

Les femmes semblent bien conscientes des avantages que les nouvelles technologies peuvent leur procurer et leur engouement pour le programme alfanet le montre (plus de cents femmes ont suivi la formation dans les principales régions du pays.

11) Quelle est la valeur ajoutée de cette formation pour les femmes ?

- La principale valeur ajoutée est le fait qu'elle sorte de l'exclusion ou leur situation d'analphabètes les confinait dans ce siècle des nouvelles technologies de l'information et de la mondialisation.

12) Considérez-vous le programme alf@net comme une meilleure méthode d'alphabétisation ? Si oui quelles sont ses valeurs ajoutées ?

- Oui, par ce qu'il prend en charge l'apprentissage des nouvelles technologies dans les programmes d'alphabétisation ce qui, en soi, est une nouveauté dans le champ de l'alphabétisation. Et puis alfanet est aussi une réponse contre la fracture numérique tant décriée.

13) Permet-il aux femmes en plus des acquis d'être plus autonome et de mieux s'intégrer dans la vie sociale, culturelle, économique, et politique ?

- Je le pense du moment qu'il leur permet d'acquérir du savoir. Ma conviction est que sans le savoir et des connaissances, il n'ya pas, d'autonomie pour les femmes surtout celles qui n'ont pas eu la chance de fréquenter l'école formelle.

14) Leur permet-elle de mener quelques activités qu'elles n'arriveraient pas à faire autrement

- Oui, et, même dans leurs activités traditionnelles, l'utilisation des nouvelles technologies peut leur amener un plus value notamment avec internet et ses possibilités pour la recherche de contacts et de partenaires et pour le suivi des partenariats avec d'autres notamment avec l'utilisation des mails et les outils de recherche à leur disposition sur le net.

Nous vous remercions pour votre collaboration

Entretien 4- Bintou

INFORMATION SUR L'ONG ET SA RELATION AVEC LE GOUVERNEMENT

1) **Pouvez-vous vous présenter ?**

Bintou Je suis la présidente de la section régionale de Saint-Louis

2) **Quels sont les objectifs de l'ONG ANAFA**

Contribuer au développement humain durable des populations sénégalaises à travers la formation, l'animation, la recherche, l'édition et la production

3) **Quelles activités menez-vous et dans combien de localités intervenez-vous**

Nous intervenons dans la région de Saint-Louis et nous des activités par rapport à nos objectifs (voire présentation section)

4) **En quoi consiste votre collaboration si collaboration il y'a avec le gouvernement pour mener vos programmes?**

Nous collaborons avec le ministère de la famille qui est la tutelle des ONG et les services techniques (appui, conseil)

5) **Par exemple, recevez-vous un appui ou une contribution technique ou financière du gouvernement sénégalais ?**

Non

6) **Quels sont les moyens à votre disposition pour assurer une pérennisation du programme.**

C'était juste les moyens mis en œuvre par ANAFA dans le cadre du programme triennal ANAFA /OXFAM-GB

INFORMATION SUR LE PROGRAMME AL@NET ET SA CONCEPTION

7) **Comment vous est venue l'idée de concevoir le programme alf@net?**

8) **Qu'avez-vous utilisé comme logiciel pour le concevoir ?**

A poser à Ousmane Ndongo (secrétaire exécutif et concepteur)

9) **Dans quelle langue se fait l'apprentissage ?**

Le wolof pour les néo alphabètes

10) **Quels sont les objectifs du programme et qui sont les groupes cibles (bénéficiaires) ?**

Contribuer à la réduction de la fracture numérique, consolider les acquis en alphabétisation et permettre aux néo alphabétisés d'utiliser les NTICS

11) **Avaient-ils /elles été alphabétisés(es) dans une autre langue ?**

Oui et non

12) **Où se déroule la formation ?**

A Saint-Louis c'était dans le siège de la section

INFORMATION SUR LES FORMATEURS ET LEUR STRATEGIE POUR FORMER LES FEMMES

13) **Par quel moyen se fait la formation des formateurs ? D'où viennent t-ils ?**

A travers les moyens du programme triennal cité plus haut

14) **Qui sont les formateurs ? combien sont en activité? Avez-vous des femmes parmi eux ?**

Chaque section avait ses formateurs, et il y'avait une seule femme (moi-même)

15) **Quelles sont vos motivations en tant que formateur ?**

Des motivations personnelles, mais surtout de militante engagée pour la promotion des langues nationales, pour la lutte contre l'analphabétisme et pour la promotion du statut socio-économique des femmes

16) **Depuis quand êtes vous formateur ? Pouvez-vous nous parlez de votre parcours professionnel ?**

Je suis formatrice depuis 1995 ;(voire CV)

17) **Quelles sont vos compétences en informatique ?**

J'ai des connaissances en world Excel internet et autres

18) **Quels sont les outils technologiques que vous utilisez ?**

L'ordinateur, et tous accessoires des NTIC

19) **De quels matériels disposez-vous ?**

D'une salle de formation équipée

20) **Quelle sont la durée et la périodicité des cours ?**

Cinq mois à raison de 06heures semaines et par auditeurs

21) **Quelles sont les stratégies pédagogiques que vous utilisez ?**

Théorie et pratiques sur l'informatique

UTILITE ET UTILISABILITE DU PROGRAMME ALF@NET

22) **Que pensent les femmes des nouvelles technologies ? Quelle perception on-t-elle de cette innovation ?**

Une bonne perception surtout qu'elle peut permettre de mettre en liens avec leurs partenaires et par exemple écouler des produits

23) **Quelle est la valeur ajoutée de cette formation pour les femmes ?**

Accéder à internet ; Lire, écrire et calculer électroniquement, recherche rapidement sur le net

24) **Considérez-vous le programme alf@net comme une meilleure méthode d'alphabétisation ? Si oui quelles sont ses valeurs ajoutées ?**

C'est une bonne méthode de formation et de consolidation des acquis en alphabétisation ; lire et surtout écrire deviennent plus simple et rapide

25) **Permet-il aux femmes en plus des acquis d'être plus autonome et de mieux s'intégrer dans la vie sociale, culturelle, économique, et politique ?**

Bien sûr que oui

26) **Leur permet-elle de mener quelques activités qu'elles n'arriveraient pas à faire autrement ?**

Absolument entre autres échanger avec d'autres femmes du monde, rechercher des partenaires, vendre ou écouler leurs produits ….

Nous vous remercions pour votre collaboration

Entretien 5 : Ata

IDENTIFICATION DES FEMMES

1) **Comment vous vous appelez ?**

- Ata

2) **Quel âge avez-vous ?**

32 ans

3) **Etes-vous mariée, divorcée ou célibataire ?**

- Je suis mariée

4) **Avez-vous des enfants ? Si oui combien ?**

- J'ai trois (3) enfants

5) **Quelle est votre langue maternelle ? Quelles sont les langues que vous parlez ?**

- Ma langue maternelle est le sérère et je parle aussi wolof et français

6) **Avez-vous une activité professionnelle ?**

- Oui je suis monitrice d'un centre de formation pour les jeunes filles domestiques à Dakar

STATUT DE L'APPRENANTE

7) **Avez-vous été alphabétisé avant ? Comment ? Avec quels matériels ?**

- Oui au niveau de l'Anafa

8) **Pourquoi avez-vous suivi le programme alf@net?**

- Pour apprendre à manipuler l'ordinateur et éventuellement être plus performante dans mes activités (formation des jeunes filles)

9) **Comment avez-vous découvert le programme alf@net**

- Par le biais de mon mari

10) **Comment vous organisez-vous pour suivre les cours ?**

- En fait les jours et heures de cours ont été choisies par nous selon notre disponibilité et nous avions choisi les après midi ce qui nous permettait d'y aller après la plupart de nos travaux.
-

RESULTATS APRES LA FORMATION

11) **Qu'est ce que vous arrivez à faire maintenant avec l'ordinateur que vous n'arrivez pas à faire avant ? Pouvez-vous me donner un exemple.**

- Je peux maintenant faire des traitements de textes, je connais le web j'ai un mail et je corresponds avec les partenaires qui nous aident à travers internet.

12) **Parvenez-vous à lire des informations dans votre langue nationale ? A écrire et envoyer des messages, des documents sans faire appel à quelqu'un d'autre ?**

- Oui.

13) **Quelle est l'impact de la formation sur vos activités économiques ou professionnelles ?**

- Maintenant je dispose d'un ordinateur et je prépare toutes mes fiches de cours avec et j'ai même commencé intéresser certaines de mes élèves à la formation alfanet.

14) **Parvenez-vous à organiser des réunions ou participez à des réunions ? Prenez-vous position pour défendre votre communauté ou groupement ? (sentiment de responsabilité, capacité de gestion)**

- Il faut dire que ce sont des choses que je faisais déjà avant la formation alfanet.

15) **Etes-vous plus informée sur les maladies ?**

- Oui.

16) **Contribuez-vous mieux à l'éducation des enfants (plus impliquée dans l'éducation des enfants, plus sensibilisées à la santé et au bien-être)**

- Oui.

17) **Parvenez-vous à gérer seules vos activités ?**

- Oui et surtout l'ordinateur me permet de gagner beaucoup de temps dans l'organisation de mon travail.

18) **Que pensez-vous de la formation alf@net?**

- Qu'elle vient à son heure par ce qu'aujourd'hui, l'ordinateur est enté dans tout les foyers et ne pas savoir s'en servir serait une façon de s'isoler, donc ce programme qui permet de se former sans forcément savoir lire et écrire en français ne peut être que bénéfique pour nous.

EVALUTION DU PROGRAMME ALFANET PAR LES FEMMES

19) Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées en suivant les cours ?

- L'éloignement du lieu de formation qui m'obligeait à prendre chaque jour les transports en commun, ce qui causait souvent mon arrivée en retard.

20) Qu'aimeriez vous qu'on améliore dans l'exécution du programme ?

- Peut être y ajouter d'autres modules comme power point ou Excel dans le programme alfanet.

21) Proposeriez-vous cette formation à d'autres femmes ?

- Oui je l'ai déjà proposé à ma sœur qui l'a suivi et je le proposerais à toute femme qui n'a pas eu la chance ou les moyens de s'initier à l'informatique.

22) Que pensez-vous de l'ordinateur comme moyen d'apprentissage ?

- Je pense que c'est un raccourci pour acquérir des connaissances surtout avec internet.

23) Avez-vous trouvé la formation facile ?

- Je l'ai trouvé en tout cas très abordable et adaptée pour tout ceux qui ont au moins été alphabétisés dans leurs langues.

RESSENTI, CONFIANCE EN SOI, AUTONOMIE, NOUVEAU STATUT SOCIAL

24) Etes-vous fière d'avoir suivi cette formation ?

- Oui.

25) Avez-vous su retrouver l'estime de soi avec ce programme? Comment vous vous considèrent les autres ?

- Oui et surtout avec le sentiment d'avoir appris quelque chose qui prendra de plus en plus d'importance dans notre vie de tous les jours.

26) Cette formation vous a-t-elle donné envie de changer de métier ?

- Non mais elle me facilite l'organisation et la préparation de mes cours.

27) Êtes-vous encouragé par votre mari, ou la famille ?

- Oui surtout par mon mari qui m'a le premier parlé du programme.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Entretien 6 : Ayou

IDENTIFICATION DES FEMMES

1) **Comment vous vous appelez ?**

Ayou.

2) **Quel âge avez-vous ?**

Je suis née en 1957, j'ai 53 ans.

3) **Etes-vous mariée, divorcée ou célibataire ?**

Je suis mariée.

4) **Avez-vous des enfants ? Si oui combien ?**

J'ai 9 enfants.

5) **Quelle est votre langue maternelle ? Quelles sont les langues que vous parlez ?**

Ma langue maternelle est le pulaar et je parle aussi wolof et français.

6) **Avez-vous une activité professionnelle ?**

Oui je suis animatrice à la radio télévision du Sénégal (RTS) de Thiès. Je suis aussi formatrice en langue nationale au centre d'appui à la formation professionnelle de Thiès. Je supervise une vingtaine de classe dans la commune de Thiès dans les différentes langues nationales.

STATUT DE L'APPRENANTE

7) **Avez-vous été alphabétisé avant ? Comment ? Avec quels matériels ?**

Oui, j'ai été à la l'école jusqu'en 5 émet secondaire. L'enseignement se faisait en français dans des salles

8) **Pourquoi avez-vous suivi le programme alf@net?**

J'ai été envoyé en tant que présidente par les membres de mon groupement de promotion féminine(GPF) qui s'appelle la « Voix du Peuple » pour suivre la formation. Je devais ensuite former toutes les autres femmes du groupement à l'ordinateur. Je suis aussi membre de l'association pour la renaissance Nationale du Pulaar. Les langues nationales représentent beaucoup pour moi.

J’ai suivi le programme alf@net car l’ordinateur est d’actualité et j’ai voulu le découvrir, l’apprendre, le comprendre. C’est un outil qui nous permet aussi d’être au diapason et de devenir un citoyen universel apprendre à manipuler l’ordinateur et éventuellement être plus performante dans mes activités (formation des jeunes filles)

Comment avez-vous découvert le programme alf@net

Par le biais de ANAFA car nous sommes des partenaires

9) **Comment vous organisez-vous pour suivre les cours ?**

Je n’ai aucun problème d’organisation. C’est une formation d’adulte, nous avons donc le choix de choisir nos horaires. J’ai des belles-filles à la maison, donc ce sont mes filles et mes belles-filles qui s’organisent en ce qui concerne les tâches ménagères. Moi, j’ai choisi mes heures de cours en fonction de mes disponibilités. Je suis animatrice le soir, donc je peux suivre le programme alf@net dans l’après-midi

RESULTATS APRES LA FORMATION

10) **Qu’est ce que vous arrivez à faire maintenant avec l’ordinateur que vous n’arrivez pas à faire avant ? Pouvez-vous me donner un exemple.**

Je peux maintenant faire saisir les procès verbaux de nos réunions et les enregistrer. Je connais les bases de l’informatique et suis en mesure de donner les cours, car c’était le but de mon inscription pour ce programme.

11) **Parvenez-vous à lire des informations dans votre langue nationale ? A écrire et envoyer des messages, des documents sans faire appel à quelqu’un d’autre ?**

Je peux lire des documents dans ma langue maternelle. Malheureusement, je ne dispose pas encore d’une adresse mail. Je ne peux pas encore envoyer des mails

12) **Quelle est l’impact de la formation sur vos activités économiques ou professionnelles ?**

Cette formation a changé beaucoup de chose dans mes activités. J’ai de nouvelles connaissances surtout en gestion des ressources humaines . Je parviens à mieux gérer mon groupement à plus conseiller et les éveiller sur leurs droits en tant que citoyennes sénégalaises.

13) **Parvenez-vous à organiser des réunions ou participez à des réunions ? Prenez-vous position pour défendre votre communauté ou groupement ? (sentiment de responsabilité, capacité de gestion)**

Oui je parviens à organiser et à participer à des formations, des réunions. Je suis responsable de mon groupement et j'occupe une position avant gardiste.

14) **Etes-vous plus informée sur les maladies ?**

Plus ou moins.

15) **Contribuez-vous mieux à l'éducation des enfants (plus impliquée dans l'éducation des enfants, plus sensibilisées à la santé et au bien-être)**

Mes enfants ont grandi et certains sont à l'étranger. Mais en tant que formatrice, je m'implique beaucoup dans le domaine de l'éducation des adultes.

16) **Parvenez-vous à gérer seules vos activités ?**

Oui je me débrouille tant bien que mal.

17) **Que pensez-vous de la formation alf@net?**

Elle est d'une importance capitale.

EVALUTION DU PROGRAMME ALFANET PAR LES FEMMES

18) **Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées en suivant les cours ?**

Il n'y avait pas assez d'ordinateurs alors que le nombre de femme est pléthorique

19) **Qu'aimeriez vous qu'on améliore dans l'exécution du programme ?**

Remplacer le parc des ordinateurs

20) **Proposeriez-vous cette formation à d'autres femmes ?**

Oui, je dois jouer le rôle de relais. Malheureusement, par manque de matériel le cours n'a toujours pas commencé

21) **Que pensez-vous de l'ordinateur comme moyen d'apprentissage ?**

C'est un moyen d'apprentissage très performant et très facile

22) **Avez-vous trouvé la formation facile ?**

Non ce n’était pas difficile.

RESSENTI, CONFIANCE EN SOI, AUTONOMIE, NOUVEAU STATUT SOCIAL

23) **Etes-vous fière d’avoir suivi cette formation ?**

Oui je suis vraiment fière. Car je n’ai plus peur de ce matériel. Avant on se poser beaucoup de questions, mais maintenant que je connais.

24) **Avez-vous su retrouver l’estime de soi avec ce programme? Comment vous vous considèrent les autres ?**

Ma fierté c’est surtout de savoir que je peux être utile à d’autres femmes.

25) **Cette formation vous a-t-elle donné envie de changer de métier ?**

Non, j’adore mon métier.

26) **Êtes-vous encouragé par votre mari, ou la famille ?**

Oui

Nous vous remercions de votre collaboration.

Entretien 7 : Abi

IDENTIFICATION DES FEMMES

1) Comment vous vous appelez ?

Abi

2) Quel âge avez-vous ?

J'ai 40 ans.

3) Etes-vous mariée, divorcée ou célibataire ?

Je suis mariée.

4) Avez-vous des enfants ? Si oui combien ?

Oui, j'ai quatre (4) enfants.

5) Quelle est votre langue maternelle ? Quelles sont les langues que vous parlez ?

Le wolof, je parle pulaar et un peu le français.

6)Avez-vous une activité professionnelle ?

Je fais du petit commerce (vente de tissus teints artisanalement –thioup-).

STATUT DE L'APPRENANTE

7) Avez-vous été alphabétisé avant ? Comment ? Avec quels matériels ?

Au niveau de nos groupements de promotion de la femme nous avons eu beaucoup de formations en alphabétisation.

8) Pourquoi avez-vous suivi le programme alf@net?

Par ce que je voulais apprendre à utiliser l'informatique dont on me disait beaucoup de biens et puis je suis curieuse de nature

9) Comment avez-vous découvert le programme alf@net?

J'avais assisté à une démonstration du programme alfanet lors d' la commémoration d'une journée mondiale de l'alphabétisation au CICES.

10) Comment vous organisez-vous pour suivre les cours ?

Les cours avaient lieu à 17 H 30 et, à cette heure les enfants étaient déjà revenus de l'école et me remplacer à la maison et pour mes activités commerciales, je peux les arrêter à partir de cette heure sans problèmes.

RESULTATS APRES LA FORMATION

11) Qu'est ce que vous arrivez à faire maintenant avec l'ordinateur que vous n'arrivez pas à faire avant ? Pouvez-vous me donner un exemple.

Avant je ne pouvais rien faire avec l'ordinateur, maintenant, je sais faire un traitement de texte, (ex : faire une facture avec world) et je sais aussi insérer une photo dans un texte, je sais comment aller sur le net avec firefox et visiter des sites.

12) Parvenez-vous à lire des informations dans votre langue nationale ? A écrire et envoyer des messages, des documents sans faire appel à quelqu'un d'autre ?

Oui je sais lire et écrire en wolof, je sais comment envoyer des messages sur internet sans l'aide de quelqu'un.

13) Quelle est l'impact de la formation sur vos activités économiques ou professionnelles ?

Pour l'instant elle n'a pas vraiment d'impact sur mon petit commerce (je ne dispose pas d'ordinateur chez moi.

14) Parvenez-vous à organiser des réunions ou participez à des réunions ? Prenez-vous position pour défendre votre communauté ou groupement ? (sentiment de responsabilité, capacité de gestion)

En fait je suis la présidente de mon groupement que je représente en général aux rencontres et je crois que je parviens à remplir ces fonctions sans problèmes.

15) Etes-vous plus informée sur les maladies ?

Oui, et j'ai eu à faire des formations pour la sensibilisation sur la sante maternelle et reproductive, les IST etc.

16) Contribuez-vous mieux à l'éducation des enfants (plus impliquée dans l'éducation des enfants, plus sensibilisées à la santé et au bien-être)

Oui j'en suis sure.

17) Parvenez-vous à gérer seules vos activités ?

Oui, d'ailleurs je les ai toujours géré seule.

18) Que pensez-vous de la formation alf@net?

Je pense que c'est une bonne chose surtout pour les femmes car elles n'ont pas toujours les moyens de profiter de ce genre de formations qui coutent cher et qui se font seulement en français alors qu'au Sénégal on sait que les femmes sont nombreuses à ne pas suivre des études poussées.

EVALUTION DU PROGRAMME ALFANET PAR LES FEMMES

19) Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées en suivant les cours ?

Je n'ai pas eu de difficultés, tout c'est bien passé

20) Qu'aimeriez vous qu'on améliore dans l'exécution du programme ?

Qu'elle soit plus vulgarisé pour toute les femmes puisse en bénéficier comme celles qui sont dans les villages.

21) Proposeriez-vous cette formation à d'autres femmes ?

Oui sincèrement car je sais qu'elles y gagneraient beaucoup en connaissance et puis, il faut vivre avec son temps et l'ordinateur est important aujourd'hui.

22) Que pensez-vous de l'ordinateur comme moyen d'apprentissage ?

Je crois qu'on ne peut plus parler d'apprentissage sans parler d'ordinateur en maintenant car tous les métiers ont recours à l'ordinateur maintenant.

23) Avez-vous trouvé la formation facile ?

En tous cas, elle n'était pas difficile et, on parvenait bien à comprendre le cours et le formateur n'hésitait pas à prendre le temps qu'il faut pour qu'on comprenne bien.

RESSENTI, CONFIANCE EN SOI, AUTONOMIE, NOUVEAU STATUT SOCIAL

24) Etes-vous fière d'avoir suivi cette formation ?

Très fière car j'avoue que j'ai toujours envié les femmes que je voyais utiliser l'ordinateur tout en pensant que mon niveau d'étude très bas ne me permettrait jamais de pouvoir apprendre à l'utiliser un jour un jour.

25) Avez-vous su retrouver l'estime de soi avec ce programme? Comment vous vous considèrent les autres ?

Oui par ce que, apprendre à utiliser les outils modernes comme tout le monde doit être une ambition pour toute femme qui s'active dans le développement à là base comme nous le faisons dans nos groupements dont la principale raison d'être est la promotion et l'épanouissement de la femme. J'avoue que je ne sis pas trop comment les autres me considèrent après la formation.

26) Cette formation vous a-t-elle donné envie de changer de métier ?

Pas pour le moment mais un jour qui sait, surtout si je profite d'autres sessions sur les autres logiciels.

27) Êtes-vous encouragé par votre mari, ou la famille ?

Oui, bien qu'au départ, cela les faisait sourire quand j'en parlait, mais quand mon mari est passé nous voir au lieu de formation, il a tout de suite prise la chose au sérieux et m'a beaucoup encouragé.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Entretien 8 : Nabou

IDENTIFICATION DES FEMMES

1) Comment vous vous appelez ?

Nabou.

2) Quel âge avez-vous ?

60 ans.

3) Etes-vous mariée, divorcée ou célibataire ?

Mariée.

4) Avez-vous des enfants ? Si oui combien ?

Oui, 6.

5) Quelle est votre langue maternelle ? Quelles sont les langues que vous parlez ?

Wolof et je parle français.

6) Avez-vous une activité professionnelle ?

Commerçante.

STATUT DE L'APPRENANTE

7) Avez-vous été alphabétisé avant ? Comment ? Avec quels matériels ?

J'ai suivi des cours d'alphabétisation en wolof et après en français facile.

8) Pourquoi avez-vous suivi le programme alf@net?

Le réseau art de la section m'avait copté pour suivre les cours.

9) Comment avez-vous découvert le programme alf@net?

AANAFA même.

10) Comment vous organisez-vous pour suivre les cours ?

Ce n'était pas difficile parce que je participer aux activités de l'atelier batik et je me libérais pour suivre 02 heures de cours.

RESULTATS APRES LA FORMATION

11) Qu'est ce que vous arrivez à faire maintenant avec l'ordinateur que vous n'arrivez pas à faire avant ? Pouvez-vous me donner un exemple.

J'ai appris à utiliser l'ordinateur ici et tout avec.

12) Parvenez-vous à lire des informations dans votre langue nationale ? A écrire et envoyer des messages, des documents sans faire appel à quelqu'un d'autre ?

Oui.

13) Quelle est l'impact de la formation sur vos activités économiques ou professionnelles ?

Cela m'a permis d'être plus professionnelle et plus indépendante.

14) Parvenez-vous à organiser des réunions ou participez à des réunions ? Prenez-vous position pour défendre votre communauté ou groupement ? (sentiment de responsabilité, capacité de gestion)

Oui bien sur je suis même présidente de GPF.

15) Etes-vous plus informée sur les maladies ?

Oui pendant la formation en alpha et beaucoup plus maintenant et en plus mon fils ainé est pharmacien.

16) Contribuez-vous mieux à l'éducation des enfants (plus impliquée dans l'éducation des enfants, plus sensibilisées à la santé et au bien-être)

Oui j'ai toujours suivi mes enfants en tout.

17) Parvenez-vous à gérer seules vos activités ?

Oui mais mes enfants m'aident beaucoup.

18) Que pensez-vous de la formation alf@net?

C'est très bien et c'a ma permis de garder le contact avec les partenaires et stagiaires de ANAFA en ligne.

EVALUTION DU PROGRAMME ALFANET PAR LES FEMMES

19) Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées en suivant les cours ?

À part les problèmes visuels avec l'ordinateur.

20) Qu'aimeriez vous qu'on améliore dans l'exécution du programme ?

Pendant la formation nous n'avons pas appris à utiliser les outils comme la webcam et autres.

21) Proposeriez-vous cette formation à d'autres femmes ?

A toutes celles que je rencontre.

22) Que pensez-vous de l'ordinateur comme moyen d'apprentissage ?

Très pratique.

23) Avez-vous trouvé la formation facile ?

Oui.

RESSENTI, CONFIANCE EN SOI, AUTONOMIE, NOUVEAU STATUT SOCIAL

24) Etes-vous fière d'avoir suivi cette formation ?

Oui.

25) Avez-vous su retrouver l'estime de soi avec ce programme? Comment vous vous considèrent les autres ?

Oui et dans mon quartier on m'associe à beaucoup de choses et d'activités.

26) Cette formation vous a-t-elle donné envie de changer de métier ?

Oui mais je n'ai pas l'âge.

27) Êtes-vous encouragé par votre mari, ou la famille ?

Par toute la famille.

Nous vous remercions de votre collaboration.

LISTE DES SIGLES UTILISES

ADEA Association pour le développement et l'Education en Afrique

ALPHA-FEMME Projet d'alphabétisation des Femmes des régions de Fatick et Kaolack,

ANSD Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

APROFES Association pour la promotion de la femme sénégalaise

AOF Afrique Occidentale Française

BREDA Bureau Régional pour l'Education en Afrique

CONFEMEN Conférence des Ministres de l'Education Nationale

DAB Banque Africaine de Développement

DAEB Direction de l'Alphabétisation et de l'Education de Base

DEPEE Direction de l'Education Préscolaire et de l'Enseignement Elémentaire

DFP Direction de la Formation Professionnelle

DPRE Direction de la Planification et de la Réforme de l'Education

DPS Direction de la Prévision et de la Statistique

ECB Ecole communautaire de base

EDS Enquête démographique et de Santé

ESAM Enquête Sénégalaise auprès des Ménages

FCR Formation coin de rue

FNUAP Fonds des Nations Unies pour la population

IA Inspection d'Académie

IPS Indice de parité entre les sexes

IDEN Inspection Départementale de l'Education Nationale

INEFSA-GEP Institut d'Etudes et de Formation en Statistiques et en Gestion et Evaluation **de Projet**

DCEBLN Ministre Délégué Chargé de l'Education de base et des Langues Nationales

MCDAPLN Ministère Délégué chargé de l'Alphabétisation et de la Promotion des langues nationales

LMRI Licence Mention Recherche et Intervention

MINEDAF Ministres de l'Education des Etats Membres d'Afrique

MTE Ministère du Travail et de l'Emploi

NTIC Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

ONG Organisation Non Gouvernementale

OCDE Organisation de coopération et de développement économiques

OSIRIS Observatoire sur les Systèmes d'Information, les Réseaux et les Inforoutes au Sénégal

PAAD Projet d'Alphabétisation des Adultes pour le Développement

PADEN Projet d'alphabétisation des Elus et Notables Locaux

PAES Programme d'Appui à l'Enseignement Supérieur

PAIS Programme d'Alphabétisation Intensive du Sénégal

PAM Programme Alimentaire Mondial (ONU)

PAPA Projet d'Appui au Plan d'action de l'Alphabétisation

PAPF Projet d'Alphabétisation Priorité Femmes

PASEC Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs

PDRH 2 Projet de Développement des Ressources Humaines

PIB Produit Intérieur Brut

PMA Pays les moins avancés

PNB Produit National Brut

PNUD Programme des Nations Unies pour le Développement

PPA Parité de Pouvoir d'Achat

SCOFI Scolarisation des filles

UNESCO Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

UNICEF Fonds des Nations Unies pour l'Enfance